

CANADA

Pébats de la Chambre des communes

VOLUME 144 • NUMÉRO 064 • 2° SESSION • 40° LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL (HANSARD)

Le vendredi 29 mai 2009

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

	(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)
Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :	

http://www.parl.gc.ca

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 29 mai 2009

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-PÉROU

(1005)

[Traduction]

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-24, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement.

Le Président: Comme il n'y a aucune motion à l'étape du rapport, la Chambre passe maintenant sans débat à la mise aux voix de la motion d'adoption du projet de loi à l'étape du rapport.

L'hon. Gordon O'Connor (au nom du ministre du Commerce international) propose que le projet de loi soit agréé.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord. **Des voix:** Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Gordon O'Connor (au nom du ministre du Commerce international) propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi C-24, l'accord de libre-échange Canada-Pérou.

Comme les députés le savent, la stratégie commerciale mondiale de notre gouvernement conservateur prévoit un programme revitalisé de libéralisation du commerce avec nos partenaires du monde entier. C'est cette stratégie qui contribuera à sortir le Canada de la récession, qui n'épargne actuellement aucun pays.

Dans un pays commerçant comme le Canada, les entreprises, les producteurs et les investisseurs doivent avoir accès aux marchés internationaux pour soutenir la concurrence. Nous sommes entrés dans une ère de concurrence féroce à l'échelle mondiale, alors que les économies émergentes continuent de grimper dans la chaîne de valeur et de solidifier leurs assises dans une gamme de secteurs de plus en plus vaste.

En cette période d'incertitude économique, le ralentissement de l'économie aux États-Unis, de loin notre principal partenaire économique, et les turbulences incessantes sur les marchés financiers internationaux continueront d'affecter les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Nous nous tirons bien d'affaire surtout en raison des points forts du Canada, comme le faible taux de chômage, la situation financière la plus solide de tous les pays du G7, un régime d'emprunt sain et la mise en valeur de nos richesses naturelles qui continuent d'être recherchées partout dans le monde

Il est clair toutefois que nous devons nous montrer vigilants. Notre gouvernement conservateur doit continuer de lutter contre les pressions protectionnistes à l'échelle internationale et de prendre des mesures pour s'assurer que les sociétés canadiennes demeurent concurrentielles, conservent leurs marchés et ont accès à de nouvelles occasions d'affaires.

Le premier ministre et le ministre du Commerce international comprennent ce défi. Le premier ministre s'est engagé à jouer un rôle actif dans les Amériques et à établir des relations stratégiques avec nos principaux partenaires qui se trouvent près de nous.

En Amérique latine, le Pérou est un chef de file, un pilier de la stabilité politique et économique de la région. Il s'est avéré un véritable moteur économique en 2008 avec un taux de croissance du PIB de 9,8 p. 100, soit le meilleur résultat de tous les pays de l'Amérique latine, un résultat plus élevé que ceux de la Chine et de l'Inde.

Le Pérou est également très orienté vers l'extérieur. Chef de file au niveau de la libéralisation du commerce, le Pérou participe actuellement à des négociations commerciales avec plusieurs pays.

Actuellement, les exportateurs canadiens risquent de perdre des marchés en raison de l'entrée en vigueur d'un accord de promotion du commerce conclu avec le États-Unis le 1^{er} février dernier.

De plus, le Pérou a récemment conclu ses négociations commerciales avec la Chine et l'AELE, et négocie maintenant avec l'Union européenne, la Corée du Sud, le Mexique et la Thaïlande.

Comme les députés peuvent le constater, le Pérou dispose d'un programme commercial international bien rempli. Il constitue un moteur économique dans les Amériques. Il serait bénéfique pour le Pérou et le Canada que cet accord soit accepté.

Les entreprises et les travailleurs canadiens méritent des accords commerciaux qui tiennent compte de la situation actuelle et qui leur permettent d'être compétitifs d'égal à égal sur les marchés internationaux. Nous avons besoin de partenaires comme le Pérou, particulièrement en cette période où nous cherchons à collaborer avec des pays aux vues similaires dans les Amériques.

Les Canadiens en tireront des avantages. Le Pérou constitue déjà un marché établi et croissant pour nos entreprises. En 2008, le commerce bilatéral entre nos deux pays a atteint les 2,8 milliards de dollars.

Avec ce nouvel accord, nos pays font un pas très important en vue d'intensifier leurs relations commerciales pour les années à venir et d'ouvrir de nouvelles possibilités pour que les citoyens des deux pays puissent prospérer.

Dès l'entrée en vigueur de l'accord, le Pérou supprimera ses droits de douane sur pratiquement toutes les exportations canadiennes, dont le blé, les légumineuses et les équipements miniers.

Il convient de noter que des partis de l'opposition retardent l'adoption de certains de ces accords de libre-échange. Paradoxalement, ils prétendent qu'ils continuent d'appuyer les entreprises canadiennes et les débouchés qui s'offrent à elles, surtout sur le marché des exportations, car le Canada est un pays exportateur.

Uniquement dans les secteurs du blé et de l'orge visés par deux accords de libre-échange avec la Colombie et le Pérou, une somme d'environ 250 millions de dollars au titre du commerce canadien est en danger parce que ces accords n'ont pas encore été adoptés par la Chambre.

● (1010)

Les députés qui ont l'intention de retarder l'adoption de ces accords et qui, paradoxalement, prétendent appuyer l'industrie canadienne, devraient peut-être examiner uniquement cette industrie, où un quart de milliard de dollars risque de disparaître en raison des manigances de l'opposition, qui très franchement, fait traîner les choses

Dès l'entrée en vigueur de l'accord, le Pérou supprimera ses droits de douane sur pratiquement toutes les exportations canadiennes, dont le blé, les légumineuses et les équipements miniers. Ça vaut la peine de le répéter. Il en ira de même pour une gamme de produits du papier, de machines et de pièces d'équipement.

L'accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou constitue également une excellente occasion de faire passer nos échanges commerciaux actuels sur le plan des services à un autre niveau au cours des prochaines années. En 2006, l'année la plus récente pour laquelle il existe des statistiques, le Canada a exporté des services commerciaux d'une valeur de 33 millions de dollars vers le Pérou. Ce nouvel accord nous donne une occasion en or d'augmenter ce chiffre au cours des prochaines années et de continuer d'amplifier les échanges commerciaux transfrontaliers entre nos deux pays.

Les investisseurs canadiens sont également très présents sur les marchés péruviens. Même avant cet accord, nos pays s'étaient fermement engagés à accroître les investissements bilatéraux au moyen d'un accord mixte de promotion et de protection des investissements étrangers, qui est entré en vigueur en 2007. Le Canada est l'un des plus importants investisseurs étrangers présents au Pérou, ayant fourni un stock brut de capital évalué à 2,35 milliards de dollars dans ce pays en 2008, particulièrement dans les secteurs minier et financier.

Cet accord de libre-échange poursuit sur la lancée de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers et permet de faire gagner du terrain aux investisseurs canadiens. En particulier, cet accord, à cause des fortes obligations qu'il inclut, garantira en premier lieu le libre transfert des capitaux liés aux investissements, constituera une protection contre les expropriations illégales et veillera à ce que les investisseurs canadiens ne soient pas traités de

manière discriminatoire. En bref, nous avons uniformisé les règles du jeu.

Il fournit aussi un mécanisme de règlement des différends efficace, contraignant et impartial. En d'autres mots, l'accord fournit la sécurité, la stabilité et la prévisibilité dont les investisseurs ont besoin. L'accord sur les marchés publics du gouvernement garantit aux fournisseurs canadiens le droit de présenter des offres sur toute une série de biens, de services et de contrats de construction offerts par des entités fédérales péruviennes.

Ce n'est pas étonnant que les entrepreneurs canadiens dans un certain nombre de secteurs se soient montrés les ardents défenseurs de cet accord. Leur appui a été essentiel pendant tout le processus de négociations qui a débuté en juin 2007. Nous pouvons tous nous sentir fiers du résultat. Avec ce nouvel accord, nos pays ont pris une mesure cruciale dans le but d'intensifier nos relations commerciales dans les années à venir et d'offrir de nouvelles occasions de prospérer pour les citoyens des deux pays.

Nous avons négocié un accord de libre-échange exhaustif et de grande qualité qui couvre tout, de l'accès des produits au marché aux échanges transfrontaliers de biens et de services en passant par les investissements et les marchés publics. Les fournisseurs de services aux exportateurs et les investisseurs canadiens en profiteront, et l'accord sera à l'origine de nouveaux débouchés pour les entrepreneurs et les producteurs canadiens sur le marché péruvien.

Cependant, un accord de libre-échange efficace devrait faire davantage que de supprimer des droits. Il devrait s'attaquer aux barrières non tarifaires qui empêchent une relation commerciale de réaliser son plein potentiel. C'est exactement ce que nous avons fait avec cet accord. Nous avons inclus de nouvelles mesures visant à assurer une plus grande transparence, y compris des mesures visant à garantir une meilleure prévisibilité en ce qui concerne les nouveaux règlements et le droit de l'industrie d'être consultée aux toutes premières étapes de l'élaboration des règlements, à promouvoir l'utilisation de normes internationales et à créer des mécanismes permettant de résoudre promptement les problèmes.

Nous agissons sur plusieurs fronts en vue de libérer le potentiel commercial inhérent à la relation canado-péruvienne. Toutefois, cet accord est aussi important pour d'autres raisons. Il renferme des accords parallèles importants qui témoignent de notre engagement commun à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises, des droits des travailleurs et de la protection de l'environnement naturel.

De nombreuses entreprises canadiennes et le gouvernement fédéral sont à l'avant-garde des efforts déployés pour assurer la reddition de comptes et la transparence par le renouvellement de l'engagement envers les principes de la bonne conscience sociale des entreprises, tant au pays qu'à l'étranger.

Conscient qu'une conduite responsable des entreprises renforce les effets positifs que le commerce et les investissements peuvent avoir sur les droits des travailleurs, l'environnement et la compétitivité, le gouvernement du Canada encourage les sociétés canadiennes qui investissent à l'étranger à respecter toutes les lois et normes internationales applicables et à se conduire de manière responsable sur les plans social et environnemental, et il n'attend rien de moins d'elles.

● (1015)

Ces accords sont le complément de la stratégie de responsabilité sociale des entreprises récemment annoncée par le gouvernement conservateur et qui accroîtra la compétitivité des sociétés extractives canadiennes présentes à l'étranger en renforçant leur capacité de gestion des risques sociaux et environnementaux. Nos pays reconnaissent que la prospérité ne saurait venir au détriment de l'environnement et des droits des travailleurs.

Cet accord prépare le terrain pour un dialogue important dans d'autres domaines d'intérêt mutuel, y compris la réduction de la pauvreté et la coopération liée au commerce. Nous partageons la conviction que les marchés libres et le commerce international sont nos meilleures chances de favoriser le développement et notre sécurité commune au sein de l'hémisphère. En fait, cette approche fait fond sur nos réussites avec nos partenaires de libre-échange tels que les États-Unis, le Mexique, le Chili et le Costa Rica.

Nous reconnaissons qu'il ne peut y avoir de prospérité sans sécurité ou en l'absence de la liberté et de la primauté du droit que procure la gouvernance démocratique. Une bonne et saine démocratie ne peut fonctionner sans les solides piliers que sont la sécurité personnelle et la chance d'améliorer le niveau de vie grâce à un accroissement du commerce et des investissements. C'est pourquoi notre gouvernement conservateur est déterminé à travailler en étroite collaboration avec des partenaires comme le Pérou pour tenter d'amener des changements positifs dans toute la région et promouvoir une saine gouvernance, la sécurité et la prospérité.

Ensemble, ces accords marquent le début d'un nouveau chapitre dans les relations Canada-Pérou, un chapitre qui verra les liens entre nos deux pays se resserrer encore davantage au cours des années à venir. Ils marquent aussi un autre jalon dans la politique commerciale du Canada. En cette ère de concurrence mondiale féroce et d'incertitude économique généralisée, je suis fier de dire que nous prenons les mesures nécessaires pour continuer de bâtir une économie canadienne solide et concurrentielle pour l'avenir.

Nous devons agir rapidement, afin d'aider nos entreprises à croître. Comme je l'ai mentionné, les États-Unis ont déjà un accès préférentiel aux marchés du Pérou, pour leurs exportations et leurs marchés publics. Les entreprises canadiennes méritent d'évoluer dans un environnement où les règles du jeu sont équitables. Je demande à tous les députés d'appuyer nos efforts visant à ouvrir de nouveaux débouchés afin que tous les Canadiens puissent réussir et prospérer dans l'économie mondiale.

Pour finir, j'aimerais dire que, depuis que nous avons été portés au pouvoir en 2006, nous travaillons à la réalisation d'un programme de libre-échange très ambitieux, surtout dans les Amériques. Le Canada fait des investissements directs considérables dans les pays des Amériques. Après tout, ce sont nos voisins et c'est le continent dont le Canada fait partie, soit l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Il est logique de resserrer les liens avec nos voisins.

Malheureusement, cela n'a jamais été considéré comme une priorité par l'ancien gouvernement. Par conséquent, nous avons beaucoup de retard à rattraper. D'immenses possibilités s'offrent à nous. Il y a un certain nombre de pays en Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Amérique du Sud qui cherchent à améliorer leurs relations avec le Canada et la situation de leurs pays.

Ce sont des économies en croissance. Elles éprouvent quelques difficultés, nous le reconnaissons. Si nous abandonnons ces relations cruciales maintenant, cela serait une mauvaise politique étrangère et commerciale, et cela indiquerait que nous ne comprenons pas

clairement ce qui se passe en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Les possibilités sont énormes, et les avantages sont importants. Il y a d'importants avantages non seulement pour le Canada, mais aussi pour nos partenaires en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. Je demande de nouveau à tous mes collègues à la Chambre d'appuyer cet accord. C'est un bon accord. Il propulsera le Canada dans l'avenir, il fournira des emplois et des débouchés aux Canadiens et aux Péruviens, et il protégera ces emplois et ces débouchés.

● (1020)

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux que le secrétaire parlementaire ait renouvelé son engagement à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises dans son intervention. Je pense qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle.

Je me demande si le secrétaire parlementaire sait que le Comité des affaires étrangères a publié un rapport parlementaire en 2005. Ce rapport a été suivi par des tables rondes en 2007. Le gouvernement n'y a pas répondu. Le rapport de la table ronde a été déposé de nouveau en 2009, et le gouvernement n'y a pas répondu. Ce rapport a été suivi par mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-300. C'est seulement récemment que le gouvernement a vu la lumière. En effet, en mars dernier, il a présenté une proposition qui semble fournir des mesures concrètes, mais qui, en réalité, ne fait pas grand-chose. Elle pourrait même être contre-productive.

Certaines des initiatives dans le communiqué de presse sont bonnes. J'encourage le gouvernement à les poursuivre. Cependant, les mesures les plus inacceptables sont celles qui concernent les pouvoirs d'enquête du conseiller.

Le secrétaire parlementaire s'engagerait-il à intégrer dans le projet de loi C-300 les obligations ou les responsabilités sociales d'entreprise exposées dans le communiqué de presse et le mandat du nouveau conseiller?

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, j'apprécie que le député appuie le gouvernement dans ses initiatives concernant la responsabilité sociale des entreprises. Nous en avons certainement fait davantage à cet égard, et ce plus rapidement, que tout autre gouvernement dans l'histoire du pays.

Malheureusement, le député a convaincu un certain nombre de ses collègues que le libellé de son projet de loi favoriserait la responsabilité sociale des entreprises et l'accroîtrait. Or, rien n'est plus loin de la vérité.

En matière de responsabilité sociale des entreprises, il faut tenir compte de toute la question de l'extraterritorialité et de la capacité pour les Canadiens d'appliquer nos lois dans des pays étrangers, chose tout aussi inopportune qu'inapplicable.

Une autre hypothèse sous-tend le projet de loi du député. Il part en effet du principe que tout est vrai dans ce qu'on dit dans toutes les déclarations des ONG et toutes les déclarations négatives et tous les communiqués de presse de même acabit que lit le député au sujet du secteur minier canadien, notre secteur de l'extraction, qui est le plus important au monde, soit dit en passant, et de loin, étant établi dans plus de 100 pays.

J'ai pour ma part visité une exploitation minière au Honduras qui, selon une ONG, n'exerçait pas correctement ses responsabilités sociales et j'ai constaté la situation sur le terrain, à savoir dans une petite ville appelée San Andrès. Elle avait auparavant une population de 1 200 personnes et en compte aujourd'hui environ 30 000 en raison des emplois et des occasions liés à l'exploitation minière, il n'y avait ni médecin, ni services — sauf un prêtre pour accompagner les défunts — et cette localité dispose maintenant d'un hôpital, gracieuseté de la société minière.

Une ancienne députée, Alexa McDonough, qui n'avait jamais visité la ville, ni la mine, a publié un rapport condamnant l'entreprise pour manque à ses responsabilités sociales. Ayant visité l'endroit, je constate qu'elle avait tout faux. Je ne vois pas comment je pourrais m'expliquer plus clairement à ce sujet.

Je suis tout à fait sensibilisé à la question de la responsabilité sociale des entreprises. Nous avons nommé un conseiller en la matière. Nous allons établir un bureau de la responsabilité sociale des entreprises, vraisemblablement à Montréal, où les ONG et les entreprises pourront se rencontrer et recevoir de l'information concernant les exploitations minières canadiennes à l'étranger.

Nous allons donc continuer de travailler avec tous les députés de façon constructive pour garantir et appuyer la responsabilité sociale des entreprises. Cependant, soyons clairs: il faut tenir compte de tout cet aspect de l'extraterritorialité.

L'un des députés du parti de notre collègue a dit très clairement regretter que le projet de loi ait été présenté puisque, en dépit des bonnes intentions, il tapait malheureusement sur le mauvais clou.

● (1025)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce que mon collègue avait à dire. Je représente probablement une des plus grandes régions minières au monde, et la reddition de comptes est certainement un problème.

Quant au tableau idyllique qu'il brosse, ce qui m'inquiète dans l'accord avec le Pérou, c'est le fait que les droits des travailleurs en sont exclus; ils font partie d'un accord parallèle. Le Pérou a une réputation tristement célèbre au chapitre des droits des travailleurs. J'espère qu'il admettra au moins ce fait-là.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, c'est bien beau de dire que nous allons établir un bureau à Montréal, mais l'accord lui-même, non un accord parallèle, devrait préciser en détail les engagements et les obligations ainsi que les sanctions qui seront infligées en cas de non respect des droits des travailleurs.

Encore une fois, en ce qui concerne les droits des investisseurs, nous voyons des dispositions semblables à celles qui se trouvaient au chapitre 11 de l'ALENA. Les sociétés ont le droit de faire ce qu'elles veulent, mais non les groupes de travailleurs et les groupes environnementaux. Pourquoi voyons-nous une protection très évidente des intérêts des sociétés dans cet accord, mais pas d'engagements précis à l'égard des travailleurs et de l'environnement?

Si l'accord contenait des engagements clairs à cet égard, je pense que le député constaterait beaucoup plus d'intérêt à oeuvrer pour le développement du Pérou et le bon fonctionnement de notre économie d'exportation. Toutefois, lorsque nous voyons ces éléments relégués à des accords parallèles, il nous est très difficile de prendre au sérieux l'optimisme béat du gouvernement au sujet du respect des droits des travailleurs et de la protection de l'environnement. M. Gerald Keddy: Optimisme béat. Voilà une tournure intéressante.

Il n'en reste pas moins, monsieur le Président, que peu importe comment le député tente d'induire le public et la Chambre en erreur, pour le député de Timmins—Baie James, les droits des travailleurs...

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande un peu de respect à la Chambre. En me disant que je tente d'induire la Chambre en erreur, il m'accuse de mentir. Je cherche uniquement à savoir ce qui se trouve dans ce document. Il peut ne pas être d'accord avec moi, mais j'aimerais qu'il retire ses paroles.

Le Président: La présidence a par le passé statué que le mot « induire en erreur » n'a pas la force que le député de Timmins—Baie James lui confère. L'expression « tromper délibérément » n'est pas acceptable. Il n'a pas laissé entendre que le député tentait délibérément de tromper la Chambre, et s'il l'avait fait, il aurait dû retirer ses paroles.

Je ne crois pas que les propos utilisés jusqu'à maintenant par le secrétaire parlementaire aient été inacceptables. Il peut répondre comme il le veut au député de Timmins—Baie James

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir précisé que je n'ai pas contrevenu au Règlement jusqu'à présent. J'espère ne pas y contrevenir avant la fin de mon discours aujourd'hui.

Honnêtement, les accords parallèles sur les droits des travailleurs et l'environnement sont les plus solides que nous ayons jamais signés. Il s'agit d'un accord commercial. Il n'est pas censé porter sur le travail et l'environnement, mais nous l'avons élargi de manière à couvrir ces domaines. Nous reconnaissons que les droits des travailleurs et la protection de l'environnement s'inscrivent dans la nouvelle ère de responsabilité sociale des entreprises, la nouvelle ère des accords commerciaux, surtout ceux conclus avec des pays dont les régimes de protection des droits des travailleurs et de l'environnement ne sont pas aussi modernes que les nôtres. Les accords parallèles offrent à cet égard une protection en béton.

Chose intéressante, les députés de l'opposition disent que nous avons signé des accords distincts, l'un sur les droits des travailleurs et l'autre sur l'environnement, qui sont tous deux solides. Cependant, si nous les avions inclus dans l'accord principal, ils les auraient jugés insignifiants parce que trop courts. Pourtant, ces accords ont une force en soi puisqu'ils ne font pas partie de l'accord commercial. Puisque nous avons choisi de les rédiger séparément, cependant, ces députés-là nous disent que ces accords n'ont aucune valeur parce qu'ils ne font pas partie de l'accord principal. D'une façon ou d'une autre, les néo-démocrates n'auraient pas été satisfaits. Je n'essaierai donc pas de les satisfaire.

Je vais quand même leur expliquer, une fois de plus, que ces accords sur la protection des droits des travailleurs et de l'environnement sont les plus solides que nous ayons signés dans l'histoire du Canada.

Nous nous sommes déjà occupés de la protection de l'environnement et des droits des travailleurs. Cependant, il faut également protéger les droits des investisseurs. Soyons clairs. Nous avons un processus assorti de règles pour résoudre les différends. C'est beaucoup mieux que la diplomatie à la canonnière, que ces députés voudraient nous voir adopter. Je ne partage pas leur avis.

● (1030)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat sur le projet de loi C-24, Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou. Le projet de loi vise à mettre en oeuvre l'Accord de libre-échange, l'Accord de coopération dans le domaine du travail et l'Accord sur l'environnement conclus entre le Canada et la République du Pérou le 29 mai 2008.

Le projet de loi est extrêmement important pour le secteur agricole du Canada. Si l'accord est prometteur pour beaucoup de nos produits agricoles, il est critique pour les producteurs de blé dur, de légumineuses et de cultures spéciales ainsi que de boeuf, de porc et de pommes de terre. Nous savons tous que l'Île-du-Prince-Édouard produit énormément de pommes de terre. Je peux voir que mes collègues du Manitoba sont jaloux du type de pommes de terre que nous produisons sur l'île du Prince-Édouard et je comprends pourquoi.

Avant d'énoncer toutes les raisons qui font que c'est si important pour les agriculteurs, je voudrais parler un peu de la responsabilité sociale des entreprises.

Mon collègue de Scarborough—Guildwood a soulevé ce point plus tôt. Le Pérou est mentionné dans la stratégie du gouvernement du Canada sur la responsabilité sociale des entreprises canadienne qui s'adonnent à des activités d'extraction à l'étranger. Le Pérou est également sur la liste des pays où l'Agence canadienne du développement international travaille en très étroite collaboration avec le gouvernement, les sociétés minières et les collectivités touchées en vue d'élaborer et de promouvoir des règlements sur la gestion sociale et environnementale.

L'accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou comporte également des dispositions sur la responsabilité sociale des entreprises qui visent le respect de certains principes et encouragent des pratiques commerciales responsables, ce qu'il est important de mentionner. Nous sommes des ardents partisans de la responsabilité sociale des entreprises et nous avons de très sérieuses préoccupations au sujet de l'accord de libre-échange signé avec la Colombie. Cependant, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que le Pérou fait bien meilleure figure que la Colombie.

Du côté des droits de la personne, il est clair que tout n'est pas rose au Pérou. Dans son rapport de 2008, Amnistie Internationale reconnaissait que des mesures importantes avaient été prises pour amener devant les tribunaux les responsables des violations des droits de la personne pendant le conflit armé qui a duré de 1980 à 2000. Pour ce qui est des crimes avec violence au Pérou, le taux d'homicide s'y établit à 5,7 pour 1 000 habitants, ce qui reste trop élevé, mais se situe tout de même parmi les plus bas en Amérique du Sud. Il y a donc des progrès.

Je sais qu'il y aura des gens pour dire que les droits de la personne demeurent une préoccupation dans ce pays. Nous comprenons cela. Cependant, j'encourage le gouvernement du Canada à continuer, quand l'accord sera conclu avec le Pérou, à mettre l'accent dans ses discussions sur le respect de normes élevées en matière de droits de la personne, pour assurer que l'ACDI fasse sa part également au Pérou.

Je crois que nous pouvons faire les deux. Nous pouvons améliorer le commerce pour le mieux-être des deux pays — des citoyens du Canada et du Pérou. Nous pouvons aussi améliorer les droits de la personne dans la République du Pérou et ce, au bénéfice du Pérou et, certainement, du monde entier.

Initiatives ministérielles

Je dois mentionner également qu'il existe des accords parallèles sur la coopération dans le domaine du travail et sur l'environnement. C'est important. Je suis toutefois d'accord avec mon collègue du NPD pour dire qu'il vaudrait mieux que ces questions soient traitées dans un accord global plutôt que de constituer des accords parallèles, mais c'est tout de même un progrès. Nous voyons de plus en plus les États-Unis négocier des accords qui prévoient des dispositions sur l'environnement et le travail.

• (1035)

Si l'environnement et le travail ne font pas partie de tels accords, nous permettons aux gens et aux industries d'autres pays de ne pas prendre de mesures de protection de l'environnement. Nous leur donnons un avantage concurrentiel. Nous leur permettons de passer outre aux normes du travail. Nous donnons à ces industries et à leur pays un avantage sur les plans du travail, du salaire ou des avantages sociaux. Nous voulons éviter de telles choses. Nous devons veiller à ce que les normes soient respectées à l'échelle mondiale, et nous devons travailler avec cet objectif en tête.

Au plan économique, c'est certainement risqué de ne pas ratifier cet accord, surtout en ce qui a trait au secteur de l'agriculture. Depuis 2005, le Pérou a conclu des accords de libre-échange avec les États-Unis, le Chili, la Thaïlande, Singapour et les pays du Mercosur, soit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Le Congrès des États-Unis a ratifié l'accord de libre-échange entre les États-Unis et le Pérou. Cet accord vient d'entrer en vigueur, le 1^{er} février dernier.

Si le Canada ne ratifie pas l'Accord de libre-échange Canada-Pérou, les entreprises canadiennes seront désavantagées par rapport à leurs concurrentes étrangères, sur le plan économique. L'exportation du blé en est un exemple frappant. Nous produisons du blé en abondance dans notre pays. Nous avons l'une des meilleures agences de commercialisation du monde, la Commission canadienne du blé, même si le gouvernement détesterait avoir à l'admettre.

Les exportations de blé américaines ont récemment tiré avantage de l'accord de libre-échange entre les États-Unis et le Pérou car elles ont aussitôt bénéficié d'une franchise de droits de douane. Sans accord de libre-échange, les exportations canadiennes de blé, qui représentent 38 p. 100 des exportations totales du Canada au Pérou, continueront de faire l'objet de droits de douane de 17 p. 100, ce qui placerait le blé canadien dans une situation de désavantage considérable. Nous ne pouvons risquer de nous exposer à ces conséquences négatives en nous opposant à cet accord.

Pourquoi l'accord est-il tellement important pour les agriculteurs canadiens? La meilleure façon pour moi de répondre à cette question est de rappeler les témoignages que les dirigeants agricoles ont présentés au gouvernement ou aux comités parlementaires.

Je vais d'abord citer une lettre de Larry Hill, président de la Commission canadienne du blé, une lettre qu'il a adressée au président du Comité permanent du commerce international:

Il est important que le projet de loi soit adopté en temps opportun pour éviter que les agriculteurs de l'Ouest canadien ne soient placés en situation de désavantage dans l'important marché de l'Amérique latine.

Le blé et le blé dur sont les principales exportations du Canada au Pérou. En vertu de l'accord, le blé, le blé dur et l'orge canadiens bénéficieraient d'une franchise de droits de douane du moment de la mise en oeuvre. Bien qu'aucun droit de douane ne soit actuellement perçu, les droits exigés dans le passé étaient en moyenne de 15 p. 100. Ces droits ont temporairement été supprimés l'année dernière, pendant que les prix étaient au plus haut, mais il est probable qu'ils seront rétablis étant donné que les prix baissent.

Toujours selon M. Hill:

Le Pérou est un marché latino-américain clé, à croissance rapide, pour les agriculteurs de l'Ouest canadien. Chaque année, la CCB exporte en moyenne 410 000 tonnes de blé et 18 400 tonnes d'orge au Pérou. En 2008, les producteurs de blé et d'orge en ont vendu pour 134 millions de dollars canadiens.

En février 2009, les États-Unis et le Pérou ont mis en oeuvre un accord de promotion du commerce qui garantit un accès en franchise de droits de douane au blé et à l'orge exportés au Pérou. Sans un accord semblable, le blé et l'orge canadiens seront placés en situation de désavantage commercial qui se manifestera par des ventes perdues. Il faut absolument que l'accord canadien soit mis en oeuvre avant que le Pérou ne rétablisse ses tarifs douaniers.

Dans cette lettre, M. Hill mentionne combien ce marché est important et indique le tonnage de blé que nous exportons dans ce pays.

(1040)

Il y a quelques années, je me suis rendu en Équateur et j'ai discuté avec le président des bananes Bonita. L'Équateur importe beaucoup de blé de force roux de printemps canadien. Il m'a dit que l'Équateur importait pour environ 72 millions de dollars de blé canadien chaque année, en moyenne.

Les États-Unis ont signé un accord avec l'Équateur qui a écarté le Canada du marché en grande partie. C'est un marché que nous ne pouvons nous permettre de perdre. Comme nous le répétons sans cesse au gouvernement, notre marché le plus important est celui que nous avons. Nous devons le conserver.

Certains producteurs agricoles s'inquiètent de voir que le Canada n'a pas été en mesure d'obtenir les mêmes conditions favorables sur le plan des réductions tarifaires que les États-Unis, surtout en ce qui concerne les produits du porc et du boeuf. Pourtant, même les producteurs de porc et de boeuf canadiens veulent que nous ratifiions l'accord de libre-échange Canada-Pérou, car ils sont d'avis que des réductions tarifaires imparfaites sont préférables à aucune réduction du tout.

Même malgré ces inquiétudes, le président de la Fédération canadienne de l'agriculture a expliqué les avantages et les préoccupations. C'est devant le Comité permanent du commerce international, le 7 mai, qu'il a été le plus éloquent. Je vais citer des passages de son témoignage, car il explique la situation mieux que je ne pourrais le faire. Voici ce qu'a dit Laurent Pellerin, président de la Fédération canadienne de l'agriculture:

J'aimerais tout d'abord dire qu'il faudrait mettre en application cet accord le plus rapidement possible. Ce n'est pas une grande réalisation pour les objectifs des producteurs agricoles, mais certaines améliorations méritent d'être mises en place.

On négocie cet accord à peu près en même temps que les États-Unis, ou un peu plus tard. Nous pensons qu'il faut à tout le moins s'assurer qu'à l'avenir, lors de négociations, de conclusion de contrats ou d'accords de libre-échange avec des pays comme le Pérou, on obtiendra des conditions assez semblables à celles obtenues par les Américains. Dans le cas du Pérou, malheureusement, le Canada est loin d'obtenir la même chose que les États-Unis. Nous reconnaissons que le marché du Pérou est probablement plus important pour les États-Unis que pour le Canada, mais tout de même, la parité aurait été un objectif très souhaitable.

Dommage que les négociateurs américains aient été un peu plus fermes que les nôtres. Mais c'est tout de même un pas dans la bonne direction. M. Pellerin poursuit ainsi:

Si les États-Unis obtiennent, dans le cas du Pérou, des réductions tarifaires plus rapidement et, dans certains cas, un accès sans douane et, dans d'autres, des quotas plus élevés, même si le Canada obtient de meilleures conditions qu'actuellement, les Américains ayant eu des réductions ou des accès complètement *free* avant nous, le marché, la simple business, va privilégier les produits américains plutôt que nos produits. Il faut garder cet aspect à l'esprit.

M. Pellerin a ensuite parlé du secteur de l'élevage bovin. Je cite encore une fois ses propos parce qu'il représente l'industrie et que son opinion est digne d'intérêt. Il a notamment fait état de l'importance du marché péruvien pour le boeuf et le porc, mais il a réitéré que les Américains ont un avantage substantiel. Il a dit:

Beaucoup d'abats de boeuf [...] frais, réfrigérés et congelés, sont échangés entre le Canada et le Pérou. Dans ce domaine, l'élimination tarifaire se fera sur les produits congelés en même temps pour le Canada et les États-Unis, mais il faut prendre note que le quota ou le volume exporté par les États-Unis est le double de celui du Canada. Encore une fois, l'accord va privilégier le marché américain.

À long terme, il y aura un accès complètement sans douane pour les carcasses et les coupes de porc, tant pour le Canada que pour les États-Unis. À court et à moyen terme, l'entente est beaucoup plus avantageuse pour les Américains et pourrait affecter sérieusement les produits venant du Canada parce que là encore, les tarifs sur le porc américain seront éliminés à partir de la 5° année, alors que pour le Canada, ils ne le seront qu'à partir de la 17° année.

● (1045)

M. Pellerin a ensuite ajouté ceci:

Toujours dans le domaine du porc, toutes les coupes qui se trouvent dans la catégorie des abats [...] vont démarrer à 325 tonnes par année, pour augmenter à 504 tonnes au bout de la 10° année. Encore une fois, ce ne sont pas des quantités extrêmement importantes. Le Conseil canadien du porc nous dit que malgré tout, il faut appuyer cette entente et qu'une entente avec des quantités qui croissent un peu vaut mieux que pas d'entente du tout avec des risques de représailles. Ils sont d'accord sur ces mesures.

Autrement dit, le Conseil canadien du porc souscrit à l'entente.

M. Pellerin a ajouté: « Les pommes de terre sont un marché où on est extrêmement présents également. » C'est un secteur que je connais d'ailleurs très bien. Il a également dit: « L'accès sans douane favorise beaucoup plus les États-Unis que le Canada, en particulier durant les neuf premières années. » Je dois rappeler à mon collègue manitobain que l'Île-du-Prince-Édouard demeure le plus grand producteur de pommes de terre. Cette petite province arrive en tête des producteurs de pommes de terre au Canada. C'est très important pour nous de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Pellerin a également dit ceci:

Les tarifs sur les pommes de terre fraîches et réfrigérées — ce qui exclut les semences — provenant des États-Unis seront éliminés immédiatement. Quant aux tarifs sur les pommes de terre canadiennes, ils sont sujets à une réduction par étapes et seront éliminés à partir de la 10° année. Là aussi, notre petit marché au Pérou risque de se faire remplacer par des produits américains qui seront plus compétitifs parce qu'ils pourront y entrer sans douane.

Mon point de vue est le suivant. Oui, l'accord est important, mais même avec cet accord que le gouvernement canadien a négocié avec le Pérou et le projet de loi de mise en œuvre que nous débattons, il est triste de constater que les Américains auront l'avantage dans ce marché. Oui, c'est un pas en avant, mais il n'est pas aussi grand que nous l'aurions youlu.

Le dernier point soulevé par M. Pellerin concernait les pommes de terre congelées. Il a dit: « [...] il n'est pas nécessaire de nommer les grandes compagnies canadiennes qui oeuvrent dans ce secteur, vous les connaissez. » Il s'agit bien entendu de McCain, Cavendish, etc. Il a ajouté:

C'est un marché dans lequel nous sommes très actifs aussi, et les producteurs de pommes de terre du Canada comptent sur ce marché, en particulier sur celui de la frite congelée. Si l'entente est conclue, les tarifs sur les pommes de terre congelées des États-Unis seront immédiatement éliminés alors que les tarifs sur les pommes de terre canadiennes seront éliminés par étapes, et le seront complètement à la fin de la 10° année de l'entente. C'est un marché qui, potentiellement, pourrait être intéressant pour le Canada, mais vous comprendrez qu'au cours des 10 prochaines années, les États-Unis auront un avantage concurrentiel important dans le secteur des pommes de terre. Ce n'est donc pas un très gros gain pour le Canada.

Je répète encore que l'accord est important. Il est surtout très important pour le secteur agricole canadien et les producteurs de blé tendre et dur, de bœuf et de porc, de légumineuses, de cultures spéciales et bien sûr de pommes de terre. Toutefois, même avec cet accord, le gouvernement du Canada n'a pas réussi à obtenir les mêmes avantages que les Américains. Il est triste de le constater.

L'accord de libre-échange Canada-Pérou bénéficie certainement de l'appui de beaucoup d'industries agricoles. J'ai mentionné la Commission canadienne du blé, les producteurs de légumineuses, etc. Il est également appuyé par un grand nombre de groupes du milieu des affaires, comme la Chambre de commerce du Canada, et par des organisations du secteur des ressources, telles que l'Association minière du Canada.

Une réduction des droits de douane péruviens contribuera certainement au renforcement de la compétitivité des exportations canadiennes de biens industriels et agricoles.

• (1050)

Par conséquent, l'accord de libre-échange Canada-Pérou est un pas en avant. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, il comporte des garanties sur le plan de la responsabilité sociale des entreprises. Il y a des améliorations au chapitre de la main-d'œuvre et des droits de la personne. Pour toutes ces raisons, je considère que c'est un important projet de loi et je me félicite de sa présentation à la Chambre.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, le député de Malpeque a parlé dans son intervention de l'importance de cet accord pour notre secteur agricole.

Le ministre du Commerce international et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, avec l'appui de leurs secrétaires parlementaires, ont travaillé très fort pour conclure ces accords commerciaux d'une importance critique pour notre agriculture.

À titre de président de la section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques, je suis de très près les relations du Canada avec les Amériques tant du point de vue du commerce que de celui de l'environnement et de la responsabilité sociale — qui constituent mes autres secteurs d'intérêt —, surtout si l'on tient compte du fait que de plus en plus d'États américains souhaitent avoir des relations plus étroites avec le Canada, surtout sur le plan du développement démocratique.

Je me suis récemment entretenu avec l'ambassadeur du Pérou. Nous avons parlé des nombreuses valeurs que nous avons en commun et que respectent nos deux pays, comme la démocratie, la primauté du droit et le marché libre.

Le député de Malpeque a parlé de toutes les organisations qui se sont déclarées fortement en faveur de cet accord de libre-échange avec le Pérou et qui veulent que la Chambre des communes et le Sénat l'adoptent le plus rapidement possible. Malgré les préoccupations exprimées par le député — que je crois sur parole — parce qu'il estime que nos concurrents américains ont encore certains avantages, il a quand même dit que cet accord représente un important progrès. C'est une mesure que nous devons prendre si nous voulons avoir des règles du jeu équitables dans nos relations avec nos concurrents étrangers. Nous devons avoir accès aux marchés. Nous devons disposer d'un mécanisme pour réduire les tarifs, et surtout ceux qui s'appliquent hors contingent dans ces marchés particuliers.

Le député a mentionné que les Producteurs de grains du Canada appuient cet accord, de même que l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire. Les vrais porte-parole du secteur de l'élevage, l'Association canadienne des éleveurs de bovins et le Conseil canadien du porc, souhaitent que l'accord entre en vigueur le plus rapidement possible. Il a également dit que la Commission canadienne du blé veut que nous allions de l'avant.

Dans ma province, le Manitoba, nous produisons beaucoup de pommes de terre. Le Manitoba est l'une des plus grandes provinces productrices de pommes de terre, sans compter qu'à mon avis, il s'agit des meilleures pommes de terre du pays.

Les producteurs de légumineuses du Manitoba et du reste du Canada veulent avoir accès à ces marchés latino-américains. Quand on parle de ventes de haricots, de pois et de légumineuses, ces marchés sont ceux qui intéressent le plus nos producteurs. Nous devons donc veiller à leur donner l'occasion d'exporter.

Je suis heureux que le député ait parlé de l'importance de l'agriculture. J'espère qu'il reviendra pour nous dire que les libéraux appuient l'accord et que nous pourrons avancer aussi vite que possible.

J'aimerais aussi lui demander pourquoi nous n'avons pas eu des accords de ce genre pendant les 13 années où il a siégé du côté du gouvernement et a assumé les fonctions de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

• (1055)

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, je remercie le député de Selkirk—Interlake pour ses observations. Je suis d'accord avec la plupart d'entre elles, mais certainement pas toutes. S'il cultive de bonnes pommes de terre au Manitoba, c'est sans doute parce qu'elles proviennent de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est bien connu.

Comme le député de Selkirk—Interlake et moi l'avons dit dans nos observations respectives, on ne saurait trop insister sur le fait qu'il est essentiel de mettre cet accord en oeuvre dans les plus brefs délais. Je considère qu'il est très différent de celui conclu avec la Colombie, en particulier en ce qui concerne les droits de la personne. Le Pérou a fait d'énormes progrès en matière de droits de la personne et de responsabilité sociale des entreprises. Ce n'est pas le cas en Colombie, ce qui devrait grandement préoccuper la Chambre.

Le député a demandé pourquoi ces accords n'ont pas été signés alors que le Parti libéral, celui qui a atteint l'équilibre budgétaire et déposé dix budgets excédentaires, formait le gouvernement. En deux courtes années, le gouvernement conservateur a mené le pays vers le déficit le plus important de son histoire. Voilà ce qui est déplorable au sujet du gouvernement conservateur. Il ne lui a fallu que deux petites années pour jeter aux oubliettes un budget bien équilibré et les sommes prévues pour des recherches et du développement devant bénéficier au peuple canadien. Tout cela a été gaspillé. L'avenir budgétaire du pays est maintenant inscrit à l'encre rouge à cause de la mauvaise gestion et de l'incompétence des conservateurs en matière d'économie. Je me devais de le mentionner.

En ce qui concerne ces accords commerciaux toutefois, les conservateurs se sont fondés sur le bon travail accompli par le gouvernement libéral, alors que sur le plan économique, ils ont mis à mal la bonne situation financière que nous leur avions laissée et ont plutôt endetté notre pays pour des années à venir. C'est là que réside la différence.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, je trouve le député sympathique, mais je m'interroge sur la tendance des libéraux à avaliser les yeux fermés tout ce que proposent les conservateurs en matière d'échanges commerciaux.

Déclarations de députés

Je pense par exemple au désastre du bois d'oeuvre, une vente à rabais que les libéraux ont aidé à faire adopter au Parlement à toute vapeur. L'accord a coûté des dizaines de milliers d'emplois, sans parler d'amendes de plus d'un milliard de dollars qui ne tarderont pas à nous être signifiées. Les contribuables canadiens auront à les assumer en raison de l'irresponsabilité du gouvernement. Il y a aussi le bradage en matière de construction de navires que les libéraux ont approuvé les yeux fermés également, même si des centaines de travailleurs de chantiers maritimes de circonscriptions libérales écrivaient au Parlement pour nous implorer de ne pas adopter cet accord

Nous avons maintenant dans la figure cet accord conclu avec des malfrats meurtriers paramilitaires et des barons de la drogue de Colombie ainsi que l'accord Canada-Pérou au sujet duquel des gens nous écrivent, comme le reconnaît bien le député, pour nous dire à quel point il est inférieur à celui signé entre le Pérou et les États-Unis

Je ne comprends pas pourquoi ce parti donne son accord systématiquement, les yeux fermés, à tout ce que propose le gouvernement conservateur en matière d'échanges commerciaux, et ce à l'encontre des intérêts du Canada. Les Canadiens perdent des emplois à cause de ces accords piteux et irresponsables.

Pourquoi les libéraux approuvent-ils les yeux fermés tout ce que proposent les conservateurs?

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, je vais répondre directement aux questions du député de Skeena—Bulkley Valley à l'instant.

Cependant, tout d'abord, je tiens à signaler que la personne qui détient le championnat au Canada en matière d'accords donnés les yeux fermés est celui à qui nous devons la présence comme premier ministre du titulaire actuel de ce poste et de son parti du côté des ministériels, c'est le chef du NPD. En effet, c'est à lui qu'on le doit. À l'époque nous avions abouti à un accord en matière d'éducation préscolaire et de services de garde d'enfants, il a fini par appuyer les conservateurs auxquels nous nous opposions sur cette question, de sorte que l'accord n'a jamais vu le jour.

Une voix: C'est votre victoire électorale qui n'a jamais vu le jour.

L'hon. Wayne Easter: Bien évidemment, nous avons perdu les élections; nous le savons. Mais c'est l'appui de son parti concernant des accords déjà établis qui a donné au premier ministre l'occasion de plonger le pays dans l'endettement comme il l'a fait et qui a saboté les accords sur l'éducation préscolaire et les services de garde d'enfants.

Maintenant, pour répondre à sa question, en réalité, nous sommes un pays commerçant à l'échelle planétaire, nous sommes un pays exportateur, et nous devons conclure des accords commerciaux. C'est un pas dans la bonne direction. La chose est d'une importance toute particulière pour le secteur agricole, auquel nous devons également fournir des occasions.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1100)

[Traduction]

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES ENFANTS

M. Brent Rathgeber (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, mardi a démarré la vingt-huitième édition annuelle du

Festival international des enfants de St. Albert. Au cours des cinq jours qu'il durera, ce festival accueillera plus de 50 000 enfants.

De nombreuses prestations mettant en vedette une brochette d'artistes venant d'Écosse, des Pays-Bas, des États-Unis, du Mexique, de Cuba, et de la Nouvelle-Zélande et, bien évidemment, des artistes canadiens, sont prévues. Ces artistes feront la joie et l'émerveillement des jeunes et des moins jeunes.

J'aimerais également remercier les Forces armées canadiennes d'avoir érigé un pont piétonnier temporaire pour que les enfants puissent traverser la rivière Sturgeon pour se rendre aux lieux des spectacles.

Un grand nombre de personnes de ma circonscription ont travaillé extrêmement fort pour préparer ce festival. J'aimerais remercier notamment le ministre du Patrimoine canadien ainsi que le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités pour l'aide qu'il a accordée pour la construction du pont piétonnier temporaire, et saluer le travail inlassable accompli par le maire de St. Albert, M. Nolan Crouse et son personnel et, bien entendu, les Forces armées canadiennes pour la construction rapide du pont.

Je suis certain que tous les participants au Festival international des enfants de St. Albert y vivront une merveilleuse expérience.

LE PROGRAMME ROOTS AND SHOOTS

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, en 1991, Jane Goodall, primatologue et humanitaire de renommée mondiale, a mis sur pied le programme pour enfants Roots and Shoots. Aujourd'hui, plus de 100 000 enfants dans plus de 50 pays y participent. Le programme encourage les enfants à être actifs et à mettre sur pied des projets dans l'intérêt de leur environnement.

Le mois dernier, en compagnie de Mme Goodall et du chef national, Phil Fontaine, nous avons annoncé la conclusion d'un partenariat qui permettra d'offrir le programme Roots and Shoots dans les collectivités des Premières nations. Les Premières nations de Beecher Bay et de Sooke sur l'île de Vancouver, dans ma circonscription, seront les premières à y participer et des collectivités du Yukon et des Maritimes ont déjà manifesté leur intérêt envers le programme.

Cette initiative permettra aux enfants d'être actifs dans leur environnement, d'unir les enfants peu importe les fossés culturels, géographiques et linguistiques qui les séparent, de bâtir leur confiance en soi et d'atténuer une foule de problèmes sociaux.

J'aimerais remercier Mme Goodall, le chef national, Phil Fontaine, et surtout Gina Cosentino de l'Assemblée des Premières Nations ainsi que Jane Lawton et Barbara Cartwright de l'Institut Jane Goodall pour les efforts acharnés qu'ils ont déployés à la réalisation de ce projet.

J'invite les collectivités canadiennes à jeter un coup d'oeil au programme Roots and Shoots et à y prendre part dans l'intérêt de nos enfants et de notre environnement.

[Français]

ROGER MIRON

M. Nicolas Dufour (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, je tiens à rendre hommage à un géant de la chanson country du Québec, M. Roger Miron, qui fête cette semaine son 80^e anniversaire de naissance.

Dès son jeune âge, M. Miron développe un goût prononcé pour la guitare. Il débute sa carrière dans la chanson western en 1950. Deux ans plus tard, il forme son propre groupe avec lequel il se produit un peu partout au Québec, au Canada, aux États-Unis et même en France. En 1956, il connaît un de ses plus gros succès avec sa composition À qui l'p'tit coeur après neuf heures.

Afin de souligner l'anniversaire du célèbre troubadour tyrolien, une trentaine d'artistes de renom offriront un spectacle au Centre Léo-Chaussé de Saint-Sulpice. Des admirateurs de partout au Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario viendront lui rendre hommage à cette occasion. M. Miron est non seulement un artiste aux multiples talents, mais il a aussi permis à plusieurs musiciens d'entreprendre une carrière dans la chanson country.

À titre de député de Repentigny, je tiens à féliciter M. Miron pour l'ensemble de sa carrière et je salue son dévouement pour l'avancement de la musique country au Québec.

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD): Monsieur le Président, selon Statistique Canada, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi dans la région du Grand Victoria a augmenté de 159 p. 100, soit la deuxième augmentation en importance parmi les agglomérations urbaines du Canada.

Nous aurons bientôt besoin de notre part du budget de relance du gouvernement fédéral. La ville de Victoria attend que le projet de remplacement du Blue Bridge, un pont historique, soit approuvé. Le district de Saanich est prêt à moderniser le réservoir Rithets et la station de relevage de Portage Inlet.

Mais plus les jours avancent, plus il sera difficile de respecter l'échéance apparemment arbitraire de mars 2011 pour l'achèvement du projet.

On ne doit pas faire attendre les municipalités si on veut que ces projets dont nous avons grand besoin débutent selon les échéances prévues et créent des emplois. Nos travailleurs ont besoin de travailler.

Ces projets d'infrastructure sont essentiels, non seulement à court terme pour pallier la récession, mais aussi pour la viabilité à long terme de nos villes.

● (1105)

LE PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR L'ENTRAIDE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Claudia Campbell, de Teulon, au Manitoba, où j'habite. Elle s'est vu décerner le Prix du Gouverneur général pour l'entraide.

Ce prix rend hommage à des Canadiens qui font du bénévolat à l'échelle locale et qui donnent un exemple admirable par la compassion et l'amour dont ils font preuve à l'égard de la collectivité.

Claudia est une bénévole tout à fait exceptionnelle. Elle fait partie de l'équipe organisatrice de la foire annuelle de Teulon, est directrice de la société agricole de Teulon et de son district et joue un rôle clé en tant qu'organisatrice du festival des arts de Rockwood depuis sa création, en 1956.

Déclarations de députés

En plus de tout cela, elle joue du piano et de l'orgue à l'église le dimanche depuis 60 ans ou presque. De plus, en tant que professeure de musique, M^{me} Campbell a exercé une influence artistique sur trois générations de ses concitoyens.

Ma ville, Teulon, a déjà eu l'insigne honneur de compter deux autres récipiendaires du Prix du Gouverneur général pour l'entraide. L'an dernier, Bill Docking a reçu cet hommage, et le mari de Claudia, David Campbell, s'est aussi vu remettre ce prix.

Claudia Campbell mérite amplement cette importante reconnaissance, car elle se dévoue inlassablement au bien-être de notre collectivité, à la cause de nos jeunes et à l'épanouissement des arts dans notre localité.

Au nom de mes concitoyens de Selkirk—Interlake, je tiens à la féliciter.

LA FISCALITÉ

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs sont encore à côté de la plaque. Ils disent qu'il n'y a pas à s'inquiéter même si le déficit est colossal. Mais allez donc dire cela aux millions de Canadiens qui savent qu'ils devront payer la note pour l'incurie des conservateurs.

Les Canadiens sont en furie lorsqu'ils constatent que le gouvernement conservateur gaspille des millions et des millions de dollars pour des consultants, des sondages, de la publicité et un gros Cabinet qu'il a encore élargi après le début de la récession.

Toutefois, on sait au moins maintenant comment les conservateurs prévoient payer tout cela. Le chef conservateur a révélé que son plan consisterait à hausser les impôts des familles et des entreprises canadiennes. Cette semaine, il a annoncé dans cette Chambre qu'il ne présentera pas de nouveau budget, et je le cite, « jusqu'à ce que nous soyons obligés de hausser les impôts ».

Le Canada a déjà été un leader du G8, mais les conservateurs essaient de nous reléguer au dernier rang à force de dépenser. Les Canadiens n'ont pas besoin des conservateurs qui ne pensent qu'à dépenser et à lever des impôts en se servant généreusement de l'argent des contribuables.

Dans la conjoncture actuelle, il n'y a que la direction stable des libéraux qui puisse garder le Canada dans la bonne voie.

L'ÉCONOMIE

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de répondre à ces propos.

Les Canadiens se rendent compte que le gouvernement conservateur sait adopter de saines pratiques de gestion financière en cette période de difficultés économiques.

Parlant du programme de relance adopté, le Fonds monétaire international a souligné que c'était un plan opportun, diversifié, bien structuré et de l'ampleur voulue, ajoutant qu'il permettait de protéger les plus vulnérables de la société. C'est exactement ce que nous devons faire.

De leur côté, les libéraux n'ont pas de plan ou d'orientations à proposer, rien à ajouter qui pourrait aider l'économie. Ils continuent de rêver et de chercher des moyens pour reprendre le pouvoir et revenir au bon vieux temps des impôts élevés et des dépenses inconsidérées aux dépens des Canadiens ordinaires.

Déclarations de députés

Le chef libéral critique le déficit tout en réclamant des dépenses supplémentaires de plusieurs milliards de dollars, ce qui est réellement hypocrite. Il affirme que nous devons réformer le régime d'assurance-emploi en adoptant une année de 45 jours de travail, ce qui coûterait des milliards de dollars.

Comment compte-t-il financer une telle proposition? Le chef libéral nous a lui-même mis sur la piste. Il a affirmé qu'il devrait augmenter les impôts.

Il devra soit augmenter les impôts, soit imposer une hausse des charges sociales qui serait très néfaste pour l'emploi.

Le chat est sorti du sac. Ces deux solutions sont néfastes pour l'économie.

[Français]

SYLVIE HARVEY

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, le 7 mai dernier, à l'Hôtellerie Le Boulevard de Sherbrooke, se tenait la septième édition de la Soirée Aequitas organisée par la Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (PEPINES). La Soirée Aequitas est l'occasion de souligner la contribution de femmes, d'hommes et d'organisations en faveur d'une représentativité équitable des femmes dans les sphères décisionnelles en Estrie. Mme Pauline Marois, première femme chef de l'opposition officielle à Québec, y agissait à titre de présidente d'honneur.

Mme Sylvie Harvey, directrice générale de la MRC de Coaticook, a été honorée pour sa contribution à l'avancement des femmes dans les sphères de décision. Sylvie Harvey fut la première femme à occuper le poste de directrice du Centre local de développement de la MRC de Coaticook. Elle avait auparavant fait ses classes à titre de commissaire au développement avant d'être nommée au poste de directrice de la MRC de Coaticook. C'est un honneur bien mérité pour Sylvie Harvey, et je tiens aujourd'hui à rendre hommage à mon tour à cette pionnière de la MRC de Coaticook.

-- -- --

[Traduction]

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Monsieur le Président, le chef du parti libéral semble être un partisan du camouflage. Ou peut-être est-il simplement paranoïaque.

Le Parti libéral du Canada a investi toute son équipe d'avocats du mandat de tenter d'empêcher le recours à un vidéoclip représentant son chef à C-SPAN. Les avocats de C-SPAN ont dit qu'ils n'avaient aucun problème à ce que le Parti conservateur se serve de ce clip et affirmé qu'il s'agissait « de la plus haute forme de discours [...] le discours politique ».

Il est très radical de vouloir écraser la liberté de parole. Les libéraux doivent expliquer pourquoi ils tentent de cacher les nombreux commentaires publics formulés par leur chef du temps où ce dernier vivait au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Il est évident que les libéraux essaient de cacher que leur chef a déjà parlé des États-Unis comme étant son pays. Serait-ce parce que le parc Algonquin est la seule chose qui lui ait manqué quand il était à l'extérieur du pays?

Le chef du Parti libéral a dit ne pas s'inquiéter du temps qu'il a passé à l'extérieur du pays. Pourquoi alors les libéraux et leurs

avocats tentent-ils d'empêcher les Canadiens de mieux connaître le passé de leur chef?

* * *

● (1110)

[Français]

L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-RÉDEMPTEUR DE GATINEAU

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, jeudi le 30 avril, on célébrait le 50° anniversaire de l'école primaire Saint-Rédempteur du secteur Hull de la ville de Gatineau. Une grande soirée de retrouvailles s'est déroulée à l'école même et a permis à d'anciens élèves de renouer et de se souvenir. L'école Saint-Rédempteur, construite en 1959, a une histoire bien particulière. Elle est peut-être une petite école quant à son nombre d'élèves, mais il s'agit d'une grande école quant à la façon dont elle se démarque par ses choix et ses actions. La richesse humaine qui s'est bâtie entre les murs de cette école depuis les 50 dernières années mérite notre admiration et notre attention.

L'école de la rue Saint-Florent est un lieu d'apprentissage où la pédagogie ne se limite pas seulement à la connaissance des chiffres et des lettres: elle enseigne aussi les valeurs humaines. Cette école est fière de son passé et de sa continuité. La directrice actuelle, Mme Catherine Dubuc, et le personnel enseignant prolongent l'inspirante mission éducative de l'école.

Je voudrais féliciter tous les élèves et enseignants d'hier et d'aujourd'hui qui ont participé à la grande histoire de l'école Saint-Rédempteur.

Bravo!

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC): Monsieur le Président, dans les derniers jours, nous avons pu assister à une montée fulgurante de la partisanerie libérale la plus pernicieuse pour les gens de chez nous. Ce n'est qu'illusions et faux espoirs, motivés par une obsession de gagner à n'importe quel prix. Cette partisanerie pernicieuse démontre clairement le vide des idées et le manque clair de direction dans les politiques du Parti libéral.

D'un côté, les libéraux critiquent la taille du déficit et, de l'autre, ils veulent que nous dépensions des milliards de dollars supplémentaires. Ce gouvernement ne s'excusera pas de faire des dépenses afin de stimuler l'économie, pour protéger les emplois et appuyer les chômeurs. Ces mesures sont nécessaires, abordables et à court terme.

Les seules idées qui émanent de ce parti semblent être des idées de nouvelles taxes: plus de TPS, plus d'impôts, augmentation du fardeau fiscal des entreprises. Nous n'avons aucune réponse de ce chef libéral. Chez nous, on appelle ça des girouettes.

[Traduction]

LE PARC QUETICO

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Monsieur le Président, le parc Quetico a été créé il y a 100 ans. Il est situé au milieu de ma circonscription, Thunder Bay—Rainy River.

Tandis que l'exploitation des ressources et l'expansion des sociétés a pris de l'ampleur dans l'ensemble du continent, Quetico a suivi une autre voie. Le parc Quetico a obtenu la désignation de « réserve intégrale » en 1978.

Sur une petite planète, où tant de facteurs influent, les changements climatiques n'en étant qu'un exemple, on a du mal à imaginer qu'une région soit demeurée dans son état sauvage d'origine. Le caractère spécial du parc Quetico ne tient pas au fait qu'il assure la protection de la biodiversité ou même d'un grand nombre d'espèces en voie de disparition. Non. Dans un sens, la richesse du parc Quetico est simplement attribuable au fait qu'il a délibérément été géré de façon judicieuse depuis 100 ans. Cela mérite bien d'être célébré.

Un nouveau plan de gestion permettra au parc Quetico d'être une réserve intégrale en parfait état et de marquer ainsi un retour dans le passé.

Au fil des ans, j'ai passé beaucoup de journées, en fait des semaines entières, à faire du canoë, de la pêche et à profiter du parc Quetico. J'invite tous les députés et tous les Canadiens à découvrir les splendeurs du parc Quetico et à se joindre à moi pour fêter son $100^{\rm e}$ anniversaire.

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, l'hypocrisie des libéraux a atteint des sommets inégalés. D'une part, les libéraux critiquent la taille du déficit et, d'autre part, ils réclament des milliards de dollars de dépenses supplémentaires.

Par exemple, prenons la proposition du chef du Parti libéral au sujet de l'assurance-emploi. On estime qu'elle coûterait des milliards de dollars et entraînerait des charges sociales qui éliminerait des emplois. La proposition nuira aux travailleurs, aux petites entreprises et aux familles.

Le chef du Parti libéral a également un plan pour payer ces énormes dépenses irresponsables et il l'a révélé le 14 avril lorsqu'il a dit: « Nous allons devoir hausser les impôts. » Il a clairement dit qu'il est prêt à augmenter la TPS. Il veut mettre fin à la Prestation universelle pour la garde d'enfants et il a aussi été le premier libéral à parler de la taxe sur le carbone néfaste pour l'emploi.

Nous sommes en période de récession et nous prenons les mesures nécessaires pour protéger les Canadiens, des mesures abordables et à court terme. Nous sommes fiers de dire que le déficit du Canada comptera encore parmi les déficits les moins élevés de tous les pays du G7.

Soyons clairs: nous ne nous excuserons pas de dépenser de l'argent pour protéger les emplois et soutenir les chômeurs.

. . .

● (1115)

[Français]

MARCEL ROBIDAS

Mme Josée Beaudin (Saint-Lambert, BQ): Monsieur le Président, mon collègue de Longueuil—Pierre-Boucher et moi tenons aujourd'hui à saluer la mémoire de Marcel Robidas, qui s'est éteint le 17 mai dernier à l'âge de 85 ans. La vie de cet homme ne saurait être convenablement résumée en une courte minute tant elle a été remplie, et ce, du début à la fin.

Déclarations de députés

D'abord soldat dans l'armée où il découvre les injustices flagrantes commises à l'endroit des francophones, Marcel Robidas a été toute sa vie un ardent défenseur des droits des Québécois — un engagement qui s'illustre notamment par son poste de Grand commandeur de l'Ordre de Jacques-Cartier, où il a oeuvré à l'avancement de l'élite canadienne-française.

Père de 14 enfants, il deviendra maire de Longueuil de 1966 à 1982. À ce titre, son héritage est aussi vaste que riche. On lui doit, entre autres choses, l'annexion de la ville Jacques-Cartier, la création du parc Marie-Victorin et de la base de plein air de Longueuil, le développement du transport en commun, de même que le développement économique de la région.

Son dévouement acharné a changé à jamais le visage de Longueuil. Son décès signifie pour Longueuil la perte d'un de ses bâtisseurs.

* * *

[Traduction]

LA MALADIE DE LOU GEHRIG

Mme Martha Hall Findlay (Willowdale, Lib.): Monsieur le Président, j'encourage tous mes collègues qui restent à Ottawa ce week-end à participer à la neuvième marche contre la sclérose latérale amyotrophique, ou SLA, mieux connue sous le nom de maladie de Lou Gehrig.

[Français]

Des personnes fantastiques, de toutes les sphères de la société, ont vu leur vie bouleversée par la sclérose latérale amyotrophique. Un membre de notre famille politique est affligé par cette terrible maladie.

[Traduction]

En participant à cette marche à Ottawa, vous montrerez votre appui à ces hommes et femmes courageux qui luttent contre la SLA tous les jours, ainsi qu'à leurs familles qui les accompagnent dans cette épreuve.

Près de 3 000 Canadiens souffrent de la SLA. Si mes collègues veulent changer les choses, je les encourage à se rendre au parc Lansdowne demain matin pour marcher, et ce, afin de collecter des fonds pour aider ceux qui souffrent de la SLA ainsi que leurs familles, et de cultiver l'espoir de trouver un jour un traitement grâce à la recherche.

* * *

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Monsieur le Président, quand les choses ne vont pas dans le sens qu'ils veulent, les libéraux se défilent. En fait, le Parti libéral est à l'apogée de son hypocrisie.

Au cours des derniers mois, les Canadiens ont vraiment pris conscience de ce que le chef du Parti libéral pense vraiment du Canada. Tout récemment, nous avons appris que le chef du Parti libéral considérait les États-Unis comme son pays. Le chef du Parti libéral lui-même a dit qu'il n'était pas préoccupé par les 34 années qu'il a passées hors du Canada; cependant, le Parti libéral tente de cacher ces déplorables déclarations.

Les libéraux se défilent et essaient d'escamoter la remarque de leur propre chef selon laquelle les États-Unis sont son pays.

Questions orales

Étant donné qu'ils veulent diriger ce pays un jour, pourquoi les libéraux essaient-ils d'empêcher les Canadiens de connaître les antécédents de leur propre chef?

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, depuis six mois, les conservateurs n'ont pas eu raison une seule fois sur l'économie. Ils se sont trompés en octobre, en novembre, en janvier, en avril et encore aujourd'hui. Ce sont 350 000 emplois qui ont été perdus en raison de cette récession conservatrice. L'accès à l'assurance-emploi est discriminatoire et les fonds pour l'infrastructure sont paralysés.

Comment les conservateurs expliquent-ils une incompétence si flagrante?

[Traduction]

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je dois toujours écouter très attentivement lorsque les libéraux posent des questions, car parfois ils demandent « Pourquoi le déficit est-il si important? » et d'autres fois « Comment l'augmenter davantage? »

Je ne sais pas trop à laquelle de ces deux catégories appartient la question du député aujourd'hui, mais je me dois de lui rappeler que la position qu'a prise notre gouvernement est d'aider les Canadiens. Nous avons mis en oeuvre un Plan d'action économique qui aidera les Canadiens.

Je devrais rappeler au député qu'il a voté en faveur de ce plan. C'est ce plan qui aidera les Canadiens à surmonter la crise et non les discours du Parti libéral qui suggère tantôt d'augmenter le déficit, tantôt de le réduire.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, le vrai problème, c'est l'incompétence des conservateurs. Ils ont détruit la sécurité financière du Canada bien avant qu'il ne soit question de récession.

Maintenant, les conservateurs accusent un manque à gagner de plus de 50 milliards de dollars, sans avoir obtenu de résultats concrets. C'est là que le bât blesse: aucun nouvel emploi créé, 350 000 emplois perdus et pas d'assurance-emploi pour les Canadiens vulnérables.

Qu'est-ce que les conservateurs ont à dire au premier ministre McGuinty, au premier ministre Stelmach et au premier ministre Campbell, qui disent tous que le gouvernement a tort et fait preuve d'incompétence dans le dossier de l'assurance-emploi?

● (1120)

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, une fois de plus, je me demande où le député va chercher ses faits. Lundi, j'étais à une réunion avec notre ministre des Finances et tous les ministres des Finances du Canada. Tous ont complimenté, en termes élogieux, la manière dont le gouvernement fait face à la récession mondiale.

C'est en partenariat avec les provinces que nous avons pu créer un fonds de relance qui est probablement plus important que n'importe quel autre au monde. En fait, c'est le plus important du G7.

Si le député juge que ces mesures ne suffisent pas, qu'aimerait-il que nous fassions?

L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Faire preuve de compétence serait un bon début, monsieur le Président.

Manifester un certain leadership moral au sujet des bonis de l'Office d'investissement du RPC ne constituerait pas une ingérence dans le travail essentiellement indépendant de l'Office. Il a perdu quelque 24 milliards de dollars. Notre économie a rétréci et 350 000 travailleurs sont au chômage. Des dizaines de milliers parmi les plus vulnérables des Canadiens n'ont pas accès à l'assurance-emploi. Il y a des gens qui souffrent partout dans le pays.

Dans cet environnement, il faut agir d'une manière morale et compétente en invitant l'Office d'investissement du RPC à revoir sa politique...

Le Président: L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances a la parole.

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, pour une fois, le député avance un argument valable. Nous savons maintenant où il s'en va. Il est important que les différents ministères et organismes, à tous les niveaux, utilisent à bon escient l'argent des contribuables.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada est un organisme indépendant, mais il doit se montrer raisonnable dans la rémunération de ses dirigeants.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelque chose qui ne va pas dans les réponses qui ont été données.

Les propos du premier ministre Campbell rapportés dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui montrent bien que l'assurance-emploi est maintenant une question d'unité nationale. Nous savons d'expérience que le transfert des coûts aux provinces, qui accroît leurs dépenses de sécurité sociale, aura de graves conséquences sur leur budget et leur situation.

Pourquoi le gouvernement se montre-t-il tellement rigide? Pourquoi refuse-t-il d'envisager une norme nationale unique d'admissibilité à l'assurance-emploi?

M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, ce qui est inadmissible, c'est que ce parti a amputé le Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 25 milliards de dollars pour équilibrer son budget.

Nous ne l'avons pas fait. Nous avons ajouté des milliards pour favoriser la formation et l'acquisition de nouvelles compétences, pour prolonger de cinq semaines les prestations d'assurance-emploi au profit de 400 000 personnes, pour faciliter le partage du travail afin d'aider du même coup les employeurs et les employés. Voilà ce que nous avons fait.

Nous nous soucions des plus vulnérables et de ceux qui souffrent dans cette période difficile.

[Français]

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question très précise. Le refus du gouvernement d'avoir un seuil d'accessibilité pour tous les Canadiens signifie qu'il est en train de refiler la récession aux provinces. Il veut pelleter ses problèmes et décharger ses responsabilités dans la cour des provinces. Les coûts des services sociaux vont augmenter à cause de ce refus de la part du gouvernement. J'espère que celui-ci aura l'occasion, dans les trois semaines à venir, de changer sa politique si négative.

[Traduction]

M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, il n'y a qu'un mot pour décrire cela : hypocrisie. D'une part, les députés ne veulent pas que le déficit augmente et, de l'autre, ils veulent dépenser des milliards de dollars. Ils ont pris à leur compte les 360 heures ou l'année de travail de 45 jours du NPD. Ils les ont empruntés sans avoir l'intention de les restituer.

Voici ce que Don Martin, du *Calgary Herald*, a dit de ce plan: « Seulement 360 heures pour avoir accès à presque un an de prestations! Voyons, c'est un peu exagéré, même pour des libéraux. Il y a de nombreux autres moyens de bonifier le système, en commençant par les 500 millions de dollars prévus par les conservateurs pour prolonger les prestations des travailleurs de longue date. »

Voilà comment il convient d'améliorer les prestations, et c'est exactement ce que nous faisons pour les travailleurs canadiens.

* * *

● (1125)

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, de la hausse de 16 milliards de dollars du déficit annoncée cette semaine, près de la moitié ira en aide au secteur de l'automobile. Ottawa fait ainsi passer son aide de 2,7 à 10 milliards de dollars. Il s'agit de 1,4 million de dollars par emploi. En comparaison, le secteur forestier et le Québec reçoivent des pinottes. On n'a aucun problème avec un plan d'aide pour le secteur de l'automobile, mais on veut de l'équité. Actuellement, l'aide au secteur automobile par emploi est 1 400 fois plus importante.

Pourquoi les conservateurs refusent-ils d'aider le secteur forestier et le Québec, alors qu'ils sont prêts à faire mer et monde pour le secteur automobile et l'Ontario?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de la chance qu'il me donne de répondre au constat suivant. Dans les derniers jours, nous avons pu assister à une montée fulgurante de la partisanerie libérale la plus pernicieuse pour les gens de chez nous. Il s'agit d'illusions et de faux espoirs motivés par une obsession de gagner à n'importe quel prix. Dans les derniers jours, les libéraux ont fait preuve d'une duplicité inconséquente. J'invite les députés du Bloc à faire preuve de solidarité envers le secteur forestier.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, le moins que l'on puisse dire est que cette réponse est une véritable bourde. Le gouvernement se cache derrière le comité spécial sur la forêt pour justifier son inaction. Les besoins des entreprises

Questions orales

forestières sont connus: il faut des liquidités. L'industrie, le gouvernement du Québec, les syndicats et les élus régionaux le disent. Il faut des liquidités.

Qu'attend le gouvernement pour s'ouvrir les oreilles, donner des réponses intelligentes et fournir ces liquidités et ces garanties de prêts que demande l'industrie?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, tandis que le Bloc fait de la politique sur le dos des travailleurs tout en promettant des mesures qui risquent de mettre en péril l'ensemble de l'industrie, notre gouvernement offre de l'aide concrète à l'industrie pour protéger les familles et les collectivités forestières.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, le consensus pour une réforme globale de l'assurance-emploi s'élargit de jour en jour. Les syndicats et plusieurs conférences des élus des régions du Québec réclament une modernisation du régime que les libéraux ont mis en place et qui ne répond plus aux problèmes de chômage d'aujourd'hui.

Est-ce que ce gouvernement conservateur va enfin se rendre compte que le monde de l'emploi vit une situation exceptionnelle et que cela exige une réponse globale?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, nous savons tous qu'avoir un travail comble un besoin fondamental, celui de l'estime de soi et de la réalisation. Chacun a droit à une vie professionnelle satisfaisante lui permettant de bien vivre. C'est pourquoi notre Plan d'action économique a mis en place des mesures concrètes pour traverser la crise économique.

Tout d'abord, nous avons augmenté le nombre de semaines admissibles de cinq semaines. Nous avons également amélioré le Programme de travail partagé en le prolongeant de 14 semaines. Nous avons ensuite investi dans la formation de la main-d'oeuvre pour que les travailleurs soient mieux formés pour le futur tout en étant payés pour le faire. Nous avons également gelé le taux de cotisation.

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré que si la récession devait s'accentuer, il en ferait plus pour aider les chômeurs. Le plan du Bloc, plus complet que celui des libéraux, propose un seuil d'admissibilité de 360 heures, l'abolition du délai de carence, l'augmentation des prestations de 55 à 60 p. 100 du salaire et l'augmentation du salaire assurable à 42 500 \$.

La récession est là. Qu'attend le gouvernement pour agir?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, contrairement à l'idéologie du Bloc qui alimente un climat d'incertitude sociale, notre Plan d'action économique du Canada donne espoir à nos concitoyens. Notre plan contribue à un futur prometteur et prospère.

Questions orales

[Traduction]

L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, pour 2008 et 2009, David Denison a été récompensé par une prime de 6 millions de dollars; Mark Wiseman a obtenu 5 millions, Donald Raymond, 3,5 millions, et Graeme Eadie, 3,2 millions de dollars. Qu'ont-ils fait? Ces quatre dirigeants de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada ont perdu 24 milliards de dollars.

Comment peuvent-ils risquer l'argent des pensions des Canadiens sur les marchés, perdre autant et être récompensés à hauteur de 18 millions de dollars pour deux ans? Comment est-ce possible? Pourquoi le gouvernement ne fait-il rien à ce sujet?

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, en réponse à une question posée plus tôt, j'ai déclaré que nous nous attendions à ce que la rémunération des dirigeants d'organismes indépendants du gouvernement qui ont été créés par une loi du Parlement que la majorité des parlementaires ont approuvée soit raisonnable.

Leur rémunération a été réduite de 31 p. 100 depuis l'an dernier. En fait, le rendement moyen de l'office sur une période de quatre ans est très solide.

● (1130)

L'ÉCONOMIE

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, le premier ministre a déclaré qu'il n'y aurait pas de déficit. En novembre, il parlait d'un léger excédent. En janvier, il était question d'un déficit de 34 milliards de dollars. Aujourd'hui, les conservateurs admettent qu'ils feront le plus gros déficit de l'histoire du Canada. Le ministre des Finances a changé ses chiffres si souvent que plus personne ne croit qu'il sait ce qu'il fait.

Pour le bien du Canada, est-ce que le premier ministre acceptera de remettre les livres au directeur parlementaire du budget pour obtenir une évaluation honnête de la situation?

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, la réponse est non. Nous avons un ministre des Finances très compétent qui a très bien su nous faire naviguer à travers une récession mondiale. En fait, nous avons injecté 29 milliards de dollars, soit près de 2 p. 100 du PIB, dans l'économie sous forme de mesures de relance cette année.

Nous nous soucions des Canadiens. Nous les aidons. Nous sommes là pour aider les entreprises qui se débattent pour survivre. Nous sommes là pour aider ceux qui perdent leur emploi.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, les gens de ce côté-là de la Chambre ne savent pas comment créer des emplois. Ils ne savent pas comment stimuler vraiment l'économie. Qui plus est, et c'est tragique, soit ils ne sont pas capables d'être honnêtes avec les Canadiens, soit ils ne savent pas compter. Personne ne fait confiance aux conservateurs, parce qu'ils inventent au fur et à mesure.

Le directeur parlementaire du budget a pour rôle de présenter le budget sans les manoeuvres politiques et les faux-semblants. C'est ce que le premier ministre a dit qu'il ferait. Le premier ministre acceptera-t-il de laisser les professionnels évaluer les livres?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, la députée parle du déficit, mais propose du même souffle des dépenses supplémentaires représentant des milliards et des milliards de dollars qui creuseraient le déficit encore davantage.

Son chef de la coalition, le chef du Parti libéral, fait la même chose. D'une part, il critique le déficit, mais d'autre part, il propose une année de travail de 45 jours aux fins de l'assurance-emploi, ce qui aggraverait encore le déficit. Il s'oppose au sauvetage du secteur de l'automobile quand il est en Colombie-Britannique, mais il veut qu'on en fasse davantage pour ce secteur quand il est en Ontario.

La coalition devrait commencer à adopter des positions plus cohérentes afin que nous puissions comprendre sa façon de penser.

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre Gordon Campbell, qui a été réélu récemment, s'est joint au concert de ceux qui réclament une norme nationale pour l'assurance-emploi. Il se joint ainsi à un groupe diversifié qui inclut le CCPA, des syndicats, l'Institut C.D. Howe, la Banque TD, un certain nombre de premiers ministres et même la femme du ministre des Finances. Ce que ces gens comprennent, contrairement aux conservateurs, c'est que l'assurance-emploi est le meilleur moyen de stimuler l'économie.

Nous savons que les gens dépensent cet argent tout de suite, parce qu'ils en ont besoin pour vivre. Chaque dollar de prestation d'assurance-emploi génère pour 1,60 \$ d'activité économique. Cette mesure est pleine de bon sens du point de vue de l'économie. Est-ce la raison pour laquelle le gouvernement s'y oppose?

M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, je trouve cela très intéressant d'entendre le député de Dartmouth—Cole Harbour tenir ces propos. Voici ce qu'il disait pourtant au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences et du développement social le 1^{er} avril 2008, à propos des taux régionaux, qui font augmenter les prestations et diminuer la période quand le taux de chômage augmente: « D'après moi, si l'on se débarrasse des taux régionaux, et il y a des changements qui s'imposent au système d'assurance-emploi en raison de circonstances économiques, ce sont les gens des régions qui en pâtiront d'une façon disproportionnée. »

Il est en faveur des taux régionaux, mais maintenant il les dénonce. C'est un visage à deux faces. Ce qu'il dit, c'est: « N'augmentez pas le déficit; dépensez davantage. »

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, les propos du secrétaire parlementaire sont beaucoup plus sensés depuis qu'il cite les libéraux, même hors contexte. Les conservateurs affirment qu'ils rendent le Programme d'assurance-emploi équitable en ces temps difficiles.

Or, mettons les choses en contexte. Le déficit de 50 milliards de dollars pour un an prévu par le ministre des Finances pourrait financer notre proposition pour les 40 prochaines années. Notre plan aiderait 150 000 familles, qui mettraient immédiatement cet argent dans l'économie réelle. Elles ont besoin de cet argent, tout comme l'économie d'ailleurs.

Tout le monde en sortirait gagnant. C'est une mesure de relance prudente sur le plan économique, responsable sur le plan financier et parfaite pour les familles et l'économie. Est-ce pour cela que le gouvernement ne comprend pas?

M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement comprend. C'est justement pour cela que nous avons dépensé 1 milliard de dollars pour la formation et le perfectionnement. C'est aussi pour cela que nous bonifions les prestations pour tout le monde.

Du reste, citons ce que Harvey Enchin, du *Vancouver Sun*, avait à dire concernant le plan des libéraux. Voici qu'il a dit: « L'option des libéraux semble non seulement illogique, mais elle entraînerait également une hausse du déficit fédéral — et probablement des impôts — sans faire quoi que ce soit au sujet du fait que bien des emplois qui ont disparu ne seront jamais remplacés. Le gouvernement conservateur a raison de la rejeter. Le gouvernement fédéral est sur la bonne voie en investissant dans des programmes de formation et de transition. »

Voilà ce que nous faisons. Voilà ce que veulent les Canadiens.

* * *

● (1135)

[Français]

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

Mme Alexandra Mendes (Brossard—La Prairie, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement justifie les coupures mesquines dans la culture et la recherche scientifique par l'ampleur du déficit. Pourtant, on le sait, il y a d'autres dépenses dans lesquelles les conservateurs auraient pu sabrer pour mieux équilibrer nos finances. À titre d'exemple, les dépenses publicitaires du gouvernement ont doublé depuis l'arrivée des conservateurs.

Pourquoi les conservateurs manquent-ils à ce point de jugement et de compétence?

[Traduction]

M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas exactement comment réagir à ces propos. La députée a voté en faveur d'un plan d'action économique qui prévoit une augmentation du financement au titre des arts et de la culture au Canada. J'ose espérer qu'elle a pris connaissance du plan en faveur duquel elle a voté.

Avons-nous réexaminé la situation? Nous sommes-nous assurés que chaque dollar venant des contribuables est dépensé de façon aussi efficace et efficiente que possible? Il va sans dire que c'est ce que nous avons fait, monsieur le Président. C'est d'ailleurs ce que les Canadiens attendent de nous. Nous avons joint le geste à la parole dans le domaine des arts et de la culture.

[Français]

Mme Alexandra Mendes (Brossard—La Prairie, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs préfèrent faire de la politique avec l'argent des contribuables, plutôt que de relancer l'économie. Près de 90 millions de dollars en publicité, 31 millions de dollars pour des sondages — à raison de deux sondages par jour. Un milliard, je répète, un milliard de dollars en deux ans pour des consultants, comme celui qui a aidé le ministre des Finances à se tromper si royalement sur l'ampleur du déficit.

Questions orales

Combien de laboratoires fermés et combien de tournées culturelles annulées ces sommes auraient-elles pu sauver?

[Traduction]

M. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, la députée nous accuse de nous livrer à des jeux politiques, mais voici ce que son chef a dit au sujet de la politique dans un article publié dans la page des opinions du *New York Times*, le 5 août 2007:

[...] La politique, c'est du théâtre. Prétendre avoir des émotions qu'on ne ressent pas vraiment fait partie du travail.

Voilà ce que le chef libéral a écrit, à titre de simple député, dans un article d'opinion publié dans le *New York Times*. Les libéraux font semblant de s'intéresser à ce qui se passe au Canada, mais ce sont les conservateurs qui agissent vraiment dans l'intérêt des Canadiens.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, on apprend que le ministre de l'Environnement est à refaire, une fois de plus, la stratégie en matière de lutte contre les changements climatiques, retardant l'entrée en vigueur de cibles de réduction. C'est le quatrième report. Ces reports ont commencé avec les libéraux et se poursuivent maintenant avec les différents ministres conservateurs.

Au lieu de se cacher sous de faux prétextes, le ministre admettra-til que toutes ces manigances et ces reports n'ont qu'un seul but, soit de protéger ses amies les pétrolières?

[Traduction]

M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a très clairement déclaré être déterminé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 p. 100 d'ici 2020. C'est l'une des cibles les plus ambitieuses de l'histoire canadienne.

Le ministre a déjà annoncé la prise d'un règlement visant à réduire les émissions de gaz d'échappement des véhicules. Il annoncera un règlement concernant le charbon thermique et il fera bientôt connaître les politiques de compensation du gouvernement. Nous assurons un leadership fort en matière d'environnement. Nos partenaires du continent et de la communauté internationale nous emboîtent le pas dans nos efforts pour harmoniser l'approche mondiale.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, la réalité c'est que depuis hier, le gouvernement n'a pas de stratégie, pas de plan, pas de politique et pas de règlement. C'est ça, la réalité.

Un Sommet sur l'environnement doit se tenir en décembre prochain, à Copenhague, pour préparer la suite de Kyoto. Pendant que de nombreux pays chiffrent leurs objectifs de réduction de GES pour la phase II de Kyoto, le Canada, lui, n'envisage même pas de débuter la phase I.

Le ministre va-t-il enfin faire respecter la signature du Canada et mettre en place dès maintenant un véritable plan de lutte contre les changements climatiques?

Questions orales

[Traduction]

M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, dans les faits, le député a voté contre le plan qui prévoyait accorder 350 millions de dollars au Québec pour l'aider à mettre en oeuvre son programme environnemental. Il a également voté contre l'affectation de 1 milliard de dollars pour l'infrastructure verte, de 300 millions de dollars pour un programme d'aide pour les rénovations éconergétiques et de 1 milliard de dollars pour le captage et le stockage du carbone. Il y a deux semaines, le comité s'est rendu en Alberta pour étudier la situation des émissions de gaz à effet de serre des sables bitumineux, mais le député n'était pas de la partie. On pourrait même si demander si le dossier de l'environnement lui tient vraiment à coeur.

* * *

[Français]

LES ISOTOPES MÉDICAUX

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le Président, on s'attendait à ce qu'un pays qui produit 50 p. 100 des isotopes médicaux du monde fasse preuve de leadership. Or les gouvernements libéral puis conservateur se sont mis la tête dans le sable et ont manqué à leurs responsabilités dans le dossier des isotopes médicaux.

Si on voulait une preuve de plus que le fédéral est incompétent quand il est question de santé, la voilà!

La ministre de la Santé reconnaîtra-t-elle qu'elle a failli à sa tâche en ne s'assurant pas, au terme des incidents de décembre 2007, que le monde n'aurait plus à vivre de pénurie d'isotopes médicaux à cause de l'incurie du Canada?

● (1140)

[Traduction]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, depuis 2007, le gouvernement et les fournisseurs de soins de santé ont mis au point des mesures d'urgence pour atténuer l'impact sur les patients. Ces mesures comprennent l'utilisation d'isotopes de rechange, comme le thallium 201 pour les balayages cardiaques.

La ministre des Ressources naturelles collabore de près avec la communauté internationale pour régler les problèmes d'approvisionnement. Santé Canada demeure en communication avec les provinces et les territoires et a discuté de la mise en oeuvre des mesures d'urgence visant à fournir des isotopes médicaux de rechange.

* * *

[Français]

ÉNERGIE ATOMIOUE DU CANADA LIMITÉE

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, il faut croire que les mesures prises par le gouvernement étaient à tout le moins très inefficaces. Maintenant, on voit que des malades souffrent.

La précipitation du gouvernement à privatiser Énergie atomique du Canada limitée est suspecte quand on sait que Jean-François Béland, un ancien conseiller senior au Bureau du premier ministre et aussi membre du cabinet du député de Beauce alors ministre de l'Industrie, est maintenant à l'emploi de la firme française Areva spécialisée dans le nucléaire.

Doit-on comprendre que la vitesse avec laquelle le gouvernement veut procéder à cette privatisation est très directement liée à la présence de ce monsieur dans le dossier et que le gouvernement a privilégié ses amis...

Le Président: L'honorable ministre de la Santé a la parole. [*Traduction*]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, la ministre des Ressources naturelles collabore de près avec ses partenaires internationaux pour régler les problèmes d'approvisionnement.

La pénurie actuelle d'isotopes est inquiétante, mais les Canadiens peuvent avoir l'assurance que le gouvernement prend des mesures à court terme et étudie des solutions à long terme. J'ai communiqué avec mes homologues des provinces et des territoires, avec la secrétaire d'État américaine à la Santé et avec la communauté médicale et les experts sur le terrain.

Je le répète, ma collègue, la ministre des Ressources naturelles, collabore de près avec ses partenaires internationaux pour trouver une solution mondiale à ce problème.

L'ÉCONOMIE

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, aux dernières élections, les conservateurs parlaient de se serrer la ceinture. Or, les seules ceintures qui se serrent sont celles des Canadiens.

Au début de la récession, la première réaction du premier ministre a été (a) de grossir son Cabinet de 20 p. 100, (b) de nommer 18 nouveaux sénateurs conservateurs, et (c) de commander une nouvelle flotte de limousines.

Le gouvernement admettra-t-il qu'il est trop aveuglé par ses propres intérêts partisans pour faire le ménage dans les finances nationales?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, le vrai défi, c'est comprendre la position des libéraux sur l'économie.

D'abord, les libéraux s'attaquent au déficit pour lequel ils ont voté. Ensuite, ils veulent l'accroître avec une année de travail de 45 jours qui coûterait des milliards de dollars. Le chef des libéraux affirme que la coalition, à laquelle il a adhéré, aurait divisé le Canada. Quand il est en Colombie-Britannique, il s'oppose à l'aide au secteur de l'automobile. Quand il est en Ontario, il veut que l'aide à ce secteur soit plus importante et plus rapide. Il est difficile de suivre les multiples volte-face des députés d'en face.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, sur les 17 milliards de dollars dont disposait le gouvernement pour ses achats militaires, il a eu recours à un fournisseur unique dans 40 p. 100 des cas lors de sa première année au pouvoir. On estime que le recours à un fournisseur unique augmente les coûts de 30 p. 100. Toutefois, ce n'est que la pointe de l'iceberg.

Nous avons un ministre des Finances qui a le don d'attribuer des contrats illégaux à ses amis, mais qui n'est pas capable d'évaluer les déficits. Nous avons un premier ministre, qui aime apparaître à la télévision américaine alors qu'il est en train de précipiter l'économie de notre pays dans le gouffre. Pourquoi?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons un véritable leader canadien.

Le chef libéral, lui, est le père de la taxe sur le carbone, qu'il a donnée en adoption à son prédécesseur. Il veut maintenant faire un test de paternité pour prouver qu'il n'a jamais été le père de ce bébé de goudron. Il attaque le déficit pour lequel il a voté, mais il demande des milliards de dollars supplémentaires pour établir une

De ce côté-ci de la Chambre, nous voulons une réduction d'impôt, un plan d'action économique solide et des résultats concrets pour les Canadiens. Ce sont les valeurs que défendent notre chef.

• (1145)

année de travail de 45 jours.

LES ISOTOPES MÉDICAUX

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens atteints du cancer subissent un stress énorme. L'arrêt du réacteur de Chalk River a perturbé l'approvisionnement nécessaire en isotopes médicaux dont 5 000 patients ont besoin tous les jours au Canada. Le gouvernement a connu une situation semblable il y a un an et demi. À l'époque, il a dit qu'elle ne se reproduirait plus.

Quelle planification a-t-on faite pour éviter que l'approvisionnement en isotopes médicaux ne soit interrompu alors que des vies en dépendent? Il ne suffit pas de se préoccuper.

Pourquoi les conservateurs sont-ils si incompétents?

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, depuis 2007, le gouvernement et les fournisseurs de soins de santé ont instauré des mesures de contingence pour minimiser l'incidence sur les patients. On fait notamment appel à d'autres types d'isotopes, comme le thallium.

Je collabore avec mes homologues provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des représentants des États-Unis et les experts médicaux dans ce dossier. Ma collègue, la ministre des Ressources naturelles, travaille avec la communauté internationale.

Santé Canada a prévenu les provinces et les territoires à l'avance et les tient régulièrement à jour. Nous travaillons avec des experts en isotopes pour obtenir des conseils médicaux quant aux solutions possibles à la pénurie, dont l'utilisation d'autres types d'isotopes médicaux.

[Français]

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, environ 2 millions de tests de dépistage du cancer sont faits chaque année au Canada grâce à des isotopes radioactifs. De plus, les isotopes de Chalk River sont utilisés pour quelque 10 millions de tests chaque année aux États-Unis.

La ministre se rend-elle compte que 80 p. 100 de ces examens ne pourront être menés pendant que le réacteur est hors service? Pour les cardiaques et les cancéreux, les conséquences de la mauvaise gestion des conservateurs sont une question de vie ou de mort. Que fait la ministre? Quel est son plan? Y aura-t-il entre autres des fonds pour l'acquisition de nouveaux scanners TEP, essentiels au dépistage des cancers?

[Traduction]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, je répète que c'est une question internationale qui nécessite une coopération internationale et une réponse mondiale.

Santé Canada a prévenu les provinces et les territoires à l'avance et les tient régulièrement à jour. Je travaille avec des experts en isotopes pour obtenir des conseils médicaux quant aux solutions possibles à la

Questions orales

pénurie, dont l'utilisation d'autres types d'isotopes. Nous nous prévalons également d'autres moyens d'action, comme les programmes d'accès spécial et les essais cliniques, pour offrir d'autres options aux Canadiens.

Santé Canada prend toutes les mesures possibles pour assurer l'accès aux différents types d'isotopes, lorsque c'est possible.

I A FIGGALIT

LA FISCALITÉ

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, Craig Oliver, de CTV, a demandé au chef libéral: « Vous êtes le premier chef qui, comme candidat à la direction de son parti, a parlé d'une taxe sur le carbone, et on vous l'a vivement reproché. Êtesvous toujours convaincu de la valeur de la taxe sur le carbone? Bien sûr, n'est-ce pas? » Et le chef libéral a répondu: « Effectivement, Craig. J'ai appris qu'il n'y a pas de sanction plus sévère en politique que celle qui est réservée à celui qui est le premier à avoir une bonne idée. »

Est-ce que c'est ce à quoi le chef libéral pensait lorsqu'il a dit le mois dernier: « Nous allons devoir augmenter les impôts »?

Le secrétaire parlementaire du premier ministre aurait-il l'obligeance de mettre la Chambre au courant?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, le chef libéral devrait s'attribuer davantage de mérite. Il est le père de cette idée de taxe sur le carbone. Il l'a ensuite cédée en adoption à son prédécesseur. Il réclame maintenant une vérification de paternité pour prouver que ce bébé de goudron n'est pas le sien.

Le chef libéral a dit que la coalition, qu'il a pourtant approuvée de sa signature, ferait éclater le Canada. Il s'attaque à un déficit qu'il a approuvé, et il réclame des dépenses de milliards de dollars et même une année de travail de 45 jours aux fins de l'assurance-emploi. Lorsqu'il se trouve en Grande-Bretagne, il est britannique. Lorsqu'il est aux États-Unis, il est américain. Lorsqu'il est en Colombie-Britannique, il dénonce le renflouement de l'industrie de l'automobile. Lorsqu'il est en Ontario, il réclame des mesures encore plus importantes pour secourir cette industrie. Le chef libéral ne semble pas trop savoir qui il est.

[Français]

LES INFRASTRUCTURES

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement est incapable de transférer l'argent promis pour les infrastructures dans les communautés qui en ont besoin. Seulement 6 p. 100 des fonds pour les infrastructures sont parvenus aux communautés.

Pourquoi le gouvernement retarde-t-il les transferts pour les infrastructures dans les communautés?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, cela m'étonne un peu que cet honorable député me pose une telle question parce qu'au centreville d'Ottawa, dans son propre comté, il y a maintenant des constructions au Centre des congrès d'Ottawa, constructions financées par le gouvernement du Canada.

Questions orales

La coalition critique nos politiques et nos déficits mais, en même temps, elle dit qu'on devrait dépenser davantage et plus vite. La coalition doit décider si le déficit est trop grand ou trop petit. Nous ici, nous gérons bien notre économie.

(1150)

[Traduction]

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, tous les Canadiens sont prêts à se mettre à l'œuvre et attendent que le gouvernement s'organise.

Voyez le cas de Perth, en Ontario. Il ne s'agit pas d'Ottawa-Centre. La ville n'a pas reçu un rond. Elle ne sait même pas où en est l'étude de sa demande. On retarde le versement des fonds pour que les villes et localités soient incapables d'achever leurs projets d'infrastructure dans les délais prévus de 24 mois. Le maire de Perth craint que sa ville ne doive rendre au gouvernement fédéral l'argent qu'elle finira peut-être par recevoir.

Le gouvernement va-t-il au moins lever cette limite peu réaliste et sera-t-il raisonnable avec les collectivités, grandes et petites?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, nous avons doublé le montant du produit la taxe sur l'essence qui revient aux municipalités et nous en avons devancé le versement pour qu'elles reçoivent cet argent plus rapidement. Nous annonçons notre appui à des projets aux quatre coins du Canada.

Toutefois, le chef de la coalition de l'opposition, que le député a appuyée, a déclaré: « Il n'est pas logique de dire que nous avons adopté un budget en avril et de s'impatienter parce que nous sommes le 1^{er} mai. Il faut attendre un certain temps afin de savoir si les mesures que nous avons appuyées ont donné des résultats. »

Il faudra du temps, mais la coalition des libéraux et des néodémocrates ne peut soutenir en même temps que le déficit est trop lourd et que nous devons dépenser davantage et plus rapidement.

* * *

[Français]

L'AÉROPORT DE MIRABEL

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, l'aéroport de Mirabel s'est vu retirer sa tour de contrôle sous prétexte que le trafic aérien était insuffisant. Les représentants de Bombardier, Pratt & Whitney, Bell Helicopter, L3 Communications, Helibellule et Federal Express ont envoyé une lettre au ministre des Transports le 23 avril, l'exhortant à corriger cette situation. Le ministre n'a pas daigné répondre à cette lettre et accorder un statut spécial à l'aéroport qui est devenu, au fil des ans, une infrastructure de l'industrie aéronautique.

Le ministre va-t-il faire en sorte que Mirabel obtienne à nouveau sa tour de contrôle et permettre à l'industrie aéronautique de poursuivre son expansion?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de sa question.

La sécurité du système de transport aérien canadien est une question importante pour ce gouvernement. Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est conscient de la situation à Mirabel et il a demandé aux fonctionnaires de l'examiner.

Des fonctionnaires se réuniront avec les intervenants clés ce matin. En 2007, NAV Canada a entrepris une analyse des services à Mirabel. Cette analyse se poursuit et j'invite le député à travailler avec nous pour résoudre la question.

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, depuis l'absence d'un tour de contrôle, deux incidents, heureusement sans conséquence, se sont produits à Mirabel. La décision de NAV Canada a pour effet de nuire au développement et aux investissements de l'industrie aéronautique de Montréal.

Le ministre va-t-il entendre raison et redonner à l'aéroport international de Mirabel sa tour de contrôle?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, je crois que mon distingué collègue reconnaîtra qu'en 2007, NAV Canada a entrepris une analyse des services offerts à Mirabel, et Transports Canada a déterminé que les changements proposés par la suite n'auraient pas d'effets négatifs sur la sécurité.

Cela étant dit, si un groupe d'usagers s'inquiètent à propos des changements au niveau des services, nous nous ferons un plaisir de les rencontrer pour en discuter davantage.

* * *

[Traduction]

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Glen Pearson (London-Centre-Nord, Lib.): Monsieur le Président, au début de la semaine, il s'est produit un événement inédit dans cet édifice. En effet, 19 ambassadeurs africains ont comparu à leur demande devant le Comité des affaires étrangères dans un élan de solidarité avec les huit pays africains dont les fonds de développement ont été sabrés substantiellement par l'ACDI. Ils ont fait valoir aux membres du comité que notre réputation de pays compatissant en souffrirait si nous allions de l'avant avec ces coupes.

La ministre de la Coopération internationale reconsidérera-t-elle ces coupes à la lumière de cet événement?

L'hon. Jim Abbott (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, le député a raison. Il y a effectivement 18 représentants de pays africains qui ont participé à cette réunion. Malheureusement, leur rapport au comité était erroné du fait qu'il s'inspirait d'informations erronées véhiculées par les libéraux, les bloquistes et les néodémocrates.

En fait, nous avons doublé notre aide à l'Afrique au cours des trois dernières années. Celle-ci s'élève maintenant à 2,1 milliards de dollars. Nous sommes très fiers de la réputation de notre gouvernement en matière de soutien à l'Afrique.

(1155)

M. Glen Pearson (London-Centre-Nord, Lib.): Monsieur le Président, il n'est pas question des fonds de secours d'urgence, mais bien de fonds de développement à long terme, le genre d'aide qui permet aux peuples et aux pays d'échapper à la pauvreté.

Ces pays et leurs ambassadeurs n'ont pas été consultés avant cette annonce, ce que ces derniers ont confirmé énergiquement devant le comité. Le gouvernement envisagera-t-il de les consulter maintenant, en tant que groupe, en leur donnant au moins la chance de lutter pour l'avenir de leurs peuples respectifs?

L'hon. Jim Abbott (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de rencontrer personnellement les représentants d'une dizaine de ces pays. Je sais que la ministre a eu la chance d'en faire autant.

Le Canada, le gouvernement canadien, prendra ses propres décisions au sujet de ce qu'il compte faire en Afrique. Nous sommes tout à fait disposés à rencontrer ces représentants.

Cependant, la persistance du mythe selon lequel nous avons réduit l'aide à l'Afrique est profondément regrettable, surtout que nous l'avons en fait doublée. Je demande à tous les députés de l'opposition de revoir cette politique qui nuit à notre réputation. Nous avons doublé le montant de notre aide.

[Français]

LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, l'agence de réglementation du SIMDUT coordonne les efforts intergouvernementaux et doit être appelée à jouer un rôle important dans la mise en place des nouvelles normes de l'ONU.

Les travailleurs se fient à cela pour se protéger contre les matières dangereuses au travail, mais les conservateurs veulent amputer le budget de l'agence nationale de 2,6 millions de dollars.

Pourquoi ce gouvernement s'attaque-t-il encore aux travailleurs en réduisant les budgets de l'organisme responsable de leur sécurité? [*Traduction*]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, nous continuerons d'honorer nos engagements dans le cadre du programme SIMDUT. Je comprends que la députée pourrait vouloir en savoir plus. Je suis disposée à partager cette information avec elle.

Santé Canada continuera de remplir ses obligations. Comme je l'ai dit, les économies viennent de gains d'efficience réalisés dans des programmes semblables, comme les programmes de sécurité des produits et d'innocuité des produits chimiques, ce qui fait que, non seulement la sécurité des travailleurs n'est pas compromise, mais elle sera accrue, grâce justement aux gains d'efficience. Nous continuerons de remplir nos obligations.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): En fait, monsieur le Président, le gouvernement fait le contraire.

Les fonctionnaires de la ministre s'efforcent actuellement de faire exclure des produits chimiques dangereux utilisés au travail du système mondial de classification et d'étiquetage. Ces agissements et l'affaiblissement du bureau national du SIMDUT sont absolument honteux et constituent un affront envers tous les travailleurs du Canada. Pour quelle raison le gouvernement veut-il compromettre la sécurité au travail?

Est-ce que le gouvernement, à l'instar de l'Union européenne, va adopter la liste entière des matières dangereuses et y remettre les produits qu'il en avait retiré?

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, je peux garantir à la députée que nous continuerons de respecter nos engagements dans le cadre du programme SIMDUT.

Questions orales

Les économies viennent de gains d'efficience réalisés dans des programmes semblables, comme les programmes de sécurité des produits et d'innocuité des produits chimiques, ce qui fait que, non seulement la sécurité des travailleurs n'est pas compromise, mais elle sera accrue, grâce justement aux gains d'efficience.

Santé Canada continuera de remplir ses obligations. Je serais heureuse de fournir de l'information supplémentaire à ma collègue sur les questions qu'elle a soulevées.

L'ÉCONOMIE

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Monsieur le Président, les libéraux persistent dans leur incohérence et, bien franchement, dans leur argumentaire déroutant contre le Plan d'action économique du gouvernement qui vise à protéger l'économie canadienne pendant l'actuelle période de ralentissement de l'économie mondiale.

D'une part, les libéraux dénoncent rageusement le gouvernement parce qu'il dépense de l'argent pour protéger les chômeurs et le secteur de l'automobile tout en s'efforçant de maintenir les impôts à un faible niveau. D'autre part, ils s'indignent parce que nous ne dépensons pas pour apporter des modifications injustifiées à l'assurance-emploi.

Le gouvernement peut-il essayer d'expliquer les déclarations hypocrites des libéraux et leurs constantes contradictions?

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, d'habitude, j'attends de mes collègues des questions conciliantes, mais il se peut fort bien que ce soit là la question la plus difficile de la journée, et je ne suis pas sûr de pouvoir y répondre.

Je ne peux pas expliquer l'argumentation bizarre et illogique dont les libéraux se servent pour dire à la fois que nous dépensons trop et que nous devons dépenser davantage.

Nous faisons ce que nous avons annoncé dans le Plan d'action économique, c'est-à-dire aider tous les Canadiens. Qu'il s'agisse de soutenir nos industries en difficulté ou de subvenir aux besoins des chômeurs, nous avons un objectif commun, aider les Canadiens.

LA PÊCHE AU HOMARD

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre des Pêches et des Océans.

La ministre est au fait de la situation catastrophique de la pêche au homard dans l'Est du Canada.

La ministre peut-elle donner à la Chambre dès aujourd'hui l'assurance qu'il y aura un programme de rationalisation de l'industrie du homard dans l'Est du Canada? La ministre peut-elle garantir à la Chambre que le programme de rationalisation sera financé par les fonds publics et non au détriment des pêcheurs locaux?

Le problème est grave, et il faut s'y attaquer tout de suite.

Recours au Règlement

(1200)

M. Randy Kamp (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a raison de dire qu'il s'agit d'un problème grave. Le gouvernement est déterminé à assurer la réussite à long terme de la pêche au homard. Nous collaborons avec les gouvernements des provinces atlantiques et du Québec ainsi qu'avec les associations de pêcheurs et de transformateurs pour aider l'industrie à traverser cette période difficile

Le cœur du problème, c'est un prix très faible qui tient à la baisse de la demande. C'est pourquoi nous avons annoncé la semaine dernière un investissement de 10 millions de dollars afin d'améliorer le marketing, ce qui atténuerait le problème. La ministre a des entretiens avec ses collègues et ses homologues des provinces pour trouver d'autres solutions.

[Français]

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, la logique de ce gouvernement est pour le moins surprenante. La ministre de la Coopération internationale affirme qu'elle procédera à des consultations, mais seulement après avoir donné les grandes orientations de la politique canadienne en matière d'aide internationale.

La ministre ne pense-t-elle pas qu'elle met la charrue devant les boeufs? Ne devrait-elle pas plutôt commencer par mener des consultations pour ensuite établir des orientations?

[Traduction]

L'hon. Jim Abbott (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, en répondant à une question tout à l'heure, j'ai dit que le Canada, que le gouvernement du Canada prendra ses décisions en fonction des intérêts supérieurs du Canada et des contribuables canadiens et en fonction des intérêts supérieurs du monde.

Ces décisions une fois prises, nos portes sont ouvertes. J'ai lancé moi-même une invitation à tous les pays qui ont été touchés. J'ai eu des rencontres, et la ministre en a eues également. Nos portes sont ouvertes. Nous voulons coopérer avec tous les pays qui sont en cause.

L'INDUSTRIE MINIÈRE

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement n'est toujours pas à la hauteur dans le dossier de l'exploitation minière dans le Nord de l'Ontario. Sudbury a établi un partenariat unique entre le milieu universitaire, l'industrie et la province pour créer un centre d'excellence de l'innovation minière. Quant au gouvernement conservateur, il brillait par son absence.

Figurez-vous que les conservateurs ont maintenant décidé d'investir dans la recherche minière, mais à Toronto. Sudbury est un centre d'innovation minière reconnu par tous, il semble, sauf par le gouvernement. Pourquoi le gouvernement a-t-il tourné le dos au programme de recherche et d'innovation de Sudbury et du Nord de l'Ontario?

M. David Anderson (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, rien n'est moins vrai. Notre gouvernement s'est engagé à aider les collectivités d'un océan à

l'autre grâce au Fonds d'adaptation des collectivités. Nous nous sommes également engagés à les aider grâce au Fonds pour l'énergie propre. Nous avons mené les consultations prébudgétaires les plus importantes de l'histoire du Canada.

De plus, nous avons entrepris plusieurs initiatives dans le secteur minier. J'ai rencontré des représentants de l'industrie minière la semaine dernière et ils nous ont félicité d'avoir prolongé le super programme d'actions accréditives pour l'exploration minérale. Nous travaillons sur l'exploration. Nous travaillons sur la recherche et le développement. Nous travaillons sur le développement de l'industrie et le soutien de l'industrie minière durant cette période difficile.

[Français]

L'ÉCONOMIE

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Monsieur le Président, depuis quelque temps, le chef de l'opposition et ses collègues font la girouette en matière de gestion de la fiscalité.

[Traduction]

Plus tôt cette semaine, le *Toronto Star* a tiré à boulets rouges sur le chef libéral, en raison de ses positions juvéniles et illogiques.

[Français]

C'est maintenant au tour d'Alain Dubuc du quotidien *La Presse* de critiquer le Parti libéral pour ses positions incohérentes.

Le secrétaire parlementaire peut-il nous expliquer ce que fait le gouvernement pour faire face à la crise économique mondiale?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, il s'agit d'une question vitale qui prend tout son sens. Parlant de sens, après une semaine pendant laquelle l'opposition libérale a passé son temps à faire des virages à 180 degrés, il est temps de remettre les évidences en place. Peut-être le Parti libéral aurait-il besoin d'un GPS.

Comme le mentionnait mon collègue, après avoir lu le *Toronto Star* et *La Presse*, sous la plume d'Alain Dubuc, nous sommes rassurés de constater que la position de notre gouvernement est reconnue. Je cite M. Dubuc: « Les attaques dont [fait l'objet le gouvernement] sont injustes et, surtout, incohérentes. »

Cela nous rappelle encore une fois que la politique partisane est la pire façon d'aborder...

Le Président: C'est la fin de la période des questions orales d'aujourd'hui.

L'honorable député de Wascana veut faire un recours au Règlement.

● (1205)

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

QUESTIONS ORALES

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet d'un terme entendu pendant la période des questions.

À au moins deux reprises pendant la période des questions, le secrétaire parlementaire du premier ministre a utilisé l'expression « bébé de goudron ». En plus d'être une expression péjorative, qui pourrait bien être antiparlementaire, je souligne à l'intention du secrétaire parlementaire que beaucoup d'autorités au Canada et dans beaucoup d'autres pays jugent l'expression raciste.

Le secrétaire parlementaire veut peut-être exprimer ses opinions en termes forts et extrêmes, mais il pourrait aussi souhaiter profiter de l'occasion pour retirer cette expression et déclarer très clairement qu'il ne voulait faire aucun sous-entendu raciste.

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, j'ai eu beaucoup de divergences d'opinions avec le député, mais j'éprouve du respect pour lui. Cette fois-ci, cependant, je ne peux pas croire qu'il tente de détourner ainsi l'expression de son sens. Il comprend certainement que je n'ai mis aucune charge raciste dans cette expression. Je travaille très fort pour représenter les gens de toutes les origines et je l'ai toujours fait dans un esprit de tolérance.

J'ai utilisé l'expression « bébé de goudron » dans son sens courant, qui veut dire une affaire qui colle à quelqu'un. Le chef du Parti libéral a adopté une position, elle lui colle à la peau et il a maintenant de la difficulté à justifier cette position.

Que lui ou son leader parlementaire allèguent des connotations racistes pour nous détourner de la vraie question est de la petite politique de la pire eau. Je les invite à s'excuser.

Le Président: Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, moi aussi, j'aimerais intervenir sur le même recours au Règlement invoqué au sujet de la période des questions.

J'aimerais demander au secrétaire parlementaire du premier ministre d'au moins comprendre comment ce terme peut être interprété et pourquoi il ne faudrait pas l'utiliser. Pas plus tard que la semaine dernière, Mitt Romney, ancien gouverneur d'un État américain, a employé le terme. Il a été rappelé à l'ordre, et a dû présenter des excuses.

Voilà un exemple d'un terme que le secrétaire parlementaire n'a peut-être pas eu l'intention d'utiliser dans un certain sens. Toutefois, ce terme est sujet à interprétation, et nombre d'Afro-Américains et autres considèrent qu'il est à proscrire.

Pour le bien de tous, je demande au secrétaire parlementaire de présenter des excuses et de ne plus utiliser ce terme à l'avenir.

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, j'apprécie ce qu'a dit le député. Je suis totalement disposé à lui assurer que je n'employais absolument pas ce terme dans son sens péjoratif. En fait, je n'ai même jamais entendu ce terme utilisé dans ce sens.

Si j'ai offensé quiconque à cause du sens que quelqu'un d'autre pourrait donner à ce terme, je peux assurer au député que ce n'était pas du tout mon intention et que ce ne le sera jamais.

L'hon. Ralph Goodale: Monsieur le Président, pour en finir une fois pour toute avec cette question, je me demande si le secrétaire parlementaire ne devrait pas clairement suivre l'exemple de l'ancien gouverneur Mitt Romney aux États-Unis, mais également du sénateur John McCain, qui ont tous deux utilisé cette expression à diverses occasions. Lorsqu'on leur a signalé qu'elle était inappropriée, ils ont rectifié le tir et fait amende honorable.

Le secrétaire parlementaire fera-t-il la même chose?

Affaires courantes

Le Président: L'affaire est réglée, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire à ce stade que la présidence intervienne encore à ce stade-

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 13 pétitions.

* * *

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique et au premier Forum parlementaire sur la dimension septentrionale, tenus à Bruxelles, en Belgique, les 25 et 26 février 2009.

* * *

● (1210)

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, deux rapports du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Je dépose d'abord le Rapport 4 portant sur le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2010. Il me fait plaisir d'informer la Chambre que le comité a examiné tous les crédits qui lui ont été renvoyés et qu'il en fait rapport. De plus, je dépose le Rapport 5 portant sur la proposition de modification des frais d'utilisation concernant les services offerts à la cale sèche d'Esquimalt.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

- M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD) demande à présenter le projet de loi C-398, Loi modifiant la Loi sur les télécommunications (neutralité d'Internet).
- Monsieur le Président, je suis heureux de présenter aujourd'hui, avec l'aide de mon collègue de Burnaby—New Westminster, ce projet de loi qui modifierait l'article 36 de la Loi sur les télécommunications.

Affaires courantes

Il est très important que les Canadiens puissent maintenir l'innovation sur Internet. Nous avons appris que l'importance d'Internet est basée sur le principe que tout le contenu diffusé par le réseau circule à la même vitesse et qu'il revient aux innovateurs et aux consommateurs du réseau de décider de la priorité à accorder aux divers éléments du contenu et non aux géants des télécommunications. Nous devons voir à ne pas ralentir la circulation de l'information et à ne pas causer d'interférence.

C'est un projet de loi simple et explicite qui permettrait d'interdire aux fournisseurs de services de télécommunication d'adopter des pratiques de gestion de réseau qui privilégient, dégradent ou priorisent un contenu, une application ou un service transmis par un réseau à large bande en fonction de sa provenance, de son propriétaire, de sa destination ou de son type.

Il existe bien sûr des dispositions sur la saine gestion des échanges sur le réseau Internet, mais je crois que mes collègues reconnaîtront que si nous voulons maintenir une économie digne du XXI^e siècle, il est essentiel d'assurer la neutralité d'Internet.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 2009-2010 — FINANCES

Le Président: La motion suivante, inscrite au nom du chef de l'opposition, est adoptée d'office:

Que, conformément à l'article 81(4)b) du Règlement, l'étude par le Comité permanent des finances des crédits 1, 5, L10, 20, 25, 30, 35 et 40, sous la rubrique FINANCES du Budget principal des dépenses de l'exercice se terminant le 31 mars 2010, soit prolongée au-delà du 31 mai 2009.

(La motion est adoptée.)

* * * LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

L'hon. Gordon O'Connor (ministre d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, les partis se sont consultés comme d'habitude et je crois qu'il y a consentement unanime à l'égard des motions suivantes portant autorisation de voyager. Je propose:

Que, pour participer à la conférence Australie-Nouvelle-Zélande sur l'examen de la législation, quatre membres du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation soient autorisés à se rendre à Canberra (Australie) au mois de juillet 2009, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

Le Président: Le whip en chef du gouvernement a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord. (La motion est adoptée.)

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

L'hon. Gordon O'Connor (ministre d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Je propose

Que, relativement à son étude des services correctionnels, de la santé mentale et de la toxicomanie, 12 membres du Comité permanent de la sécurité publique et nationale soient autorisés à se rendre à Saskatoon (Saskatchewan, Kingston (Ontario), Montréal (Québec) et Dorchester (Nouveau-Brunswick) au mois de juin 2009, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

Le Président: Le whip en chef du gouvernement a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Gordon O'Connor (ministre d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Je propose

Que, nonobstant la motion adoptée le mercredi 6 mai 2009, relativement à son étude des relations commerciales Canada-Amérique du Sud, six membres du Comité permanent du commerce international soient autorisés à se rendre à Brasilia et São Paulo (Brésil) en juin 2009, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

Le Président: Le whip en chef du gouvernement a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

• (1215)

PÉTITIONS

LA PROTECTION DE LA VIE HUMAINE

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une motion signée par des centaines de résidants de la ville de Régina. Ils demandent à tous les parlementaires d'adopter une mesure législative qui protégerait la vie humaine, de la conception jusqu'à la mort de causes naturelles.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition portant sur un dossier toujours d'actualité à Terre-Neuve-et-Labrador et dans certaines régions du Québec, soit un problème relatif à l'impôt sur le revenu qui traîne depuis plusieurs années.

En 1998, le MPO a transmis de mauvaises informations à bon nombre de pêcheurs concernant le Programme de retrait de permis de pêche du poisson de fond de l'Atlantique. Le gouvernement a conclu une entente avec 150 d'entre eux, mais 850 autres pêcheurs, dont certains sont maintenant décédés, n'ont rien reçu. Certains ont été privés d'une indemnisation pouvant atteindre 20 000 \$.

Les pétitionnaires proviennent principalement de la région de Bonavista. Parmi ceux-ci, on trouve Betty Fitzgerald, la mairesse de Bonavista, et Martha Lane qui a travaillé sans relâche sur ce dossier. J'aimerais également remercier Elisabeth Harvey pour ses efforts sur la côte sud-ouest de Terre-Neuve.

[Français]

LA BANQUE DU CANADA

M. Robert Carrier (Alfred-Pellan, BQ): Madame la Présidente, à la demande d'électeurs de ma circonscription, principalement, je présente cette pétition qui demande au Parlement de prendre en main la responsabilité d'ordonner à la Banque du Canada de financer des projets de développement public par des crédits nouveaux, de l'argent sans dette, créés exprès afin d'exprimer les richesses réelles nouvelles créées par la population.

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de présenter des pétitions provenant de personnes qui se joignent aux milliers d'autres qui ont déjà envoyé des pétitions et des lettres dans le but d'appuyer les modifications à la Loi sur la Société canadienne des postes qui concernent les documents de bibliothèque et qui visent à protéger et à appuyer le tarif des livres de bibliothèque et à l'étendre à la documentation audiovisuelle.

LE SRI LANKA

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Madame la Présidente, j'ai ici trois pétitions au sujet du Sri Lanka, signées par un grand nombre de personnes de ma circonscription, qui demandent à nouveau aux Nations Unies d'intervenir pour faire cesser les hostilités, assurer une aide humanitaire immédiate et permettre l'accès aux organismes internationaux.

Comme la Chambre le sait, les hostilités officielles ont cessé, mais l'armée sri lankaise demeure une des plus importantes armées permanentes au monde. Le gouvernement sri lankais semble croire qu'il peut résoudre la situation par la force, ce qui est impossible. Les pétitionnaires craignent vraiment que cela annonce un avenir très difficile pour la population tamoule du Sri Lanka.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Madame la Présidente, si la question n° 119 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question no 119 — Mme Carol Hughes:

À combien s'élèvent au total les fonds alloués par le gouvernement, pour les exercices allant de 1998-1999 jusqu'à l'exercice en cours, dans la circonscription d'Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, quels sont les ministères et organismes concernés, et quels sont les différents projets et les montants afférents?

(Le document est déposé)

[Traduction]

M. Tom Lukiwski: Madame la Présidente, je demande que toutes les autres questions restent au *Feuilleton*.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LOI DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-PÉROU

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-24, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou, soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Claude Guimond (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre part aujourd'hui à ce débat sur la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou. J'ai eu la chance d'examiner cette question avec d'autres collègues lors des séances du Comité permanent du commerce international. Nous avons entendu des témoignages très intéressants qui ont pu donner un bon aperçu des enjeux entourant ce projet de loi.

En fait, d'après ce que j'ai pu constater lors de ces séances, il y a peu de choses qui sont spécifiques au cas particulier du Pérou. L'accord en question semble plutôt répondre à une vision plus large de ce que le Canada entend appliquer comme politique commerciale dans les Amériques. En ce sens, les critiques que je formulerai sur cet accord avec le Pérou sont très semblables aux critiques que je pourrais faire à l'égard de l'accord de libre-échange avec la Colombie, qui a également été porté à notre attention dernièrement.

D'abord, dans les deux cas, il y a eu un manque flagrant de transparence de la part du gouvernement conservateur au moment où celui-ci menait des négociations avec ces deux pays. Cette façon de procéder commence à se reproduire assez souvent et on peut imaginer que cela deviendra malheureusement la norme lorsqu'il s'agit d'accords commerciaux. Je trouve vraiment déplorable qu'un gouvernement puisse présenter au Parlement des ententes déjà conclues, déjà négociées, et placer les parlementaires devant le fait accompli. Ce n'est sûrement pas la meilleure façon de servir la démocratie.

Cela dit, il faut aussi que je mentionne qu'au départ, pour le Bloc québécois, ce type d'accord pose le problème de la préférence accordée à des accords bilatéraux. En plus d'affaiblir les négociations au niveau multilatéral, nous croyons que les accords signés à la pièce, comme celui-ci, sont plus susceptibles de faire pencher la balance du côté du plus fort. L'équation est facile à faire lorsque nous négocions avec des pays qui ont une taille économique si différente de la nôtre.

Malgré ses bonnes performances sur le plan de la croissance économique ces dernières années, le Pérou est toujours considéré comme étant un pays en développement. Cela signifie que même si ce pays présente un grand potentiel et qu'il est riche à plusieurs niveaux, ils présente néanmoins de nombreuses lacunes en termes de normes relatives au travail et à l'environnement. Ce pays ne répond pas aux mêmes critères d'exigence en ces matières que le Canada.

Contrairement à ce que le gouvernement peut affirmer, nous sommes convaincus que ce n'est pas à travers le libre-échange avec un pays comme le Canada que le Pérou pourra résoudre ses problèmes liés à son propre développement. L'augmentation des exportations n'est pas une garantie d'une meilleure distribution de la richesse et de l'amélioration du bien-être de toutes les couches de la population.

De plus, si nous pensons à ce qu'un accord de libre-échange peut apporter pour l'économie québécoise, nous remarquons qu'effectivement, l'impact serait mineur. Les exportations québécoises vers le Pérou représentent seulement 0,14 p. 100 des exportations totales du Québec, ce qui est très minime. Ce n'est donc pas un incitatif majeur pour que nous cherchions absolument et à n'importe quel prix à conclure un accord commercial sans regarder les autres facteurs de la question.

La forte présence des compagnies minières canadiennes au Pérou est justement l'un des facteurs à examiner de très près. Tant et aussi longtemps qu'un véritable politique de responsabilisation de ces compagnies sera absente des ententes, il y aura raison de s'inquiéter sur leur contenu. Beaucoup d'efforts ont été faits pour que cette situation change. Plusieurs intervenants concernés par cette question, incluant des représentants de l'industrie extractive, se sont réunis afin de trouver des solutions et faire des recommandations au gouvernement à ce sujet.

(1220)

Ils ont pris cela très au sérieux.

Je mentionne donc les travaux des Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale et l'industrie extractive minière dans les pays en développement. Malheureusement, le gouvernement a décidé de faire à sa tête et a rejeté chacune des propositions de ces tables rondes.

Encore une fois, force est de constater que le gouvernement ne se soucie pas des recommandations qui lui sont faites. Dans le rapport sur les tables rondes que je viens de mentionner, toutes les recommandations formulées ont été rejetées du revers de la main par le gouvernement actuel.

À la demande d'adoption de normes obligatoires en matière de responsabilité sociale pour les compagnies minières canadiennes à l'étranger, le gouvernement décide de l'adoption de normes volontaires; soit l'inverse. À la demande de la création d'un ombudsman indépendant capable de mener des enquêtes impartiales afin de valider le fondement des plaintes, le gouvernement crée un Bureau du conseiller en responsabilité sociale des entreprises pour le secteur de l'extraction qui relève directement du ministre et qui ne fait enquête que si la société minière l'y autorise. C'est complètement ridicule. En d'autres termes, le gouvernement a préféré ignorer toutes les recommandations qui lui ont été faites et, en ce sens, donner des avantages aux compagnies minières extractives du Canada.

Voilà une belle occasion ratée pour le gouvernement canadien de contribuer véritablement à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs péruviens. Ce même gouvernement dit vouloir aider les pays en développement à prospérer seulement en leur vendant plus de produits à des meilleurs prix. Cela ne fonctionne pas.

Cela veut dire qu'actuellement, nous ne pouvons toujours pas nous fier à un organisme purement indépendant qui ferait la lumière lorsque des conflits surviendraient entre un travailleur et son employeur. Depuis toujours, le rapport de force entre un travailleur et son employeur n'est pas équilibré et il est très probable que la ratification d'un tel accord entre le Canada et le Pérou viendra favoriser encore une fois les investisseurs au détriment des travailleurs. C'est ce que nous verrons, encore une fois, en 2009. De telles ententes pour les travailleurs des pays en voie de développement sont carrément inacceptables.

En fait, dans le cas de la protection des investissements, les avantages sont très importants pour les compagnies canadiennes faisant affaire au Pérou. Les dispositifs servant à protéger leurs intérêts sont la reproduction de ce que nous retrouvons au

chapitre 11 de l'ALENA. Or, nous sommes au fait de nombreuses poursuites qui ont eu lieu en vertu de ce chapitre. Ces poursuites, en résumé, portent les intérêts des compagnies privées au même pied d'égalité que l'intérêt que peut avoir un État à légiférer au bénéfice du bien commun. Cet avantage donné aux investisseurs est complètement abusif et contre l'idée même que nous avons de la démocratie et du commerce équitable. C'est donc un chapitre qui devrait être réexaminé et non pas reproduit. Malheureusement, il est reproduit trop souvent dernièrement.

Cette problématique va plus loin, en fait, car nous avons des préoccupations également quant au processus de règlement des différends.

● (1225)

Ce mécanisme prévoit qu'une compagnie, qui estime que le gouvernement contrevient aux dispositions concernant les investissements, peut prendre un recours directement contre cet État devant un tribunal arbitral. Les tribunaux arbitraux qui entendent ces litiges sont formés pour l'audition d'un litige précis. Les délibérations de ces arbitres et leurs décisions sont secrètes, à moins que les deux parties au litige n'en décident autrement.

Imaginons ce qui arrive lorsque cela concerne des travailleurs et une importante compagnie minière. La loi du silence s'appliquera.

Contrairement au mécanisme prévu, nous privilégions plutôt un règlement des différends sur une base multilatérale et centralisée, et non pas selon le cas par cas. Le Bloc québécois propose des solutions constructives. Le Bloc est en faveur du libre-échange et en faveur d'ententes multilatérales.

De plus, il me semble que c'est très dommage que les aspects les plus controversés de cet accord soient ceux auxquels nous puissions difficilement nous attaquer car ils sont partie intégrante de l'accord et que faute de pouvoir les modifier, nous devons refuser l'ensemble de l'accord. Il faut que les aspects qui font preuve d'un certain progrès et sur lesquels il faudrait mettre plus d'emphase soient traités de façon parallèle. C'est le cas pour les avancées en matière de travail et d'environnement.

Au départ, le fait que les mesures portant sur ces deux questions soient traitées de façon parallèle montre à quel point ce sont des préoccupations secondaires dans cet accord. Nous aurions souhaité que ces mesures se retrouvent plutôt dans le corps du texte de l'accord. De cette façon, elles auraient un pouvoir exécutoire beaucoup plus grand sur l'entente. Encore une fois, nous proposons des choses. Il est donc dommage que pour beaucoup de questions qui ont un impact direct sur la qualité de vie des gens, on doive se reporter à la bonne volonté des parties concernées. Malheureusement, l'expérience démontre que la bonne volonté des compagnies s'accompagne plus facilement de mesures qui peuvent stimuler leur propres investissements. Des mesures visant à protéger l'environnement et les travailleurs peuvent être coûteuses et ne pas rapporter immédiatement. C'est pour cette raison que l'État a un rôle à jouer.

Nous ne pouvons pas être à la merci d'intérêts uniquement marchands. Lorsque l'on fait des échanges avec un autre pays, nous ne pouvons pas nous limiter à regarder uniquement l'impact sur notre balance commerciale. Il y a aussi des vies en jeu et le bien-être de millions de travailleurs et de personnes qui vivent dans ces pays. Il faut en tenir compte, s'en occuper et y penser.

Cela m'amène à faire part d'une proposition intéressante qui a été formulée dernièrement lors d'une séance du Comité permanent du commerce international. Cette intéressante proposition a été faite par le secrétaire-trésorier représentant le Congrès du travail du Canada. Après avoir mentionné à quel point la façon de faire des accords de libre-échange a été un échec jusqu'à présent — il nous l'a démontré très clairement —, il nous a parlé d'une nouvelle facon de faire du commerce. Cette nouvelle façon me plaît et plaît aussi beaucoup au Bloc québécois. Il a avancé l'idée de conclure des accords de commerce équitable plutôt que de libre-échange basés purement sur des échanges commerciaux. Comme je le disais, c'est une idée qui me plaît beaucoup, en ce sens que l'on part du principe que l'accord doit être profitable pour les deux pays partenaires, pour les commerçants du Canada, du Québec et du Pérou, pour les travailleurs du Canada, du Québec et du Pérou, pour les agriculteurs du Canada, du Québec et du Pérou. Cela doit être équitable. Dans une telle mesure de commerce équitable, il est question du renforcement des normes sociales et de protéger les dispositions relatives à l'environnement et au travail dans les deux pays.

(1230)

La principale différence est donc celle-ci: dans un commerce équitable, l'accent est mis sur l'aspect social et non pas sur la diminution des tarifs douaniers servant à augmenter les exportations. Je crois que cette proposition mérite toute notre attention. Elle mérite qu'on y réfléchisse, pour la présente entente et pour toutes les ententes de libre-échange à venir avec d'autres pays.

Pour ce qui est de la stratégie que nous poursuivons présentement, l'intérêt principal de nos négociateurs est simplement de chercher une plus grande diversification des partenaires commerciaux et d'élargir la liste des débouchés en Amérique latine pour les produits canadiens. Il est évident que le fait d'atteindre ces objectifs peut être dans l'intérêt de l'économie québécoise, mais le manque de vision d'ensemble dont fait preuve le gouvernement lorsqu'il est question de politique commerciale est préoccupant.

Le Bloc québécois cherche effectivement un changement dans les priorités commerciales du Canada. Après la libéralisation des échanges, le Canada devrait maintenant se concentrer sur l'établissement de règles permettant des échanges plus équitables. Dans le cas de l'accord avec le Pérou, nous jugeons, d'une part, qu'il ouvre de grandes portes aux investissements canadiens dans le secteur minier au Pérou, mais que, d'autre part, il contient des dispositions insuffisantes en matière de protection des travailleurs et de la préservation de l'environnement. De plus, nous estimons qu'en l'absence d'une réelle politique de responsabilisation des compagnies minières canadiennes oeuvrant à l'étranger, il serait immoral d'entériner un accord de libre-échange avec le Pérou vu son bilan peu reluisant en matière de travail minier.

Comme je le disais tout à l'heure, l'existence du dispositif de protection des investissements n'est évidemment pas sans intérêt pour le Canada. En effet, ce sont des entreprises canadiennes établies au Pérou qui pourront bénéficier d'une forte protection de leurs investissements en vertu de ce traité de libre-échange. Ainsi, les entreprises canadiennes qui oeuvrent notamment dans le domaine de l'industrie minière et dont la réputation en matière de respect des droits de la personne est peu reluisante pourront, en vertu de cet accord, poursuivre le gouvernement péruvien si jamais celui-ci fait appliquer une loi qui aurait pour conséquence la diminution de leurs profits. Une forte compensation en cas de nationalisation ou d'expropriation est notamment prévue. En d'autres mots, cela enlève à l'État son pouvoir de légiférer comme bon lui semble sur son propre territoire.

Initiatives ministérielles

Le Bloc québécois est contre la stratégie du gouvernement conservateur d'effectuer des ententes commerciales à la pièce et privilégie l'approche multilatérale. La crise économique que nous traversons présentement nous donne assez de preuves pour qu'on sache que l'économie de marché ne peut fonctionner correctement sans qu'il y ait des règles. C'est un constat qui se fait partout, même chez nos voisins du Sud, aux États-Unis. L'économie de marché telle qu'on la connaît doit être transformée. Pour cela, il nous faut des gouvernements responsables qui penseront davantage en termes de commerce équitable que de libre marché pur.

Voilà ce que le Bloc québécois s'acharne à dire en cette Chambre et dans les comités auxquels il participe.

• (1235

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours de mon collègue de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques avec qui je travaille au sein du Comité permanent du commerce international. Il faut d'ailleurs un très bon travail à ce comité.

On a eu nos différends par le passé, sur la question du bois d'oeuvre par exemple, une entente qui a coûté des milliers d'emplois au Québec et que le Bloc québécois a malheureusement appuyée. De plus, une deuxième entente de vendus a été conclue pour la construction navale, même en dépit du fait que des douzaines de travailleurs et de travailleuses d'usines de construction navale de Lévis ont écrit au Bloc pour dire que cela coûterait des emplois et qu'il ne fallait pas appuyer cette entente. On a eu nos différends dans le passé. À mon avis, le Bloc a eu tort, mais il lui reviendra de justifier sa prise de position.

Aujourd'hui, nous sommes sur la même longueur d'ondes et j'ai beaucoup apprécié le discours de mon collègue de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, qui a fait une très bonne critique de cette entente.

Ma question porte sur ce que le secrétaire parlementaire a dit plus tôt aujourd'hui, à savoir que les clauses sur les droits du travail et de l'environnement n'étaient pas importantes et que ce qui importait était le commerce. Jusqu'à présent, le gouvernement dit toujours qu'il essaie de faire des choses pour protéger le droit du travail et l'environnement.

Mais aujourd'hui, il a un peu révélé sa vraie pensée, à savoir que ce n'est pas important.

Comment mon collègue réagit-il à ces propos du secrétaire parlementaire?

• (1240)

M. Claude Guimond: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de ses bons commentaires et de ses bons mots. Moi aussi, j'apprécie beaucoup travailler avec mon collègue au dossier du commerce international.

Comme je l'ai mentionné lors de mon discours, nous sommes carrément en désaccord avec ce que le secrétaire parlementaire disait ce matin. Il faut revoir les règles du commerce international et notre façon de faire du commerce. Dans mon allocution, j'ai mentionné ce que le secrétaire-trésorier du Conseil canadien du travail est venu nous dire. Il a dit qu'il était temps de faire autrement et d'inclure, dans nos ententes, des notions de commerce équitable. Il faut des forums et des organisations qui ont les moyens de vérifier et d'évaluer ce qui se passe dans les ententes de libre-échange comme celle avec le Pérou.

On nous fait prendre des décisions par rapport à cette entente, et c'est comme cela pour d'autres ententes aussi, sans avoir fait d'étude d'impact sur ce qui se passera au Pérou et au Canada. Nous n'avons aucun chiffre. On nous met donc devant un fait accompli, encore une fois, et c'est tout à fait déplorable. En effet, avec mon collègue du NPD, nous travaillerons d'arrache-pied pour que cette Chambre puisse inclure dans les prochaines ententes des notions solides afin qu'on puisse vérifier ce qui se passe dans ces ententes.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Madame la Présidente, je suis un peu choqué d'entendre cela. Je ne me doutais vraiment pas que le Bloc québécois allait prendre position contre cette entente de libre-échange entre le Canada et le Pérou, et encore moins les députés de circonscriptions qui bordent la province du Nouveau-Brunswick.

Je donne un exemple. Il n'y a pas très longtemps, on a vu la fermeture d'une entreprise de ma circonscription, dans la région d'Atholville au Nouveau-Brunswick, située à la frontière du Québec, de Pointe-à-la-Croix et de la Matapédia. Cette entreprise s'appelait Atlantic Yarns. Plusieurs dizaines, voire une centaine d'employés, ont perdu leur emploi parce qu'il y avait eu négligence et une attente trop longue avant d'établir cette entente de libre-échange entre le Canada et le Pérou.

Aujourd'hui, j'entends le député du Bloc dire qu'on ne devrait pas aller de l'avant avec cette entente. Cependant, à ma connaissance, des citoyens de sa province, le Québec, venaient travailler chez Atlantic Yarns à Atholville. Je suis surpris parce que même le syndicat de l'usine y est favorable car il sait que c'est peut-être une des façons de sauver l'usine.

On sait que le NPD est contre. J'aimerais néanmoins que mon collègue du Bloc québécois réfléchisse davantage à mon commentaire. Au lieu de s'objecter à cette entente, pourquoi ne regarde-t-il pas le côté positif, et les emplois qui auraient pu être sauvés et qui pourraient être créés? Dans notre cas, des emplois ont été perdus et des gens de sa propre province ont peut-être perdu aussi leur emploi. J'aimerais qu'il réfléchisse à cela et qu'il fasse également des commentaires en lien avec cela.

M. Claude Guimond: Madame la Présidente, je veux rassurer mon collègue du Nouveau-Brunswick, qui représente la circonscription voisine de la mienne. Je voudrais lui dire de ne pas s'en faire quant au degré de réflexion du Bloc québécois par rapport à ses prises de position au sujet des présentes ententes de libre-échange et de commerce international.

Le Bloc québécois est en faveur des ententes de libre-échange. Cependant, nous avons beaucoup de critiques à formuler par rapport à des ententes de libre-échange bilatérales, sans penser plus loin, sans penser à ce qui va arriver, sans penser aux travailleurs miniers du Pérou. Les compagnies minières canadiennes vont arriver avec leurs gros sabots et avec des lois et des ententes qui permettront de négocier à la baisse la qualité de vie des travailleurs miniers.

Je crois fermement qu'il est malheureux que des travailleurs perdent présentement leur emploi. Les travailleurs de ma circonscription perdent leur emploi et c'est très malheureux, mais je crois qu'ils comprennent réellement ce qui se passe. Je crois aussi foncièrement que ces gens sont en faveur d'un commerce plus équitable.

• (1245)

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'ai une question à poser à mon collègue. Avant d'accéder à son prestigieux poste de député, mon collègue était représentant de l'Union des producteurs agricoles du

Québec et spécialiste de la gestion de l'offre. Il est donc très au fait des cinq produits protégés par la gestion de l'offre au Canada et en particulier au Québec, dont le lait, la volaille et les oeufs. Ces questions sont importantes lorsque vient le temps de négocier des ententes et des traités.

Le message qu'a voulu livrer le Bloc québécois est qu'il faut regarder ce qui se passe. Dans le dossier de l'agriculture, dans les ententes internationales, si l'on avait pris la peine de voir que l'agriculture est tellement importante et tellement bien gérée, au Québec entre autres, on aurait réalisé que le Canada aurait dû s'en servir dans toutes ses ententes. C'est une façon de dire qu'avant de déposer des textes, il faut s'assurer de leur effet à long terme, autant ici que dans le pays qui les signe.

J'aimerais que mon collègue nous fasse part de son expérience en tant que spécialiste de la gestion de l'offre.

M. Claude Guimond: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de me donner l'occasion de parler d'agriculture, un sujet qui me passionne puisque je suis moi-même agriculteur.

Ce matin, j'ai écouté le débat au sujet de cette entente. J'étais un peu surpris d'entendre ce qui s'est dit lors de ce débat. Mon collègue de Malpeque, qui est aussi, je crois, porte-parole en matière d'agriculture, citait M. Laurent Pellerin, président de la Fédération canadienne de l'agriculture. Il a dit que M. Pellerin était en faveur de l'entente avec le Pérou et que cette entente était magnifique pour les agriculteurs du Québec et du Canada. J'ai des doutes au sujet de ses commentaires.

Le Comité permanent du commerce international a reçu M. Pellerin. Ce dernier a dit que l'entente entre le Canada et le Pérou « n'était pas le Pérou ». Certes, il s'agit d'une question d'exportation. Ce matin, mon collègue de Malpeque parlait des producteurs de pommes de terre de sa circonscription. Effectivement, il y a là une très bonne expertise. On parle aussi de blé de l'Ouest canadien et de porc. Ce ne sont que quelques conteneurs. On n'a même pas de chiffres. On ne sait même pas ce que cela va représenter et on fait du chemin sur l'importance d'exporter quelques tonnes.

En terminant, en tant qu'agriculteur, je dirai que ce que veulent les agriculteurs du Canada, du Québec et du Pérou, c'est de vivre de notre agriculture de manière équitable et de ne pas se faire ensevelir par des produits d'exportation. Nous voulons produire et vivre équitablement.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Madame la Présidente, j'apprécie la chance que vous m'offrez de prendre la parole au sujet du projet de loi C-24, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou.

[Traduction]

J'aimerais parler d'abord des aspects positifs. Ce qui est bien au sujet de cet accord, et il est évident que la majorité des libéraux et des conservateurs ne le savent pas, c'est qu'on présente à la Chambre aujourd'hui un document modifié par le NPD. Pourquoi est-ce important? C'est important parce que, depuis mon arrivée à la Chambre il y a cinq ans, je n'arrête pas d'entendre l'ancien gouvernement libéral et le gouvernement conservateur actuel dire que les projets de loi de mise en oeuvre des accords commerciaux sont impossibles à modifier.

Les libéraux disent depuis une éternité que nous ne pouvons pas modifier ces accords. Madame la Présidente, comme vous le savez, étant donné votre connaissance de l'histoire parlementaire, les libéraux et les conservateurs disent depuis cinq ans, voire davantage, que nous ne pouvons pas modifier ces projets de loi malgré le fait que tous les Parlements, les Congrès et les assemblées législatives dans le reste du monde le font régulièrement. Nous avons vécu cette situation récemment avec le projet de loi concernant l'accord avec l'AELE lorsque le NPD a présenté des amendements visant à soustraire le secteur de la construction navale de cet accord pour assurer sa survie. Nous pensions que, puisque le Canada a le plus long littoral au monde, il serait important d'avoir une industrie de la construction navale. Cependant, les conservateurs et les libéraux ont affirmé que nous ne pouvions pas apporter d'amendements au projet de loi.

Nous avons maintenant un principe à la Chambre, qui sera suivi indéfiniment, selon lequel le Parlement a le droit et l'obligation d'examiner les projets de loi de mise en oeuvre des accords commerciaux et d'y apporter les modifications et les amendements nécessaires. Je crois que cela établit un précédent important. Il est évident que les conservateurs n'ont peut-être pas assimilé le fait que le projet de loi avait été modifié compte tenu des propos qu'ils tiennent depuis des années, et les libéraux n'ont certainement pas pensé aux conséquences de changer leurs déclarations. Cependant, la réalité est que le projet de loi est amendé, et que cela établit un tout nouveau précédent pour les projets de loi futurs.

Lors de la capitulation dans le dossier du bois d'oeuvre, on n'a pas cessé de nous répéter, aux membres de mon caucus et à moi, que nous ne pouvions pas modifier le projet de loi de mise en oeuvre de l'accord sur le bois d'oeuvre. Nous savions que cet accord entraînerait la perte de milliers d'emplois, qu'il coûterait des centaines de millions de dollars aux Canadiens, qu'il manquait de vision et qu'il était extrêmement irresponsable. Cependant, les libéraux et les conservateurs nous disaient que nous ne pouvions pas le modifier.

Plus récemment, en ce qui concerne la capitulation dans le dossier de la construction navale et le projet de loi sur l'accord de libre-échange avec l'AELE, le NPD s'est battu bec et ongles à la Chambre tous les jours; il a lu des lettres de centaines de travailleurs de la construction navale de la Nouvelle-Écosse, de la Colombie-Britannique, du Québec et d'ailleurs qui demandaient aux députés de ne pas prendre de mesures irresponsables, de ne pas sacrifier notre secteur de la construction navale, les priant d'exclure la construction navale de l'accord. Les libéraux et les conservateurs ont répété la même chose: on ne peut amender un projet de loi de mise en oeuvre.

Nous avons aujourd'hui une réponse au problème. Nous pouvons effectivement amender un projet de loi de mise en oeuvre. Ceci vaudra pour tous les débats futurs sur les questions commerciales. Malheureusement, les conservateurs et les libéraux étant ce qu'ils sont, ils n'ont pas retenu toutes les propositions d'amendements du NPD, dont l'amendement prévoyant l'ajout d'une disposition d'examen aux cinq ans. C'est malheureux. Pour cela et toutes sortes d'autres raisons, comme l'ont clairement dit les témoins qui ont comparu devant le Comité du commerce, ce projet de loi laisse beaucoup à désirer. C'est un traité médiocre pour le Canada, comparativement à celui que les États-Unis ont négocié avec le Pérou et aux modifications que le Congrès américain a apportées dans le projet de loi de mise en oeuvre.

Nous sommes saisis d'un projet de loi de qualité inférieure. C'est la seule façon de le décrire. Ses dispositions de protection des droits des travailleurs et de l'environnement laissent à désirer comparativement à celles qu'a incluses le Congrès américain dans le projet de loi de mise en oeuvre de l'accord entre les États-Unis et le Pérou. On peut même dire qu'il est inférieur en ce qui concerne l'accès des produits agricoles canadiens au marché péruvien. Nous avons un projet de loi de moindre qualité. La seule chose positive qu'on peut dire à ce sujet, c'est qu'il a été amendé par le NPD, ce qui crée désormais un précédent. Madame la Présidente, la prochaine fois qu'un conservateur ou un libéral prendra la parole à la Chambre et dira qu'il est impossible d'amender un projet de loi de mise en oeuvre d'un accord commercial, nous saurons quoi lui répondre. Un précédent a été établi, et je m'en réjouis.

Que contient le projet de loi C-24, sur l'accord commercial médiocre entre le Canada et le Pérou? D'autres députés ont déjà parlé des protections insuffisantes des droits des travailleurs et de l'environnement qui ont été incluses dans les accords parallèles. Les témoins qui ont comparu devant le Comité du commerce international ont été très clairs à ce sujet. On a en quelque sorte voulu rédiger des dispositions législatives complémentaires pour donner symboliquement l'impression qu'on s'intéresse aux droits des travailleurs et à l'environnement.

• (1250)

Ces textes ne font pas partie de l'accord. Le Congrès des États-Unis a beaucoup renforcé son projet de loi sur le commerce afin de protéger les Péruviens contre leur gouvernement. Il a mis en place les protections prévues par l'OIT, par l'Organisation internationale du travail, ce que la plupart des Canadiens souhaitent. Nous voulons nous pencher sur des accords de libre-échange qui relèvent la qualité de vie et renforcent la protection de l'environnement au lieu de dégrader l'une et l'autre pour un certain nombre de raisons. Il est clair que le projet de loi est de qualité inférieure.

Est-ce un problème? Oui, parce que des témoins qui ont comparu cette semaine au Comité du commerce, comme Maxwell Cameron, de l'Université de la Colombie-Britannique, ont dit que, à l'heure actuelle, le Pérou refuse déjà d'honorer ses obligations aux termes des traités de l'Organisation internationale du travail.

Même avant que le projet de loi à l'étude ne soit appliqué, le gouvernement du Pérou renie déjà sa parole sur d'autres points. Il a déjà renié, refusé d'honorer ses engagements à l'OIT. Nous avons un gouvernement qui propose un accord parallèle sur le travail d'une extrême faiblesse, au point d'être presque uniquement symbolique, et il le fait en sachant que, même si l'accord était moins contraignant, le gouvernement du Pérou ne serait pas disposé à honorer ses engagements dans le cadre de l'OIT.

Nous n'avons donc aucun mécanisme qui favorise une amélioration des normes du travail ou des normes environnementales au Pérou. La thèse du gouvernement, jusqu'à aujourd'hui, a été la suivante: « Nous essayons de faire quelque chose qui soit favorable pour les Péruviens tout en ouvrant un marché pour nos exportations. » Aujourd'hui, le secrétaire parlementaire a dit la vérité: ce n'est pas important, nous ne nous soucions pas vraiment, dans cet accord, des normes du travail ni des normes environnementales. Ce n'est qu'une question de commerce.

Par conséquent, le NPD rejette cet accord médiocre parce que le gouvernement n'a aucunement l'intention de relever les normes du travail, de renforcer les droits des travailleurs, ni d'améliorer les normes environnementales. Il dit que cet accord s'inscrit dans une stratégie commerciale plus vaste.

Nous devons donc nous interroger sur la stratégie commerciale. Qu'est-ce que le gouvernement a fait en matière de commerce?

Il nous a donné cet accord infect sur le bois d'œuvre, accord auquel la plupart des Canadiens s'opposaient. Les libéraux et les conservateurs se sont entendus comme larrons en foire, avec également mes collègues bloquistes, j'ai le regret de le dire, pour approuver un accord qui est une trahison et qui nous a fait perdre instantanément des milliers d'emplois. Dès la première semaine de son application, 4 000 emplois sont disparus dans le secteur du bois d'œuvre. Nous avons immédiatement exclu toute possibilité d'accroître les exportations de bois d'œuvre, et les emplois continuent de disparaître. Nous en avons perdu des dizaines de milliers.

De plus, à cause de la clause anti-contournement, contre laquelle le NPD a prévenu le Comité du commerce, les conservateurs et les libéraux — avertissement qu'il a lancé à la Chambre également —, nous devons maintenant accepter des sanctions de près de 70 millions de dollars que les contribuables doivent cracher à cause de cet accord qui est mauvais au point d'en être ridicule. D'après un témoignage que nous avons entendu il y a quelques semaines, le montant des amendes dépasse maintenant le milliard de dollars. À supposer que nous perdions les deux prochaines causes, les contribuables canadiens devront se délester de 1 milliard de dollars à cause d'un accord pitoyable qui nous coûte des milliers d'emplois. Même le plus borné peut comprendre qu'il s'agissait d'un accord effroyablement mauvais et que les conservateurs, avec l'appui des libéraux, l'ont imposé à la Chambre.

Le premier geste du gouvernement en politique commerciale a été une mesure consternante de David Emerson, ancien ministre libéral qui s'est joint aux conservateurs et qui a adopté la même approche stupide en matière de commerce. C'est ainsi que des milliers de familles canadiennes ont perdu leurs moyens de subsistance.

Et qu'ont donc fait les conservateurs par la suite? Ils ont sacrifié la construction navale en signant l'accord avec l'AELE. Ils s'étaient pourtant fait dire par tous les participants au comité sur le commerce, allant des représentants du secteur de la construction navale, en passant par les gestionnaires, les armateurs et les travailleurs, que cela aurait pour effet de tuer notre secteur de la construction navale, de le miner et de l'accabler de dispositions invivables, négociées à une époque où aucune politique n'avait encore été établie en matière de construction navale.

• (1255)

Pour la construction navale, il s'agit d'une capitulation. Les conservateurs et les libéraux, une fois de plus, en dépit du fait que l'accord était condamné de façon unanime par les milieux du secteur de la construction navale, l'ont fait adopter sans compromis. Avec cette deuxième prise, nous pouvons dire que, en matière de politique commerciale, le gouvernement ne voit même pas la balle. Nous avons affaire à des analphabètes en matière d'échanges commerciaux.

Et voici maintenant ce que j'appellerais la troisième prise, un accord nettement inférieur à celui négocié entre les États-Unis et le Pérou, et à ce qu'a pu faire également le Congrès des États-Unis en modifiant l'accord pour être en mesure d'appliquer des normes concrètes et efficaces en matière de main-d'oeuvre et d'environnement.

Et ce n'est pas tout. Les conservateurs souhaitent maintenant établir des rapports commerciaux privilégiés avec le gouvernement de la Colombie, dont le président, selon les rapports du renseignement de la défense des États-Unis rendus accessibles récemment, avait des liens d'amitié avec Pablo Escobar et des rapports étroits avec le cartel de Medellin et des barons de la drogue. Et ce ne sont pas les seuls reproches qu'on peut lui faire. Par la suite, selon des éléments de preuve et des témoignages présentés il y a quelques semaines, il a également été impliqué dans le meurtre et le massacre, par des paramilitaires, de civils en Colombie et, plus récemment, il a été mêlé à des scandales de trafic d'influence, en plus de faire surveiller ouvertement par la police secrète colombienne des leaders de l'opposition et des juges.

S'agissant du pays qui affiche le pire bilan au monde en matière de droits de la personne, où 4 millions de personnes sont déplacées et où des paramilitaires imposent des déplacements forcés, le gouvernement veut dérouler le tapis rouge et accorder des privilèges commerciaux à un gouvernement qui est de mèche avec des malfrats meurtriers paramilitaires et des barons de la drogue. C'est tout simplement incroyable. Pour le croire, il faut faire le rapprochement avec cette capitulation sur le bois d'oeuvre qui nous a fait tant de tort. Alors, la chose devient plausible.

Nous avons devant nous un gouvernement qui tâtonne sans savoir ce qu'il fait et, ce qui est pire, les conservateurs disent à leurs partisans qu'ils souhaitent établir un rapport commercial privilégié avec un gouvernement lié aux barons de la drogue et à des malfrats paramilitaires meurtriers. Peut-on croire qu'un conservateur voudrait agir de la sorte? Évidemment que non. Les membres du...

(1300)

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): À l'ordre. Le député de Selkirk—Interlake invoque le Règlement.

M. James Bezan: Madame la Présidente, comme vous le savez, le projet de loi C-24 en est à l'étape de la troisième lecture. Les commentaires des députés doivent être pertinents et porter très précisément sur la question qui nous occupe. Nous parlons du Pérou. Le député est parti sur une autre tangente, parlant des relations commerciales avec d'autres pays latino-américains et les États-Unis. Je demanderais à la Présidente de prier le député de s'en tenir à la question de l'accord avec le Pérou, dont la Chambre est actuellement saisie.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Au sujet de ce recours au Règlement, la règle de la pertinence s'applique effectivement. Surtout à l'étape de la troisième lecture, il est encore plus important de débattre la teneur du projet de loi. J'inviterais donc mon collègue à se concentrer sur le projet de loi dans sa conclusion.

Le député dispose encore de cinq minutes.

Mr. Peter Julian: Madame la Présidente, il s'agit là d'une politique commerciale très pertinente. Nous aurons tout le temps voulu pour condamner les liens que le gouvernement a établis.

Pendant les quelques minutes qui me restent, je vais revenir sur la question de l'accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou. Celui-ci a été clairement identifié comme un accord de second ordre, même par ceux qui l'appuient du bout des lèvres. Nous reviendrons à la Colombie une autre fois.

Il s'agit essentiellement d'un accord de second ordre, notamment en ce qui concerne les droits du travail et les droits environnementaux, un accord qui ne prévoit aucune des protections que, jusqu'à maintenant, le gouvernement prétendait assurer. Nous devons tenir compte de ce qui, au dire du gouvernement, est la principale raison d'aller de l'avant avec cet accord. Il croit en une stratégie commerciale. Il n'a manifestement pas tenu compte des faits.

Dans la plupart des cas, les accords bilatéraux que nous avons signés jusqu'à maintenant ont mené à une réduction des exportations canadiennes. Par contre, nous avons accru nos importations en provenance de ces pays. Nous devons faire nos devoirs. Si le gouvernement est incapable de juger des résultats des accords bilatéraux signés jusqu'à maintenant, il ne fait pas ses devoirs au moment où il entreprend des négociations sur ce qui est, dans ce cas précis, un accord de second ordre.

Nos exportations diminuent. Qu'y a-t-il de mal à cela? C'est très simple. Mis à part tous les autres problèmes que nous avons mentionnés, notamment la braderie de nos propres industries et l'absence totale de considération pour les droits de la personne, le gouvernement n'arrive pas à mener comme il se doit sa stratégie commerciale. Il y a quelques semaines, nous avons entendu des témoignages selon lesquels le gouvernement canadien investissait seulement 3,4 millions de dollars au titre de la promotion des produits canadiens sur l'ensemble du marché américain. En comparaison, le gouvernement australien investit 1 demi-milliard de dollars.

Nous dépensons 3,4 millions de dollars chez pour notre principal partenaire commercial. C'est dérisoire. Cela signifie que, comme nous n'avons pas de stratégie commerciale globale, nous devrons nous contenter de ce qui a été fait à ce chapitre depuis que le gouvernement a pris le pouvoir, même en ce qui concerne cet accord de second ordre, soit l,absence totale de stratégie commerciale et, maintenant, comme nous l'avons vu il y a quelques mois, le plus gros définit commercial en 30 ans. C'est de l'incompétence et de l'irresponsabilité. C'est l'incapacité totale de comprendre comment mettre en place une stratégie commerciale gagnante.

Le gouvernement semble vouloir aller de l'avant, même avec le gouvernement de la Colombie, mais il ne veut pas faire le gros du travail en fait, à savoir accroître les exportations canadiennes. Quel a été le résultat net? Nous voyons cela depuis 20 ans. Statistique Canada est très clair et nous donne les résultats. La plupart des familles canadiennes gagnent moins aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Cela a certainement aidé les avocats et les PDG des sociétés. Leurs revenus ont atteint des sommets et actuellement, les 20 p. 100 de personnes parmi les plus riches du Canada empochent plus de la moitié du revenu réel.

Cependant, pour tous les autres, la classe moyenne, la classe ouvrière et les Canadiens pauvres, les revenus réels ont baissé au cours des 20 dernières années. Cela s'explique en grande partie par le fait que les conservateurs suivent la même stratégie commerciale défaillante que les libéraux avaient mise en place. On pourrait penser que quelqu'un comme le ministre responsable du MAECI dirait: « Une minute. Cela ne marche pas vraiment bien, n'est-ce pas? Le revenu réel chute. Nos exportations chutent alors que nous avons signé des accords bilatéraux. Il doit y avoir un problème. »

Il ne semble cependant pas y avoir de changement par rapport à l'approche superficielle en matière de commerce que le précédent gouvernement libéral a suivie et que le gouvernement conservateur actuel suit.

Ce que l'accord Canada-Pérou comprend, ce sont avant tout des dispositions concernant les relations entre les investisseurs et l'État. Ce sont les mêmes dispositions défaillantes que l'on trouve dans le chapitre 11 et qui ont conduit à des poursuites comme celles menées par la société Ethyl et celle qui découle de la décision de Québec de bannir l'utilisation du 2,4-D. Les PDG peuvent recourir aux dispositions et aux droits du chapitre 11 pour faire pression et contrôler certains aspects permettant de passer outre...

● (1305)

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): À l'ordre, s'il vous plaît. Je demande à ceux qui ont des choses à se raconter en petits comités d'aller le faire dans le hall.

Le député de Burnaby-New Westminster a la parole.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, je ne suis pas étonné par les interruptions des conservateurs. Il leur est difficile de devoir écouter quelqu'un qui parle d'une stratégie commerciale qu'ils ne saisissent clairement pas. S'ils comprenaient cette stratégie, beaucoup plus de Canadiens seraient au travail aujourd'hui.

Il y a les dispositions du chapitre 11. Le pouvoir des PDG est accru et nous n'avons pas la protection des travailleurs ni la protection de l'environnement. C'est pour cela que nous voterons contre le projet de loi C-24.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté le député avec intérêt. J'ai trouvé ses affirmations plutôt étonnantes.

Il y a dans ma circonscription des collectivités touchées par l'accord sur le bois d'oeuvre. Les gens disent qu'ils sont reconnaissants pour cet accord, car il leur a permis de sauver quelques emplois.

Ma communauté est très reconnaissante qu'en ces temps difficiles, nous recherchions des moyens d'accroître notre commerce et nos exportations.

Comment le député peut-il se présenter devant ses électeurs alors qu'il a constamment voté contre la création d'emplois et les possibilités d'accroissement du commerce qui aideront sa collectivité?

● (1310)

M. Peter Julian: Madame la Présidente, j'adore Kamloops et je m'y rendrai très bientôt, lors de la prochaine annonce des pénalités imposées aux Canadiens en vertu de l'accord de bradage du bois d'oeuvre. Les amendes pourraient atteindre les 400 millions de dollars.

Je serai très heureux d'aller à Kamloops et d'expliquer aux électeurs de la députée qu'ils doivent cracher tout cet argent en raison de l'irresponsabilité du gouvernement.

C'est le problème. Les pertes d'emplois massives que nous avons vues dans tout le Canada s'expliquent par le fait que les conservateurs ne comprennent pas le lien qu'il y a entre une stratégie commerciale très forte et la croissance économique, car tout ce qui compte pour eux, c'est de couper des rubans.

Pour être allé souvent à Kamloops, je comprends que la population y a autant souffert de l'accord sur le bradage du bois d'oeuvre que les habitants de Burnaby—New Westminster. Dans ma circonscription, trois scieries ont fermé leurs portes et 2 000 emplois sont disparus parce que le gouvernement a été incroyablement irresponsable en signant des accords commerciaux sans en comprendre les répercussions.

Par conséquent, je serai très heureux d'aller à Kamloops et d'expliquer aux électeurs de la circonscription de la députée qu'ils devront cracher des centaines de millions de dollars en amendes, sans parler des emplois perdus, parce que le gouvernement a été totalement irresponsable.

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Madame la Présidente, le député n'a pas arrêté de parler d'un accord de libre-échange de qualité inférieure. Est-ce qu'il aurait été possible, à un moment ou à un autre, d'en faire un accord de libre-échange de qualité supérieure?

M. Peter Julian: Madame la Présidente, le député est super et plein d'énergie. Il est l'un des meilleurs novices ici.

Absolument, il aurait été possible d'en faire un accord de qualité supérieure. Il aurait fallu prendre deux mesures. La première, mettre en place un programme d'échange équitable au lieu de ce programme de libre-échange à la George Bush. En fait, nous avons le seul gouvernement du monde occidental qui est encore fidèle au modèle de libre-échange que prônait George Bush. Nous avons pu en constater les résultats aux États-Unis. Des millions d'emplois ont été perdus et le libre-échange instauré par l'administration républicaine de George Bush a suscité une vive réaction. Avec un programme d'échange équitable, il y aurait eu des négociations plus musclées.

Nous devrions également confier la négociation de ces accords aux néo-démocrates. Comme le député le sait, les néo-démocrates sont des négociateurs très coriaces. Ils ne trahissent pas le Canada. Leur objectif n'est pas simplement de signer et de couper le ruban. Nous savons très bien que chaque fois que le NPD participe à des négociations collectives, nous obtenons de meilleurs résultats pour les Canadiens ordinaires.

Si nous avions un gouvernement néo-démocrate militant en faveur d'accords d'échange équitable, nous pourrions obtenir des accords de qualité supérieure se traduisant par un essor du développement économique, une augmentation des échanges et l'amélioration des normes de travail et des normes environnementales. C'est ce que la vaste majorité des Canadiens veulent. Ils ne veulent pas entendre le discours démodé des conservateurs et des libéraux sur le libre-échange républicain à la George Bush.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de prendre la parole au nom du Bloc québécois sur le projet de loi C-24, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou.

D'entrée de jeu, le Bloc québécois est contre la stratégie du gouvernement conservateur d'effectuer des ententes commerciales à la pièce et privilégie l'approche multilatérale. La présente crise économique nous démontre qu'une économie de marché ne peut fonctionner correctement que si elle est régulée et stabilisée par un cadre institutionnel, politique et éthique. Plutôt que de faire des accords à la pièce, le Canada doit travailler au sein de l'OMC pour s'assurer que les règles qui régissent le commerce international sont les mêmes pour tous.

Le Bloc québécois considère que le commerce peut contribuer à l'enrichissement des peuples et, en ce sens, devenir un instrument de développement socio-économique important. Or, pour que ce soit le cas, les accords commerciaux doivent contenir des mesures qui assurent le développement durable et l'épanouissement des populations concernées. L'accord de libre-échange avec le Pérou contient une clause de protection des investissements qui permettra aux entreprises de poursuivre les gouvernements calquée sur le chapitre 11 de l'ALENA. La présence d'un chapitre sur la protection des investissements pourrait constituer un frein au développement social et économique du Pérou.

Le Pérou est un partenaire commercial mineur du Québec. Les exportations québécoises au Pérou représentent 0,14 p. 100, soit moins de 1 p. 100, des exportations totales québécoises. De plus, le Québec y affiche une balance commerciale négative de 174 millions de dollars.

La principale activité commerciale du Canada au Pérou est le secteur minier. Le Pérou a un bilan peu reluisant en matière de protection des travailleurs du secteur minier. En l'absence d'une véritable politique de responsabilisation des compagnies minières canadiennes, la ratification de cet accord permettra aux compagnies minières d'étendre leurs activités sans qu'elles ne soient soumises à des règles ni qu'elles subissent de conséquences lorsqu'elles polluent ou bafouent les droits de la personne. Quand on fait un survol de ce projet de loi, on n'est pas surpris que le Bloc québécois soit contre.

Quant à l'accord sur la protection des investissements contenu dans cet accord de libre-échange avec le Pérou, il s'agit d'une copie du chapitre 11 de l'ALENA. Ce chapitre permet aux investisseurs d'un pays membre de la zone de libre-échange nord-américaine de réclamer une compensation au gouvernement d'une autre partie à l'ALENA lorsqu'il considère subir un préjudice à la suite de l'adoption de mesures réglementaires qui modifient les conditions d'opération de leur entreprise. Ces modifications réglementaires ou législatives doivent cependant être assimilables à une expropriation directe ou indirecte, ou à une mesure équivalente à une expropriation. L'ALENA est le seul accord de libre-échange majeur qui lie le Canada et qui renferme des dispositions aussi étendues sur le traitement devant être accordé aux investisseurs des autres parties.

Comme l'accord de libre-échange avec le Pérou contient une clause similaire, le Bloc québécois estime qu'il n'est pas dans l'intérêt du Québec d'adhérer à un tel accord, et il s'opposera à la ratification de l'accord avec le Pérou. Dans les faits, la libre-circulation des produits peut difficilement ne pas s'accompagner de la libre-circulation des capitaux. Lorsque des dispositions spécifiques ne sont pas intégrées aux accords de libre-échange, les accords bilatéraux assurent généralement la protection des investissements en provenance de l'autre partie. Tous ces accords prévoient des dispositions sensiblement similaires, à savoir une procédure d'arbitrage neutre en cas de mésentente entre l'investisseur étranger et le pays hôte de l'investissement. Il existe présentement plus de 1 800 accords bilatéraux de ce type dans le monde.

Or les dispositions du chapitre 11 de l'ALENA sur les investissements ont été remises en question. Elles sont à l'origine de nombreuses poursuites contre différents gouvernements, tant au Mexique, au États-Unis qu'au Canada, qui se sont parfois soldées par des indemnisations de plusieurs millions de dollars. Bref, le chapitre 11 définit tout un régime pour les investissements. La définition de ces derniers est d'ailleurs très large. Certaines des dispositions de ce chapitre ont donné lieu à de nombreuses poursuites, dont la notion d'expropriation. D'ailleurs, la tendance actuelle étend cette notion pour englober les pertes et les profits.

Je peux citer quelques exemples de poursuites en vertu de l'article 11 de l'ALENA. *Pope and Talbot Inc. c. le Gouvernement du Canada* était le cas d'une poursuite relative aux quotas du bois d'oeuvre.

Le gouvernement a exproprié la compagnie.

● (1315)

La compagnie se plaint que ses droits ont été violés en vertu de cinq obligations découlant de l'ALENA, soit en matière de traitement national, de traitement de la nation la plus favorisée, de respect des standards minimum de traitement, de prescription des résultats et d'expropriation.

Selon la poursuite, le gouvernement a exproprié la compagnie parce que l'attribution de quotas limite la capacité de la compagnie à faire des profits. Le gouvernement a manqué à des prescriptions de résultats, parce que le régime des quotas favorise les provinces qui ne sont pas touchées par ce régime. Le gouvernement n'a pas respecté les normes minimales de traitement, car l'attribution des quotas a été faite de façon cachottière, injuste et inéquitable.

Évidemment, on a compris que, entre autres au Québec, il y a des quotas de bois qui sont accordés aux entreprises forestières. Compte tenu qu'une grande partie de la forêt appartient à l'État, au gouvernement du Québec, les quotas sont alloués à l'entreprise. Encore une fois, dans cette cause, dans une sentence partielle rendue en juin, le tribunal a décidé que le Canada a respecté ses obligations en matière de prescription de résultats et d'expropriation et ne s'est pas prononcé sur les autres points en litige.

Madame la Présidente, j'entends l'alarme de feu.

(1320)

SUSPENSION DE LA SÉANCE

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): En raison de l'alarme de feu, j'annonce que nous devons interrompre les travaux de la Chambre pendant quelques moments. Nous allons reprendre aussitôt que possible.

(La séance est suspendue à 13 h 20.)

● (1340)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 13 h 43.)

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Comme il est 13 h 43, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LE SYSTÈME D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE POUR L'AMÉRIQUE DU NORD

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 30 avril 2009, de la motion.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Avant de procéder au prochain intervenant, je voudrais tout simplement dire au député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel qu'il lui restera 14 minutes pour compléter son intervention lors de la reprise du débat sur le projet de loi C-24.

L'honorable député de Madawaska—Restigouche a la parole.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Madame la Présidente, je vous remercie que nous puissions reprendre nos travaux peu de temps après le petit incident survenu il y a quelques minutes.

J'ai le plaisir de prendre la parole à propos de la motion d'initiative parlementaire sur le système d'échange de droits d'émission de gaz à

Initiatives parlementaires

effet de serre pour l'Amérique du Nord. Le dossier des gaz à effet de serre est très important. Il faut aussi regarder l'ensemble de la question des gaz à effet de serre, le plus grand portrait et tout le côté de l'environnement.

Il y a quelques années, des membres du Parti libéral ont travaillé très fort et ont été extrêmement proactifs afin de faire avancer le Protocole de Kyoto. Ce dernier veut s'assurer que l'environnement ne soit pas seulement une question locale, mais aussi globale. Que ce soit l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit ou la nourriture que l'on mange, ces éléments et bien d'autres ont un lien direct avec l'environnement. En tant que société, il faut donc s'assurer de faire avancer la cause de l'environnement afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Lorsque l'on regarde l'environnement de façon globale et que l'on arrête de le regarder au niveau local, cela met en perspective l'importance de l'idée voulant que tous et chacun doivent mettre leur petit grain de sel pour faire avancer la cause de l'environnement. Quand je parle de mettre son grain de sel, il s'agit un peu de revenir à la question de l'environnement local. Chacun est capable de faire de la société et de sa résidence personnelle un environnement beaucoup plus sain.

En ce qui concerne les émissions des gaz à effet de serre, bien des sociétés aujourd'hui doivent utiliser des énergies pouvant être plus propres à certains endroits et moins propres à d'autres endroits. Nous devons toutefois utiliser les énergies afin de nous chauffer et de faire fonctionner nos voitures ainsi que les industries essentielles à notre pays. Faire attention à notre environnement est une chose importante.

Je suis un député en provenance d'un milieu rural où les ressources naturelles, dont la forêt, la pêche et l'agriculture, sont des composantes très importantes de ma circonscription. Que mangerons-nous si notre environnement est déficient? Si c'est le cas, l'agriculture rencontrera des difficultés? Notre richesse primaire, qui est la forêt dans ma région, est une ressource naturelle que l'on ne peut pas complètement mettre de côté en pensant qu'il n'est pas grave de la malmener car elle existera pour toujours. La réalité est qu'elle ne sera pas toujours là pour nous. Les députés des régions rurales vivant dans un milieu qui regorge de ressources naturelles comprennent clairement l'importance de l'environnement. Sans un bon environnement, les gens se retrouvent souvent sans travail.

Je vais donner un exemple concret. La pêche au saumon de l'Atlantique s'effectue dans la rivière Restigouche. Si on ne fait pas attention à notre environnement et à cette rivière, plusieurs dizaines de millions de dollars par année disparaîtront de l'économie du Restigouche. Sans cette activité, nous ne sommes pas en mesure d'attirer des touristes pêcheurs du reste du pays et de l'étranger. Des Américains viennent souvent y pêcher et dépensent de grandes sommes d'argent dans ma circonscription. Il y a donc un lien direct entre les gaz à effet de serre et la façon dont on traitera notre environnement. On comprendra l'importance que l'on doit lui apporter afin de s'assurer que l'environnement dans lequel nous vivons soit de la meilleure qualité possible.

Initiatives parlementaires

Ce n'est pas pour dire que les gens des milieux urbains ne comprennent pas la réalité. Parfois, il s'agit toutefois d'une question de sensibilité supérieure dans les milieux ruraux compte tenu qu'ils dépendent de cela pour l'emploi. Si on fait attention à notre milieu rural et à notre environnement, on est ainsi capables de créer des dizaines de milliers d'emplois à travers le pays. Il faut donc regarder le côté positif. Certains disent qu'investir dans l'environnement coûte de l'argent. Est-ce bon ou mauvais pour l'économie? Quand il s'agit de ma circonscription, c'est bon pour l'économie. Quand on fait attention à l'environnement, c'est bon pour faire en sorte que les gens puissent travailler.

● (1345)

Il faut aussi voir la réalité. D'ailleurs, je tiens à remercier la députée d'avoir soumis ce projet de loi parce que si on ne fait pas attention à notre environnement et si on n'est pas sensibilisé à ce problème, on finit par avoir des problèmes.

Il y a quelques années, j'ai rencontré un groupe d'étudiants de ma circonscription provenant du Forum pour jeunes Canadiens. Si je me souviens bien, 14 étudiants de Madawaska et de Restigouche étaient présents. J'ai pris le temps de leur poser certaines questions. Souvent, on ne porte pas une attention assez particulière à nos jeunes et à nos étudiants. Il ne s'agit pas de savoir s'ils ont le droit de vote ou non. Il est important de les écouter pour améliorer notre sort et notre système. Lorsqu'ils prendront la relève, on les aura écoutés et il leur fera plaisir de participer à la société que nous essayons de bâtir pour eux

J'ai demandé à ces jeunes quelle importance avait pour eux l'environnement par rapport à leur vie de tous les jours, quelle était l'importance du recyclage à leurs yeux, etc. Je me suis aperçu, en parlant avec ces étudiants qu'à l'école, ils se font beaucoup plus conscientiser à l'importance de l'environnement que d'autres membres de la société. Et ce n'est pas une question d'expérience. Ces jeunes ont 17 ans ou 18 ans, ce sont des adolescents qui arrivent à l'âge adulte. Pour eux, l'environnement est si important, qu'on peut se demander où ils ont appris cela.

Chez nous, sur le bord de la route, je vois souvent des déchets qu'on aurait pu tout simplement conserver pour les déposer plus tard dans une poubelle. On ne porte pas assez attention.

Les étudiants m'ont dit que l'environnement était plus qu'important pour eux parce qu'il en allait de leur avenir. C'est ce qui fera qu'ils vivront dans un environnement où ça sentira mauvais, que l'eau qu'ils voudront boire ne sera plus potable et que la nourriture qu'ils mangeront les rendra malades.

Je me suis aperçu que les jeunes, de la société d'aujourd'hui sont très conscientisés sur le plan de l'environnement, et je pense que ce sont les plus grands défenseurs de l'environnement. Bien sûr, en cette Chambre, il y a de grands défenseurs de l'environnement, mais les jeunes du Canada sont probablement les plus grands défenseurs de l'environnement possibles.

Leur objectif était clair, et ils me le disaient: il faut conscientiser et éduquer les gens. Ils me parlaient de leurs parents, de leurs grandparents, de leurs voisins, de leurs oncles et de leurs tantes. Je pense qu'il faut éduquer les gens en ce qui a trait aux gaz à effet de serre et à l'environnement.

Lors d'un autre débat sur ce projet de loi émanant des députés, il a été dit que le gouvernement conservateur n'avait pas de plan. C'est facile de faire des communiqués de presse et de prononcer de beaux discours, mais que veut la population? Elle veut des choses concrètes. Souvent, celles-ci sont difficiles à identifier. Parfois aussi,

on fait des mesures temporaires pour bien paraître et on les élimine par la porte d'en arrière.

Voici un exemple. Un programme a été mis en place pour donner un crédit aux acheteurs de véhicules hybrides, de véhicules écoénergétiques. Ce programme a été mis en place mais, en deux temps trois mouvements, le même gouvernement conservateur l'a éliminé. Les citoyens de chez nous me demandaient ce qui se passait. En effet, les conservateurs disaient que l'environnement était important, mais confrontés la réalité, ils ont éliminé leur propre programme dès qu'ils en ont eu la chance. Ce programme ne coûtait certainement pas des milliards de dollars, c'était un programme incitatif pour l'environnement. Pourquoi l'annuler alors que la population souhaitait suivre cette tendance?

Regardons le coût de l'essence. On sait qu'il a été bien supérieur l'an dernier. La population a été conscientisée mais, en même temps, le gouvernement lui a arraché les outils dont elle disposait pour pallier aux problèmes d'énergie fossile et, du coup, aux gaz à effet de serre.

Il y a aussi l'exemple du programme écoÉNERGIE. Si un citoyen canadien veut installer un nouveau système de chauffage ou construit une maison neuve avec un système de chauffage vraiment écoénergétique, il peut vérifier auprès du gouvernement du Canada en composant le 1-800-OCANADA.

• (1350)

On appelle donc au 1-800-OCanada, mais on se fait répondre de s'adresser à la province. Pourquoi mettre cela dans un site Web fédéral si au bout du compte il n'y a aucun programme?

Je pourrais parler de cela encore bien longtemps, mais je vais laisser la chance à quelqu'un d'autre de prendre la parole.

[Traduction]

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Madame la Présidente, nous entendons tous parler de différentes solutions au problème des changements climatiques. On a cessé de discuter de la validité des preuves scientifiques ou de la question de savoir si les changements climatiques sont causés par l'activité humaine, et on en est arrivé à chercher des solutions. J'en suis bien heureux. Il y a encore des gens qui doutent de la crédibilité des données scientifiques sur les changements climatiques, et c'est correct. Nous vivons dans une démocratie et les points de vue diffèrent, mais je pense que, dans l'ensemble, on admet le fait que les changements climatiques et les phénomènes que nous constatons de nos jours sont le résultat de l'activité humaine et du comportement humain.

En tant que législateurs, nous devons chercher des solutions. Je vais appuyer l'initiative. Essentiellement, il faut un système de plafonnement et d'échanges. C'est une partie de la solution. Nul ne sera surpris que mon parti et moi appuyions cette initiative. En fait, l'un des éléments essentiels de notre programme, à la dernière campagne électorale, était la mise sur pied d'un système de plafonnement et d'échanges.

Il est très important de nous intéresser dès maintenant à ce qui se passe dans le monde. Les gens parlent souvent de la mondialisation et de la nécessité d'augmenter les échanges commerciaux. Selon moi, nous avons pris du retard sur la question de la bourse du carbone. Si l'on regarde les marchés mondiaux et leur réaction aux changements climatiques, on constate que beaucoup de pays s'entendent pour dire qu'il faut faire payer les émetteurs de gaz à effet de serre. On ne s'entend peut-être pas, toutefois, sur la façon de procéder pour ce faire.

Si l'on regarde ce qui se fait en Europe et aux États-Unis, et ce qui se produit dans les provinces canadiennes, on constate qu'il y a consensus sur la nécessité d'établir une bourse du carbone. Nous devons fixer le prix du carbone qui fera l'objet d'un échange.

À la dernière législature, le gouvernement a présenté le projet de loi C-30, Loi canadienne sur la qualité de l'air. Le gouvernement avait permis que son projet de loi soit renvoyé à un comité législatif, qui l'avait amendé. Cette mesure législative prévoyait notamment l'établissement d'un système de plafonnement et d'échanges. Ainsi nous nous attaquions véritablement aux changements climatiques. La fin de l'histoire est bien triste. Bizarrement, le projet de loi a été renvoyé à la Chambre amendé, mais le gouvernement ne l'a jamais remis à l'étude. Ce fut une belle occasion ratée.

Le fait est qu'en Europe, aux États-Unis et dans les provinces canadiennes, des gens établissent des bourses du carbone fondées sur un système de plafonnement et d'échanges.

Pour ceux qui ne comprennent pas le fondement de ce principe, je rappelle un autre problème environnemental avec lequel nous avons dû composer. Ce fut un phénomène environnemental catastrophique connu sous le nom de pluies acides, qui a été ruineux pour les producteurs de l'industrie halieutique et de l'industrie acéricole, dans les années 1980.

À l'époque, bien des gens, moi y compris, insistaient pour que les gouvernements trouvent une solution au problème des pluies acides. La solution retenue fut d'imposer des limites d'émissions polluantes aux entreprises et d'installer des épurateurs dans les usines pour limiter les quantités de soufre et d'autres polluants rejetés dans l'atmosphère.

Nous avons résolu le problème des pluies acides grâce à un cadre réglementaire rigoureux et en promettant des sanctions sévères pour les entreprises récalcitrantes et des récompenses alléchantes pour celles qui observaient les règlements.

Le système de plafonnement et d'échange est semblable. Les députés se souviendront que le gouvernement conservateur de l'époque avait proposé un accord sur les pluies acides avec les États-Unis. C'est ce dont nous avons besoin dès maintenant. Le temps file. Les États-Unis sont en train d'établir un système de plafonnement et d'échange.

Nous avons éliminé les pluies acides en établissant un cadre réglementaire rigoureux, en faisant payer les gros pollueurs et en récompensant les entreprises qui ont accepté de faire la transition.

• (1355)

Le système de plafonnement et d'échange fait exactement la même chose. Il vise à assurer la cohérence des marchés. Ceux qui émettent trop de carbone devront payer le prix, et ceux qui réduisent leurs émissions seront récompensés. Il y a un taux d'échange et c'est pourquoi il faut un marché du carbone.

C'est tout simple, mais il faut du leadership et des lois. À l'échelle nationale, cela exige un gouvernement qui croit en ce système et qui veut aller de l'avant. Je suis très préoccupé par notre retard énorme dans ce dossier.

Le Comité des affaires étrangères s'est récemment rendu à Washington. Les États-Unis font des progrès. Le sommet de Copenhague, la suite de Kyoto, aura lieu cet automne. Où en est le Canada dans le dossier du système de plafonnement et d'échange? Allons-nous suivre la parade? Les Américains auront-ils un avantage sur nous? Nous réveillerons-nous trop tard pour pouvoir profiter ce ces possibilités?

Initiatives parlementaires

Certaines provinces, comme l'Ontario et le Québec, ont adopté le modèle de plafonnement et d'échange. Les provinces de l'Ouest envisagent de se regrouper elles aussi.

Nous devons faire preuve de cohérence à l'échelle nationale. Nous devons dialoguer d'une seule voix avec les Américains au sujet d'un système de plafonnement et d'échange. Bien entendu, les gaz à effet de serre n'arrêtent pas aux frontières. Ils n'ont pas de passeport. Nos intérêts à cet égard convergent avec ceux des Américains. N'oublions pas que le traité sur les pluies acides est le fruit d'initiatives canadiennes.

J'ai interrogé Joe Clark à ce sujet récemment. Il m'a dit que les députés avaient fait valoir l'intérêt d'un tel traité et qu'ils avaient exercé un certain leadership. Il était ministre des Affaires étrangères à l'époque. Il a cherché à faire avancer le dossier et on lui a permis de le faire. On lui a accordé le pouvoir de négocier avec les Américains.

Malheureusement, nous ne constatons rien de tel de la part du gouvernement actuel. La visite du président Obama a donné lieu à quelques boniments. Une entente aurait été conclue, semble-t-il, mais nous n'en connaissons pas les détails.

L'été arrive et nous n'avons aucun plan cohérent en matière de plafonnement et d'échange. Pourtant, on peut s'informer dans tous les journaux du débat qui a cours aux États-Unis sur les modalités d'un système de plafonnement et d'échange.

S'agissant des États-Unis, on peut considérer que la nomination par le président Obama de Steven Chu comme secrétaire à l'énergie n'est pas une coïncidence. Dans l'optique de ce dernier, le système de plafonnement et d'échange est à l'ordre du jour. C'est la raison pour laquelle le président Obama l'a nommé.

Il y a un tel consensus à cet égard qu'il ne peut être question d'une conspiration de gauche. Les milieux d'affaires et les entrepreneurs y souscrivent puisqu'ils y voient un moyen d'attribuer au carbone un prix établi en fonction des forces du marché. Aux dernières nouvelles, les conservateurs étaient favorables à ce genre d'approche, me semble-t-il. Tout au moins le prétendent-ils, mais jusqu'ici ils n'ont pas agi en conséquence.

L'établissement d'un système de plafonnement et d'échange aurait pour effet de nous permettre d'envisager la transition de notre économie fondée sur le carbone, avec les effets néfastes qui s'y rattachent, vers une économie fondée sur de nouvelles solutions viables et durables.

Dans toute entreprise, le premier pas est d'une grande importance. Dans l'entreprise de lutte contre les effets catastrophiques des changements climatiques, il faut établir à l'échelle du pays un système de plafonnement et d'échange. C'est la raison pour laquelle nous appuyons la motion.

(1400)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour parler de la motion M-287.

À titre de président du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes, je dois faire savoir que je n'appuierai pas cette motion.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): À l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse. J'ai commis une erreur. Je voulais donner la parole, selon l'ordre de rotation, à la députée de Trois-Rivières. Ce député-ci l'aura ensuite.

Initiatives parlementaires

[Français]

L'honorable députée de Trois-Rivières a la parole. Je lui fais mes sincères excuses.

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, il me fait plaisir de débattre aujourd'hui de la motion du Bloc québécois, la motion M-287, qui se lit comme suit — il est important de bien l'avoir en mémoire:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait collaborer avec ses partenaires nord-américains pour établir le plus rapidement possible un système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre pour l'Amérique du Nord incluant des objectifs de réduction absolue des émissions fondés sur les connaissances scientifiques, en se basant sur 1990 comme année de référence.

Tout le libellé de cette motion est important. C'est ce que je m'appliquerai à expliquer pendant ce bref discours. Depuis le début, le Bloc québécois défend la création d'un marché d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, ou bourse du carbone, comme mécanisme pour lutter efficacement contre l'augmentation des émissions de GES et comme outil indispensable dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Jusqu'à ce que le Québec soit un pays indépendant, maître de ses choix économiques et environnementaux, et qu'il puisse participer librement et de façon souveraine aux discussions sur les changements climatiques, nous devrons traîner le boulet environnemental et la piètre réputation du Canada dans ce domaine.

C'est pourquoi le Bloc québécois présente cette motion aujourd'hui

Le Bloc présente un plan crédible et clair qui reprend les quatre éléments clés de la réussite pour le Québec de l'établissement d'un marché du carbone. Dans un premier temps, il présente des cibles absolues de réduction des gaz à effet de serre, un système d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre. Ce système sera une bourse du carbone établie à Montréal. C'est ce que nous souhaitons. Le quatrième élément est l'année 1990 comme année de référence pour pouvoir évaluer le chemin parcouru et reconnaître les efforts considérables consentis par les entreprises depuis cette date. Finalement, il demande des cibles de réduction fondées sur les connaissances scientifiques les plus à jour.

Contrairement au gouvernement conservateur, le Bloc québécois croit que la science, l'innovation, la recherche, le développement et la coopération nord-américaine et internationale sont des éléments essentiels pour l'établissement d'un marché du carbone. Ce gouvernement fait totalement le contraire, malheureusement. Le Parti conservateur, et son chef en premier lieu, ont longtemps refusé de voir la réalité. Le réchauffement climatique est un phénomène scientifiquement prouvé et réel. Le Protocole de Kyoto est le seul moyen, sur le plan de la coopération internationale, de lutter contre ce fléau. Ce n'est surtout pas un complot socialiste, comme le prétend le Parti conservateur.

Cette façon de voir le monde — la façon dont les conservateurs le voient — est digne du siècle dernier. Les États qui, dans l'avenir, opposeront environnement et économie seront les perdants de la future croissance économique. Par exemple, contrairement à la ministre des Ressources naturelles, qui croit devoir menacer nos partenaires commerciaux qui agissent face aux problèmes énergétiques et leurs effets sur le climat, le Bloc québécois appuie ces mesures, parce que la dépendance au pétrole est malsaine, dommageable et inefficace sur les plans économique et environnemental, tant au Québec qu'en Californie, cette Californie que la ministre des Ressources naturelles menace.

Ce gouvernement est un cancre en matière de lutte aux changements climatiques et est une honte pour tous les Québécois qui ont à coeur la préservation de notre planète. Plus le Canada regardera du côté des sables bitumineux, de l'exploitation pétrolière et des industries polluantes, basé sur l'exploitation de ses ressources naturelles, plus le Québec regardera du côté de l'hydroélectricité, de l'énergie renouvelable et de l'économie du savoir, et plus l'environnement sera l'argument premier de la nécessité de l'indépendance du Québec.

La communauté internationale a besoin d'acteurs qui désirent faire face aux changements et qui travaillent en coopération avec ses partenaires commerciaux et non pas d'un pays comme le Canada qui menace les États progressistes de représailles et bloque les discussions internationales sous prétexte qu'il est le fournisseur mondial du pétrole le plus dommageable sur le plan environnemental.

Le Bloc québécois a un plan crédible qui repose sur quatre éléments. Le premier élément, dont on a fait part tout à l'heure, consiste en des cibles absolues de réduction des GES. Le gouvernement se targue d'avoir établi des cibles de réduction des GES et il veut réduire les émissions de 20 p. 100 d'ici 2020, par rapport au niveau de 2006. Selon le Bloc, ce n'est qu'un voeu pieux.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable, dans son tout dernier rapport, nous le rappelle de façon éloquente.

(1405)

Non seulement il surestime ses capacités de réduction des GES, mais le gouvernement est incapable de quantifier ses minces progrès, si progrès il y a. Ce gouvernement a manifestement échoué son examen d'économie et d'environnement.

En refusant obstinément d'établir clairement des cibles absolues de réduction des GES, le gouvernement du Canada empêche le marché de régler lui-même le problème de l'augmentation des GES.

Alors que je croyais que les conservateurs étaient en faveur du libre-marché, voilà qu'ils refusent la création d'une bourse du carbone basée sur des cibles absolues qui permettraient à un marché financier environnemental de régler, grâce à la main invisible, une partie du problème.

Eh non, il préfère plutôt une forte intervention de l'État pour favoriser l'industrie pétrolière et les grands pollueurs, et empêcher la création d'un libre-marché du carbone, tant en Amérique du Nord qu'à l'échelle internationale.

Le second élément de notre plan est un système d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre, ce qu'on appelle communément la bourse du carbone. Comme je viens tout juste de le mentionner, établir des cibles absolues de réduction permettra la mise en place et la création d'une bourse du carbone.

Ainsi, ce marché fonctionnerait comme une bourse traditionnelle, par le biais de titres de droits d'émettre des GES. Il y aurait des acheteurs, des vendeurs et des intermédiaires qu'on appelle, dans un autre domaine, des courtiers. Au lieu d'acheter des actions, on achèterait des droits et des crédits d'émission de ${\rm CO}_2$.

Mais voilà, pour que cela fonctionne, nous devons imposer des quotas d'émissions au gouvernement, aux entreprises et aux organismes, et ces quotas doivent être respectés. Le libre-marché voudrait que les bons élèves soient récompensés et les mauvais, pénalisés. Mais le gouvernement fédéral conservateur, sous la pression des lobbys pétroliers, refuse cette voie.

Le gouvernement conservateur défend les mauvais élèves et refuse de pénaliser ceux qui ne veulent pas investir dans des technologies d'avenir qui leur permettraient d'améliorer leur bilan environnemental.

Le gouvernement fédéral refuse le libre-marché pour les émissions de GES. Ce gouvernement veut continuer à favoriser un secteur au détriment des autres. Il veut continuer de favoriser les grandes pétrolières au détriment d'autres secteurs d'avenir.

Il existe pourtant un concept simple et clair en économie de l'environnement, ou en économie tout court, qu'on appelle les externalités négatives. En économie de l'environnement, il est évident, sauf pour ce gouvernement pourtant fanatique de la science économique, que l'externalité négative, c'est la pollution et les émissions de GES.

En refusant un marché du carbone basé sur des cibles absolues, c'est exactement ce qu'il fait. Il fait payer les citoyens du Québec et du Canada pour permettre à l'industrie pétrolière de s'enrichir au détriment de l'environnement et de la santé.

Il faut comprendre que pour nous, cela a un aspect vraiment important, principalement pour nos entreprises. On sait que le secteur manufacturier, notamment les entreprises du secteur forestier comme celles de ma circonscription, a consenti des efforts considérables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 p. 100 depuis 1990.

En ne reconnaissant pas les efforts de ces entreprises par l'octroi de cibles absolues avec 1990 pour année de référence et un réelle bourse du carbone, on nuit à ces entreprises et on refuse d'aider le développement économique.

C'est pour cela que j'invite tous nos collègues à voter en faveur de ce projet de loi du Bloc québécois.

● (1410)

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Madame la Présidente, comme je viens de le dire, c'est avec plaisir que je vais parler de la motion M-287. En qualité de président du Comité de l'environnement, je n'appuierai pas cette motion.

Premièrement, je dois souligner qu'il est d'une importance capitale que le Canada collabore avec les États-Unis et nous avons entamé des travaux importants avec l'administration Obama à cette fin. De ce côté-ci de la Chambre, nous reconnaissons l'existence de principes communs au Canada et aux États-Unis relativement aux changements climatiques et nous voulons qu'ils servent de point de départ pour faire avancer les choses. Pendant que les États-Unis élaborent leur politique nationale sur les changements climatiques, le Canada continuera de tendre vers l'harmonisation de sorte que ses propres politiques portent fruit et que les sociétés canadiennes soient en position de force pour soutenir la concurrence sur le marché nord-américain

Le dialogue avec les États-Unis sur les énergies propres constitue une étape cruciale de cette collaboration. Comme chacun le sait probablement, le Canada et les États-Unis se sont entendus pour nouer un dialogue sur les énergies propres dans le but de faire avancer les connaissances scientifiques dans ce domaine et de développer des technologies qui permettront de réduire les gaz à effet de serre et de lutter contre les changements climatiques. Les bases de ce dialogue sur les énergies propres ont été posées et des mesures concrètes ont été prises pour qu'il ait lieu. Trois groupes de travail canado-américains ont été créés et présenteront un rapport d'étape en août prochain.

Initiatives parlementaires

L'utilisation de l'année 1990 comme année de référence pour les cibles absolues, qui a été proposée dans la motion M-287, n'est pas une solution qui fonctionne au Canada. Sous le gouvernement libéral précédent, rien n'a été fait entre 1993 et 2006; il est donc impossible d'utiliser l'année 1990 comme année de référence. Comme le chef du Parti libéral l'a dit, les libéraux n'ont pas obtenu de résultats.

Ce dont il faut tenir compte, ce sont les résultats réels obtenus. Notre plan fournit les incitatifs voulus pour assurer une transformation à long terme.

Le Canada n'est pas le seul pays à utiliser une année de référence plus récente. Les États-Unis ont signalé qu'ils utiliseront l'année 2005 comme année de référence. L'Europe a annoncé qu'elle utiliserait aussi l'année 2005 comme année de référence, à compter de 2013. L'Australie a proposé l'année 2000 comme année de référence dans sa réglementation sur les gaz à effet de serre. Il y a de bonnes raisons à cela, et c'est parce que nous possédons beaucoup plus d'information sur ces années plus récentes.

Nous allons de l'avant en adoptant une approche équilibrée qui réduira les émissions de gaz à effet de serre et les sources d'émissions de tous les principaux secteurs et qui nous aidera à progresser en matière de protection de l'environnement et à assurer notre prospérité économique. Il s'agit d'un défi à long terme qui exige une intervention immédiate visant à réduire les émissions et à développer des technologies plus écologiques.

Le gouvernement du Canada a pris un engagement ambitieux mais réaliste visant à réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 20 p. 100 par rapport aux niveaux de 2006 d'ici 2020 et de 60 p. 100 à 70 p. 100 d'ici 2050. Notre approche est sensée pour le Canada et nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les parties intéressées à mesure que nous progressons.

L'approche du gouvernement du Canada permettra de réduire au maximum les émissions tout en tenant compte des coûts pour l'économie, y compris les conséquences possibles sur notre compétitivité et les coûts pour les Canadiens. Nous voulons que la réglementation fédérale sur les changements climatiques aille de pair avec les politiques fiscales, tarifaires, technologiques et toutes les autres politiques pertinentes afin de promouvoir des investissements intérieurs opportuns.

Nous avons pris des mesures significatives à cet égard. Nous avons récemment créé le fonds pour l'énergie propre, qui prévoit un investissement de 1 milliard de dollars sur cinq ans pour la recherche et des projets de démonstration sur l'énergie propre. Une grande partie de ce montant servira à appuyer des projets de démonstration à grande échelle de captage et de stockage du carbone. Il s'agit là d'un élément clé de la recherche sur l'énergie propre et d'un domaine dans lequel le Canada excelle.

La production d'une électricité plus propre est également essentielle à l'atteinte de nos objectifs. Le secteur de l'électricité demeure la source la plus importante de gaz à effet de serre au Canada, représentant environ 17 p. 100 des émissions totales de GES au pays en 2006.

Pour corriger cette situation, le gouvernement du Canada s'est engagé à faire en sorte que des sources non émettrices telles l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire, le charbon propre ou l'énergie éolienne permettent de répondre à 90 p. 100 des besoins canadiens en électricité d'ici 2020. Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, notre gouvernement maintiendra son appui en faveur des biocarburants, de la biomasse, de l'énergie éolienne et d'autres énergies de remplacement.

Initiatives parlementaires

Nous nous efforçons également de réduire les émissions provenant du secteur grâce à des mesures destinées à encourager l'élimination graduelle des centrales au charbon lorsqu'elles atteignent la fin de leur durée de vie utile afin de les remplacer par des sources d'énergie plus propres.

• (1415)

De plus, nous avons annoncé le 1^{er} avril dernier de nouvelles règles très sévères pour le secteur automobile qui visent à accroître l'économie de carburant et donc à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La réduction des émissions des voitures et des camions légers aura d'importantes répercussions. Le transport est responsable d'environ le quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre au Canada, dont la moitié est attribuable aux automobiles et aux camions légers qui produisent 12 p. 100 de toutes les émissions de gaz à effet de serre au pays.

J'aimerais également souligner que le 18 mai dernier, le président Obama a adopté des mesures semblables pour réduire les émissions de gaz d'échappement aux États-Unis.

Nous tentons également de réduire les émissions de tout un éventail d'autres secteurs industriels, dont ceux du fer et de l'acier, des pâtes et papiers, du ciment, du pétrole et du gaz et nombre d'autres, en nous basant sur le cadre réglementaire établi dans le plan « Prendre le virage » qui a été soumis en mars 2008.

Dans le cadre de notre approche responsable, nous apportons des modifications au cadre réglementaire pour tenir compte du ralentissement économique et des nouveaux développements aux États-Unis.

Comme vous pouvez le voir, le gouvernement prend les mesures qui conviennent.

La motion n° 287, qui partait de bonnes intentions, n'est pas à la hauteur des mesures prises aux États-Unis, en Australie et en Europe. Les Canadiens veulent une solution globale qui permettra de réduire les émissions et d'équilibrer le jeu pour nous permettre de protéger les emplois canadiens et les entreprises canadiennes.

● (1420)

[Français]

M. Nicolas Dufour (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, avant d'entreprendre mon discours par rapport à la motion M-287, déposée par ma collègue de Beauharnois—Salaberry, j'aimerais revenir sur ce que le dernier orateur conservateur vient tout juste de nous dire et qui, à mon sens, est totalement épouvantable. Le gouvernement dit qu'il modifie ses politiques pour essayer de s'harmoniser avec les États-Unis alors que, comme on le voit bien, il n'est pas en train de s'harmoniser, mais bien de faire de l'aplaventrisme face aux Américains.

Le Canada aurait pu avoir une chance, depuis la signature du Protocole de Kyoto, de devenir un leader mondial au niveau de l'environnement. Il ne l'a pas fait et je trouve cela regrettable parce que le Québec a déjà pris les moyens nécessaires pour devenir un leader environnemental. Le problème est que chaque fois que le Québec prend la parole et essaie de faire valoir sa position, il est pris avec le reste du Canada qui alourdit notre bilan, démolit les travaux que l'on essaie de faire et coupe nos fonds toutes les fois que l'on essaie d'entreprendre un quelconque projet en matière d'environnement

J'aimerais aussi revenir sur ce que le député de Madawaska— Restigouche a mentionné en cette Chambre, il y a quelques minutes, par rapport à la jeunesse et à l'environnement. Moi-même étant jeune, j'avoue que ma génération est extrêmement préoccupée par l'environnement. Ce l'est déjà, mais au cours des prochaines années, cela deviendra de plus en plus un sujet d'intérêt pour l'ensemble de la population. Celle-ci commence à prendre énormément d'initiatives par rapport à l'environnement. L'intérêt pour le sujet est de plus en plus grand.

Ma génération se rappellera de ce que le gouvernement conservateur a fait lorsque, dans quelques années, nos rivières seront polluées et nos terres agricoles ne seront plus cultivables. Au moins, on aura pris note que les conservateurs auront été les grands responsables de l'échec au niveau de l'environnement. Les libéraux n'ont pas fait mieux. Notre génération se rappellera aussi de ce qu'ils ont fait depuis 1993. Ils ont été au pouvoir pendant presque une quinzaine d'années et ils ont été incapables de faire quoi que ce soit au niveau de l'environnement. Bien sûr, ils ont signé le Protocole de Kyoto, mais ils ne l'ont pas respecté. Tout comme les conservateurs, le bilan des libéraux est un échec notable face à l'environnement. Les Québécois et Québécoises, particulièrement les gens de ma génération, s'en rappelleront, surtout lors de la prochaine élection.

Je reviens à propos des conservateurs. Je trouve intéressant de voir comment agissent ces gens qui se disent de droite, qui se disent en faveur du libre marché, de la main invisible d'Adam Smith. Je fais ici référence à ce que ma collègue de Trois-Rivières disait tout à l'heure par rapport à cette idée de droite, de main invisible et de libre marché. Les conservateurs s'opposent à l'une des plus belles initiatives du libre marché, soit la bourse du carbone. Ne s'agirait-il pas d'une manière d'encourager les entreprises à être de plus en plus environnementales et à faire des efforts constants pour se responsabiliser à cet égard? Je trouve drôle de voir ce gouvernement qui n'arrête pas de se targuer d'être à la droite et en faveur de la réduction des taxes ainsi que de la main invisible mais qui, à la première chance qu'on lui donne d'essayer de se rattraper, laisse malheureusement tomber le ballon et fait encore des gaffes.

Il est malheureux de voir que l'on a un beau projet et qu'à cause d'un gouvernement idéologique, obstiné et même dogmatique, nous raterons encore une très belle initiative. Nous avions une belle chance de faire passer une très bonne motion qui aurait pu encourager le gouvernement à faire encore plus d'efforts au niveau environnemental. Malheureusement, cela restera lettre morte de la part du gouvernement.

Je ne suis pas étonné de voir la baisse de popularité des conservateurs au Québec dans les sondages en vue des prochaines élections. Ils s'obstinent tellement à être contre l'environnement que cela frôle complètement le ridicule. Les Québécois et les Québécoises sont en faveur de l'environnement.

(1425)

On a mis sur pied plusieurs plans environnementaux et initiatives. Je pense notamment à l'hydroélectricité. Le Québec est un leader de l'hydroélectricité dans le monde, une énergie propre et renouvelable. Malheureusement, quand on regarde le bilan du reste du Canada sur le plan énergétique, c'est assez effrayant: on a des sables bitumineux, un peu et même beaucoup d'hydroélectricité en Ontario et le nucléaire. Au Québec, nos principaux moteurs énergétiques sont l'hydroélectricité et l'éolien.

Je ferai ici une référence à la souveraineté du Québec. Mes collègues du NPD, conservateurs ou libéraux québécois, comprendront que si le Québec était un pays indépendant, nous aurions pu faire des choix différents du reste du Canada.

Initiatives parlementaires

On n'est pas contre le Canada, mais nos choix et valeurs diffèrent. Pour notre part, plutôt que d'injecter massivement de l'argent ou de faire des coupes de taxes qui profitent directement à l'industrie pétrolière, nous aurions plutôt investi dans des projets d'avenir pour le Québec, dans des projets environnementaux. Nous aurions investi dans l'hydroélectricité et dans des projets éoliens. Nous aurions investi dans des projets qui nous auraient permis de diminuer notre dépendance au pétrole et au nucléaire.

On constate que le Bloc québécois parle d'environnement depuis des années, par l'entremise d'un fantastique porte-parole en matière d'environnement de Rosemont-La Petite-Patrie. Le Bloc est le seul parti à avoir apporté ce débat à la Chambre des communes. Le Bloc est le seul parti qui s'est fait le chien de garde des Québécois à Ottawa pour forcer le gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur, à respecter ses engagements internationaux face à l'environnement et à la signature que le Canada a apposée au Protocole de Kyoto. Je dois dire que je ne suis pas très surpris de voir les conservateurs, tout comme les libéraux, renier encore des promesses qu'il ont faites et des signatures qu'ils ont apposées sur des traités internationaux. Ils sont incapables de respecter leur propre signature. Lorsqu'il est question d'enjeux comme l'environnement, je suis complètement sidéré de voir que le gouvernement ne prend pas cela au sérieux et qu'il n'a même pas le courage, la présence d'esprit et la volonté de respecter sa signature de tels traités.

Je reviens à la motion M-287. Je trouve cela très ironique sur le plan de la bourse du carbone compatible avec des marchés internationaux. J'ai ici la liste de sept États américains, du Nord-Est et de l'Atlantique — le Connecticut, le Delaware, le Maine, le New Hampshire, le New Jersey, New York et le Vermont —, qui ont créé une initiative régionale contre l'effet de serre. Les conservateurs riaient de nous lorsque nous proposions cette motion. Eh bien aujourd'hui, je trouve cela drôle parce que tout à coup, ils commencent à se réveiller sur le plan environnemental. Ils n'avaient pas de plan, et là, tout à coup, ils essaient d'en proposer un. Malheureusement, c'est encore de la broche à foin, comme d'habitude. De plus, il y a un cruel manque de leadership de la part du gouvernement face aux politiques environnementales. Je trouve ça drôle, parce que depuis l'élection de Barack Obama, ils essaient tout à coup de se peindre en vert, mais en vert très pâle.

Le Bloc québécois propose des cibles absolues de réduction des gaz à effet de serre, un système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, communément appelé la bourse du carbone, l'année 1990 comme année de référence pour évaluer le chemin parcouru et la reconnaissance des efforts consentis par les entreprises.

Les députés québécois, autant du Bloc que du Parti libéral ou du NPD, sont très conscients des efforts éloquents et grandioses faits par plusieurs compagnies québécoises. Je pense aux papetières, aux alumineries et aux entreprises forestières où des travaux extraordinaires ont été entrepris afin de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, et aussi des cibles de réduction fondées sur des connaissances scientifiques les plus à jour.

Pour ces raisons, le Bloc québécois est favorable à la motion M-287.

• (1430)

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Comme il n'y a pas d'autres intervenants, l'honorable députée de Beauharnois—Salaberry a la parole.

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Madame la Présidente, comme je le disais le 30 avril dernier, lors de la première heure de débat, les dérèglements climatiques constituent

l'un des défis les plus importants auxquels est confrontée l'humanité. Il est urgent d'agir sans délai de manière efficace et équitable. Le Bloc québécois propose un plan qui permettra au Canada de corriger le tir et de se rapprocher le plus possible des objectifs fixés par le Protocole de Kyoto, en plus de s'aligner sur la cible de réduction recommandée par le GIEC pour éviter un réchauffement climatique aux conséquences irréversibles.

Ce plan repose tout d'abord, comme le disait mon collègue, sur l'établissement de cibles absolues de réduction des gaz à effet de serre avec 1990 pour année de référence. Il se base aussi sur une approche territoriale, sur la création d'une bourse du carbone et sur certaines mesures fédérales que le gouvernement peut entreprendre dans ses propres champs de compétence. La motion M-287 propose donc la mise en oeuvre d'une partie importante du plan du Bloc québécois, soit une bourse du carbone avec des cibles absolues de réduction et l'année de référence 1990.

Je rappelle qu'une bourse du carbone est un outil qui permet à une entreprise, qui a diminué ses émissions de gaz à effet de serre sous ses objectifs de réduction, de vendre les tonnes de GES qu'elle aurait encore eu le droit d'émettre. Il s'agit d'un puissant incitatif financier à réduire les émissions de gaz à effet de serre puisque la compagnie peut monnayer ses réductions. Une bourse du carbone ne peut cependant livrer son plein potentiel que si des cibles de réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre sont fixées. Je rappelle également que l'année de référence 1990 est un élément très important de cette motion.

Je veux sensibiliser l'ensemble des députés de cette Chambre sur ce dernier élément. L'année 1990 n'est pas seulement une question environnementale, c'est aussi une question économique. Il y a des centaines de millions de dollars en jeu. Imaginons qu'il y ait une véritable bourse du carbone actuellement. Je prédis qu'il y en aura une, malgré toute la mauvaise volonté du gouvernement conservateur. Imaginons donc cette bourse.

Le Québec a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 2,8 p. 100 entre 1990 et 2006. De nombreuses entreprises du Québec ont donc diminué leurs émissions. L'Alberta, de son côté, les a augmentées de 36,6 p. 100 et la Saskatchewan, de 33 p. 100. Choisir 2005 comme année de référence veut dire que tous les efforts consentis entre 1990 et 2005 sont réduits à néant. On n'en tient pas compte. Il est important de bien comprendre que plus on réduit nos émissions, plus il sera difficile de les diminuer davantage.

Pendant ce temps, les pétrolières ont augmenté leurs émissions pendant 16 ans. Elles ont donc un important « coussin » — permettez-moi l'expression — d'émissions et auront donc davantage la capacité de les diminuer puisqu'elles sont déjà tellement élevées. Si on a une bourse du carbone avec des cibles absolues et l'année 2005 comme année de référence, il est envisageable que des compagnies au Québec, en Ontario ou dans les Maritimes, qui ont fait des efforts, pourraient devoir payer des permis d'émissions à l'industrie pétrolière qui, elle, a fait grimper ses émissions juste à temps pour l'année de référence 2005. C'est comme si l'année de référence 2005 était celle proposée par l'industrie pétrolière ellemême.

Initiatives parlementaires

Je rappelle à mes collègues à quel point l'année de référence 1990 est importante dans ma motion. Il y aura une bourse du carbone avec des cibles absolues, vous le savez, je le sais, on le sait tous. Même le gouvernement conservateur le sait. De nombreux députés de cette Chambre ont certainement des entreprises dans leur comté qui ont déjà fait des efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'année de référence 1990 est la seule option pour leur rendre justice et éviter qu'elles doivent en plus se tourner vers les pétrolières pour leur acheter des droits d'émissions. Ce serait le comble de l'insulte.

En terminant, je voudrais remercier l'ensemble des orateurs de tous les partis qui ont pris la parole sur cette motion, et plus particulièrement le député de Rosemont—La Petite-Patrie qui est notre porte-parole à l'environnement pour le Bloc québécois et qui défend cette cause depuis de nombreuses années.

● (1435)

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 3 juin 2009, immédiatement avant la période réservée aux initiatives parlementaires.

Comme il est 14 h 35, la Chambre s'ajourne au lundi 1^{er} juin 2009, à 11 heures, conformément à l'article 24 du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 36.)

ANNEXE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION ET L'AFFILIATION POLITIQUE; COMITÉS DE LA CHAMBRE, LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS, MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le Vice-président et président des comités pléniers

M. ANDREW SCHEER

La vice-présidente des comités pléniers

MME DENISE SAVOIE

Le vice-président adjoint des comités pléniers

M. BARRY DEVOLIN

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. MAURIL BÉLANGER

MME LIBBY DAVIES

M. JACQUES GOURDE

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. JAY HILL

L'HON. GORDON O'CONNOR

M. JOE PRESTON

M. MARCEL PROULX

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, Quarantième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, L'hon. Diane, ministre d'État (Petite Entreprise et	Coloom: Nose Hill	A lle outo	DCC
Tourisme)			
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de la Santé			
Aller Meleche	-		
Aller, Miles			
Allien, Mike			
Allison, Dean	•		
Ambrose, L'hon. Rona, ministre du Travail	Edmonton—Spruce Grove		
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé			
André, Guy	_		-
Andrews, Scott	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	Ind.
Ashfield, L'hon. Keith, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Fredericton	Nouveau-Brunswick	PCC
Ashton, Niki			
Asselin, Gérard			
Atamanenko, Alex	-	-	DQ
	Interior		NPD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Baird, L'hon. John, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités		Ontario	PCC
Beaudin, Josée	-		
Bélanger, L'hon. Mauril		•	-
Bellavance, André			
Bennett, L'hon. Carolyn			-
Benoit, Leon.			
Bernier, L'hon. Maxime	6		
Bevilacqua, L'hon. Maurizio		`	
Bevington, Dennis		Territoires du Nord-	
	Western Arctic	Ouest	NPD
Bezan, James			
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture)	Jonquière—Alma	Québec	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blaney, Steven	_		-
Block, Kelly			
Bonsant, France			
Bouchard, Robert	-	•	-
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	-	-	-
Boughen, Ray	-	_	
Bourgeois, Diane			

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Braid, Peter	Kitchener—Waterloo	Ontario	PCC
Breitkreuz, Garry		Saskatchewan	
Brison, L'hon. Scott			
Brown, Gord.			
Brown, Lois			
Brown, Patrick			
Bruinooge, Rod			
Brunelle, Paule			
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie		
	Verte		
Cadman, Dona.			
Calandra, Paul	-		
Calkins, Blaine			
Cannan, Ron	•	•	
Cannis, John	•		
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Affaires étrangères		Québec	PCC
Cardin, Serge		Québec	_
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé		Ontario	
Carrier, Robert			-
Casson, Rick			
Charlton, Chris		Ontario	
Chong, L'hon. Michael	_		
Chow, Olivia			
Christopherson, David		Ontario	NPD
Clarke, Rob.	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Clement, L'hon. Tony, ministre de l'Industrie			
Coady, Siobhan	-		
Coderre, L'hon. Denis.			
Comartin, Joe		-	
Cotler, L'hon. Irwin			
Crombie, Bonnie		•	
Crowder, Jean	_		
Cullen, Nathan		•	
Cummins, John	• •	•	
Cuzner, Rodger		•	
D'Amours, Jean-Claude			
Davidson, Patricia	· ·		
Davies, Don			
Davies, Libby	• •	•	
Day, L'hon. Stockwell, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique			
DeBellefeuille, Claude		-	
Dechert, Bob	·	*	~
Del Mastro, Dean, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine	wiississauga—Elliluaic	Omano	100
canadien	Peterborough	Ontario	PCC
Demers, Nicole			
Deschamps, Johanne			-
Desnoyers, Luc		~	-
Devolin, Barry, Le président suppléant			-
	Brock		
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	Lib.
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dorion, Jean	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
Dosanjh, L'hon. Ujjal			
Dreeshen, Earl	Red Deer	Alberta	PCC
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Dufour, Nicolas	Repentigny	Québec	BQ
Duncan, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Duncan, Kirsty	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	Alberta	NPD
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté			
et de l'Immigration	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Fast, Ed	Abbotsford	$Colombie\text{-}Britannique\dots$	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du			
Développement des compétences			
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances		Ontario	PCC
Fletcher, L'hon. Steven, ministre d'État (Réforme démocratique)	Charleswood—St. James— Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Foote, Judy	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galipeau, Royal	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	PCC
Garneau, Marc	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Gaudet, Roger			
Glover, Shelly, secrétaire parlementaire pour les Langues officielles	Saint-Boniface	Manitoba	PCC
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, Wascana	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Sciences et Technologie)	Cambridge	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national		Quábac	DCC
Gravelle, Claude		•	
Grewal, Nina			
		-	
Guarnieri, L'hon. Albina	_		
Guay, Monique			
Guergis, L'hon. Helena, ministre d'État (Condition féminine)	<u>-</u>	Опапо	rcc
Guimond, Claude	Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	RO
Hall Findlay, Martha			-

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Jack	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	NPD
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
nationale	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hill, L'hon. Jay, leader du gouvernement à la Chambre des	Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
communes	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hoback, Randy	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Hoeppner, Candice	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Holder, Ed	London-Ouest	Ontario	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hughes, Carol			
	Kapuskasing		
Hyer, Bruce	•		
Ignatieff, Michael, chef de l'opposition	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités		Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene		o "	- 11
	Lachine	•	
Julian, Peter.		Colombie-Britannique	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans	Mission		
Kania, Andrew	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Kennedy, Gerard	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Kenney, L'hon. Jason, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Kent, L'hon. Peter, ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques)	Thornhill	Ontario	PCC
Kerr, Greg, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants		_	
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de			
la ministre du Travail		Saskatchewan	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Lake, Mike, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Edmonton—Mill Woods— Beaumont	Alberta	PCC
Lalonde, Francine			
Lauzon, Guy			
Lavallée, Carole			
Layton, L'hon. Jack		•	
Lebel, L'hon. Denis, ministre d'État (Agence de développement	Toronto Damorui	J. J	.1111
économique du Canada pour les régions du Québec)	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	PCC
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	-	
Lee, Derek			
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture	Glengarry—Prescott—Russell .	Ontario	PCC
Leslie, Megan	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik —Eeyou	Ouébec	ВО
Lobb, Ben	•	•	-
Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Regina—Lumsden—Lake		
Lunn, L'hon. Gary, ministre d'État (Sports)			
Lunney, James		-	
MacAulay, L'hon. Lawrence		-	
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale et ministre de	_	ne-du-Finice-Edouard	LIU.
la porte d'entrée de l'Atlantique	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique		Ontario	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax			
Malo, Luc.			
Maloway, Jim			~
Mark, Inky		Maiilioua	NID
Mark, liky	Marquette	Manitoba	PCC
Marston, Wayne	•		
Martin, L'hon. Keith	· ·		
Martin, Pat	_	-	
Martin, Tony			
Masse, Brian			
Mathyssen, Irene			
Mayes, Colin			
McCallum, L'hon. John	-	-	
McColeman, Phil			
McGuinty, David			
McKay, L'hon. John			
McLeod, Cathy		Ontario	LIU.
Wickeou, Camy	Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
McTeague, L'hon. Dan			
Ménard, Réal			
Ménard, Serge	-	-	-
Mendes, Alexandra			-
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire du ministre des Finances		•	
Merrifield, L'hon. Rob, ministre d'État (Transports)			
Miller, Larry			
Milliken, L'hon. Peter, Président de la Chambre des communes	-		
Minna, L'hon. Maria	-		
Moore, L'hon. James, ministre du Patrimoine canadien et des	Port Moody—Westwood—Port	Olitario	LIU.
Langues officielles		Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	-		
Mourani, Maria		*	~
Mulcair, Thomas		*	
Murphy, Brian			
Murphy, L'hon. Shawn			
Murray, Joyce	-	-	
Nadeau, Richard	Gatineau	Québec	BQ
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du			
Canada			
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	Ontario	PCC
gouvernement	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
O'Neill-Gordon, Tilly			
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères			
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale			
Oliphant, Robert			
Ouellet, Christian.	•		
Pacetti, Massimo	•	•	-
Paillé, Pascal-Pierre		•	
Paquette, Pierre			
Paradis, L'hon. Christian, ministre des Travaux publics et des			
Services gouvernementaux	-	-	
Patry, Bernard		•	
Payne, LaVar			
Pearson, Glen		Ontario	Lib.
Petit, Daniel, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	PCC
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la			
ministre des Affaires intergouvernementales	_		
Pomerleau, Roger			
Prentice, L'hon. Jim, ministre de l'Environnement			
Preston, Joe	· ·		
Proulx, Marcel	_	•	
Rae, L'hon. Bob			
Rafferty, John			
Raitt, L'hon. Lisa, ministre des Ressources naturelles			
Rajotte, James			
Ratansi, Yasmin	•		
Rathgeber, Brent		Alberta	PCC
Regan, L'hon. Geoff		Nouvelle-Ecosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	DCC
Richards, Blake	-		
Richardson, Lee			
Rickford, Greg			
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire			
et ministre de la Commission canadienne du blé			
Rodriguez, Pablo			
Rota, Anthony	Haute-Gaspésie—La Mitis—		
	Matane—Matapédia		-
Russell, Todd			
Savage, Michael			
Savoie, Denise, La présidente suppléante		Colombie-Britannique	NPD
Trésor		Colombie-Britannique	PCC
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Scheer, Andrew, Le Vice-président	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans			
Shipley, Bev	-		
Shory, Devinder			
Siksay, Bill	- -		
Silva, Mario		-	
Simms, Scott	•		
Simson, Michelle			
Smith, Joy	-		
•			
Sorenson, Kevin			
St-Cyr, Thierry			-
Stanton, Bruce			
Stoffer, Peter			
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Strahl, L'hon. Chuck, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens			
non inscrits	-	Colombie-Britannique	PCC
Sweet, David		0	D CC
	Flamborough—Westdale		
Szabo, Paul	-		
Thi Lac, Ève-Mary Thaï			-
Thibeault, Glenn	•		
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants			
Tilson, David			
Toews, L'hon. Vic, président du Conseil du Trésor			
Tonks, Alan			
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Trudeau, Justin	Papineau	Québec	Lib.
Tweed, Merv			
Uppal, Tim	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Valeriote, Francis	Guelph	Ontario	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	Ontario	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, ministre de la Sécurité publique	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Verner, L'hon. Josée, ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre		0.4	P.C.C.
de la Francophonie			
Vincent, Robert		`	
Volpe, L'hon. Joseph	•		
Wallace, Mike	Burlington	Ontario	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environ- nement	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	Alberta	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	Manitoba	NPD
Watson, Jeff			
Weston, John			
	Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Weston, Rodney	Saint John	Nouveau-Brunswick	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Wong, Alice, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Richmond	Colombie-Britannique	PCC
Woodworth, Stephen	Kitchener-Centre	Ontario	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)		Saskatchewan	PCC
Young, Terence	•		
Zarac, Lise	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
VACANCE	New Westminster—Coquitlam.	Colombie-Britannique	
VACANCE	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	
VACANCE	Montmagny—L'Islet— Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, Quarantième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (28)		
Ablonczy, L'hon. Diane, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre du Travail		
Anders, Rob.	_	
Benoit, Leon		
Calkins, Blaine.		
Casson, Rick		
Dreeshen, Earl		
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	NPD
Goldring, Peter.		
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre		
Hawn, Laurie, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale		
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités		
Kenney, L'hon. Jason, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du	•	
Multiculturalisme	E 3	
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire du ministre des Finances		
Merrifield, L'hon. Rob, ministre d'État (Transports)		
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères		
• •	Medicine Hat	
Prentice, L'hon. Jim, ministre de l'Environnement		
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	
Rathgeber, Brent	Edmonton—St. Albert	PCC
Richards, Blake	Wild Rose	
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Shory, Devinder	Calgary-Nord-Est	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	PCC
Uppal, Tim	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (35)		
Abbott, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Kootenay—Columbia	PCC
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior .	
Cadman, Dona	•	
Cannan, Ron	-	
	Nanaimo—Cowichan	
	Skeena—Bulkley Valley	
Cumping John	Delta—Richmond-Est	
Cummins, John		
Davies, Don	Vancouver Kingsway	
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Duncan, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord		-
canadien		
Fast, Ed		
Fry, L'hon. Hedy		
Grewal, Nina		
Harris, Richard	-	
Hiebert, Russ	•	
Hill, L'hon. Jay, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Č	
Julian, Peter		
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans		
Lunn, L'hon. Gary, ministre d'État (Sports)		
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	PCC
McLeod, Cathy	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Moore, L'hon. James, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	Port Moody—Westwood—Port	
	Coquitlam	
Murray, Joyce	Vancouver Quadra	Lib.
Savoie, Denise, La présidente suppléante	Victoria	NPD
Saxton, Andrew, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	North Vancouver	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	NPD
interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Langley	PCC
Weston, John	- ·	
Wong, Alice, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Richmond	PCC
VACANCE		
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence		
Murphy, L'hon. Shawn	· ·	
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans		
MANITOBA (14)		
Ashton, Niki	Churchill	NPD
Bezan, James.		
Bruinoge, Rod		
Fletcher, L'hon. Steven, ministre d'État (Réforme démocratique)		
Glover, Shelly, secrétaire parlementaire pour les Langues officielles		
Hoeppner, Candice		
•		
Mark, Inky	-	
Martin, Pat		
Neville, L'hon. Anita		
Smith, Joy		
Toews, L'hon. Vic, président du Conseil du Trésor		
Tweed, Merv		
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Allen, Mike	Tobique—Mactaguac	PCC
Ashfield, L'hon. Keith, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada		100
atlantique)		PCC
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Fundy Royal	PCC
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
O'Neill-Gordon, Tilly	Miramichi	PCC
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Weston, Rodney	Saint John	PCC
NOUVELLE-ÉCOSSE (10)		
Brison, L'hon. Scott	Kings—Hants	Lib.
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	South Shore—St. Margaret's	PCC
Kerr, Greg, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Nova-Ouest	PCC
Leslie, Megan	Halifax	NPD
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale et ministre de la porte d'entrée		200
de l'Atlantique		
Regan, L'hon. Geoff		
Savage, Michael		
Stoffer, Peter		NPD
VACANCE	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	
NUNAVUT (1)		
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de la Santé	Nunavut	PCC
Agiukkay, Elion. Leona, illinisue de la Saine	Ivuliavut	TCC
ONTARIO (106)		
Albrecht, Harold		
Allen, Malcolm		
Allison, Dean	_	
Angus, Charlie		
Bains, L'hon. Navdeep		
Baird, L'hon. John, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités .	_	
Bélanger, L'hon. Mauril		
Bennett, L'hon. Carolyn		
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	_	
Braid, Peter		
Brown, Gord		
Brown, Lois.		
Brown, Patrick		
Calandra, Paul	_	
Cannis, John	_	
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé		
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de l'Industrie	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe		
Crombie, Bonnie	Mississauga—Streetsville	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Dechert, Bob.	Mississauga—Erindale	PCC
Del Mastro, Dean, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien	Peterborough	PCC
Devolin, Barry, Le président suppléant		
Dewar, Paul		
Dhalla, Ruby		
Dryden, L'hon. Ken		
Duncan, Kirsty		
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de	2.00.00.0 1.010	2101
l'Immigration	St. Catharines	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement des		
compétences		
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	•	
Galipeau, Royal		
Gallant, Cheryl		
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Sciences et Technologie)	_	
Gravelle, Claude	Nickel Belt	NPD
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, L'hon. Helena, ministre d'État (Condition féminine)	Simcoe—Grey	PCC
Hall Findlay, Martha	Willowdale	Lib.
Holder, Ed	London-Ouest	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Hughes, Carol	Algoma—Manitoulin—Kapuskasing	NPD
Hyer, Bruce	Thunder Bay—Superior-Nord	NPD
Ignatieff, Michael, chef de l'opposition	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Kania, Andrew	Brampton-Ouest	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Kennedy, Gerard	Parkdale—High Park	Lib.
Kent, L'hon. Peter, ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques)	Thornhill	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture		
Lobb, Ben		
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax		
Marston, Wayne		
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathyssen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John		
McColeman, Phil		
McGuinty, David		
McKay, L'hon. John		

Nom	Circonscription	Affiliatio politique
McTeague, L'hon. Dan	. Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	. Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président de la Chambre des communes	. Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	. Beaches—East York	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du Canada		
Norlock, Rick	_	
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre d'État et whip en chef du gouvernement		
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale		
Oliphant, Robert		
Pearson, Glen		
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	_	
Rae, L'hon. Bob	_	
Rafferty, John		
Raitt, L'hon. Lisa, ministre des Ressources naturelles		
Ratansi, Yasmin	•	LIO.
Reid, Scott	Addington	
Rickford, Greg		
Rota, Anthony		
Schellenberger, Gary	_	
Sgro, L'hon. Judy		
Shipley, Bev	. Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Silva, Mario	. Davenport	Lib.
Simson, Michelle		
Stanton, Bruce	. Simcoe-Nord	PCC
Sweet, David	. Ancaster—Dundas—Flamborough— Westdale	PCC
Szabo, Paul	. Mississauga-Sud	Lib.
Γhibeault, Glenn	. Sudbury	NPD
Filson, David	. Dufferin—Caledon	PCC
Fonks, Alan	. York-Sud—Weston	Lib.
/aleriote, Francis	. Guelph	Lib.
Van Kesteren, Dave	. Chatham-Kent—Essex	PCC
/an Loan, L'hon. Peter, ministre de la Sécurité publique	. York—Simcoe	PCC
/olpe, L'hon. Joseph	. Eglinton—Lawrence	Lib.
Wallace, Mike		
Natson, Jeff	_	
Wilfert, L'hon. Bryon		
Woodworth, Stephen		
Vrzesnewskyj, Borys		
Young, Terence		
QUÉBEC (74)		
André, Guy	. Berthier—Maskinongé	BQ
Arthur, André	. Portneuf—Jacques-Cartier	Ind.
Asselin, Gérard		
Bachand, Claude	_	-
Beaudin, Josée		-
Bellavance, André		•

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Bernier, L'hon. Maxime	Beauce	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Revenu national et ministre d'État		
(Agriculture)	-	
Blais, Raynald	-	-
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	PCC
Bonsant, France	•	-
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	Beauport—Limoilou	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Affaires étrangères	Pontiac	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
DeBellefeuille, Claude	-	
Demers, Nicole		-
Deschamps, Johanne		•
Desnoyers, Luc		-
Dion, L'hon. Stéphane		-
Dorion, Jean		
Duceppe, Gilles	_	-
Dufour, Nicolas		-
Faille, Meili		-
Folco, Raymonde	-	-
Freeman, Carole		
Gagnon, Christiane		-
Garneau, Marc		-
Gaudet, Roger		
	Monicaini	ЬŲ
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national		
Guay, Monique		BQ
Guimond, Claude	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BO
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute- Côte-Nord	
Jennings, L'hon. Marlene		-
Laforest, Jean-Yves		
Laframboise, Mario	_	-
Lalonde, Francine.		-
Lavallée, Carole		-
Lebel, L'hon. Denis, ministre d'État (Agence de développement économique du	Samt-Diuno Samt-Huocit	БQ
Canada pour les régions du Québec)	Roberval—Lac-Saint-Jean	PCC
Lemay, Marc		
Lessard, Yves		-
Lévesque, Yvon.	-	-
Malo, Luc	-	-
Ménard, Réal		-
Ménard, Serge	_	-
Mendes, Alexandra		-
Mourani, Maria		
1110 druin, 1710110	1 111d11t010	24

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Mulcair, Thomas	Outremont	NPD
Nadeau, Richard	Gatineau	BQ
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	BQ
Pacetti, Massimo.	•	-
Paillé, Pascal-Pierre		
Paquette, Pierre		_
Paradis, L'hon. Christian, ministre des Travaux publics et des Services gouverne-		- (
mentaux	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Petit, Daniel, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	. Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	PCC
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Pomerleau, Roger	Drummond	BQ
Proulx, Marcel		-
Rodriguez, Pablo		
Roy, Jean-Yves		
, , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Matapédia	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
St-Cyr, Thierry		
Thi Lac, Ève-Mary Thaï		-
Trudeau, Justin	_	-
Verner, L'hon. Josée, ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du	Tupmeau	Lio.
Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie	Louis-Saint-Laurent	PCC
Vincent, Robert		
Zarac, Lise		•
VACANCE		
	Rivière-du-Loup	
SASKATCHEWAN (14)	raviore du Esap	
	t	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé	t . Cypress Hills—Grasslands	
SASKATCHEWAN (14) Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé	t . Cypress Hills—Grasslands . Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser	PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville	PCC PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC PCC PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana	PCC PCC PCC PCC Lib.
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert	PCC PCC PCC Lib. PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain	PCC PCC PCC Lib. PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC PCC PCC Lib. PCC PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé Scheer, Andrew, Le Vice-président	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre Battlefords—Lloydminster Regina—Qu'Appelle	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé Scheer, Andrew, Le Vice-président Trost, Bradley	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre Battlefords—Lloydminster Regina—Qu'Appelle Saskatoon—Humboldt	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC PCC PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé Scheer, Andrew, Le Vice-président Trost, Bradley Vellacott, Maurice	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre Battlefords—Lloydminster Regina—Qu'Appelle Saskatoon—Humboldt Saskatoon—Wanuskewin	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé Scheer, Andrew, Le Vice-président Trost, Bradley Vellacott, Maurice Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre Battlefords—Lloydminster Regina—Qu'Appelle Saskatoon—Humboldt Saskatoon—Wanuskewin	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé Scheer, Andrew, Le Vice-président Trost, Bradley Vellacott, Maurice Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest) TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre Battlefords—Lloydminster Regina—Qu'Appelle Saskatoon—Humboldt Saskatoon—Wanuskewin Blackstrap	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé Scheer, Andrew, Le Vice-président Trost, Bradley Vellacott, Maurice Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest) TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7) Andrews, Scott	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre Battlefords—Lloydminster Regina—Qu'Appelle Saskatoon—Humboldt Saskatoon—Wanuskewin Blackstrap Avalon	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PC
Anderson, David, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources naturelles e pour la Commission canadienne du blé Block, Kelly Boughen, Ray Breitkreuz, Garry Clarke, Rob Goodale, L'hon. Ralph, Wascana Hoback, Randy Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines e du Développement des compétences et de la ministre du Travail Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de communes Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé Scheer, Andrew, Le Vice-président Trost, Bradley Vellacott, Maurice Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest) TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)	t Cypress Hills—Grasslands Saskatoon—Rosetown—Biggar Palliser Yorkton—Melville Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill Wascana Prince Albert Souris—Moose Mountain Regina—Lumsden—Lake Centre Battlefords—Lloydminster Regina—Qu'Appelle Saskatoon—Humboldt Saskatoon—Wanuskewin Blackstrap Avalon Humber—St. Barbe—Baie Verte	PCC PCC Lib. PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PCC PC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Harris, Jack		
Russell, Todd	Labrador	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor	Lib.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Bevington, Dennis	Western Arctic	NPD
YUKON (1)		
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 29 mai 2009 — 2^e Session, 40^e Législature)

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

Président:	Paul Szabo	Vice-présidents:	Russ Hiebert Bill Siksay
Kelly Block	Earl Dreeshen	Pierre Poilievre	Ève-Mary Thaï Thi Lac (11)
Bob Dechert	Carole Freeman	Michelle Simson	Borys Wrzesnewskyj
	N	Membres associés	
Jim Abbott	Patricia Davidson	Mike Lake	Scott Reid
Harold Albrecht	Claude DeBellefeuille	Guy Lauzon	Blake Richards
Mike Allen	Dean Del Mastro	Jack Layton	Lee Richardson
Dean Allison	Jean Dorion	Pierre Lemieux	Greg Rickford
Rob Anders	John Duncan	Ben Lobb	Andrew Saxton
David Anderson	Rick Dykstra	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
Charlie Angus	Ed Fast	James Lunney	Bev Shipley
Leon Benoit	Christiane Gagnon	Dave MacKenzie	Devinder Shory
Maxime Bernier	Royal Galipeau	Jim Maloway	Joy Smith
James Bezan	Cheryl Gallant	Inky Mark	Kevin Sorenson
Steven Blaney	Shelly Glover	Pat Martin	Bruce Stanton
Sylvie Boucher	Yvon Godin	Colin Mayes	Brian Storseth
Ray Boughen	Peter Goldring	Phil McColeman	David Sweet
Peter Braid	Jacques Gourde	Cathy McLeod	David Tilson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Réal Ménard	Bradley Trost
Gord Brown	Michel Guimond	Ted Menzies	Merv Tweed
Lois Brown	Martha Hall Findlay	Larry Miller	Tim Uppal
Patrick Brown	Jack Harris	Rob Moore	Dave Van Kesteren
Rod Bruinooge	Richard Harris	Anita Neville	Maurice Vellacott
Dona Cadman	Laurie Hawn	Rick Norlock	Mike Wallace
Paul Calandra	Randy Hoback	Tilly O'Neill-Gordon	Mark Warawa
Blaine Calkins	Candice Hoeppner	Deepak Obhrai	Chris Warkentin
Ron Cannan	Ed Holder	Robert Oliphant	Jeff Watson
Colin Carrie	Brian Jean	Pierre Paquette	John Weston
Rick Casson	Randy Kamp	LaVar Payne	Rodney Weston
Michael Chong	Gerald Keddy	Daniel Petit	Alice Wong
Rob Clarke	Greg Kerr	Joe Preston	Stephen Woodworth
Joe Comartin	Ed Komarnicki	James Rajotte	Terence Young
John Cummins	Daryl Kramp	Brent Rathgeber	

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président: Bruce Stanton Vice-présidents: Jean Crowder Todd Russell

Harold Albrecht Rob Clarke Marc Lemay LaVar Payne (12) Larry Bagnell John Duncan Yvon Lévesque Greg Rickford

Mauril Bélanger

Membres associés

Michael Chong Jim Abbott Greg Kerr Brent Rathgeber Ed Komarnicki Mike Allen Nathan Cullen Scott Reid John Cummins Dean Allison Daryl Kramp Blake Richards Rob Anders Patricia Davidson Mike Lake Lee Richardson Bob Dechert Guy Lauzon David Anderson Andrew Saxton Charlie Angus Dean Del Mastro Pierre Lemieux Gary Schellenberger Niki Ashton Jean Dorion Megan Leslie Bev Shipley Gérard Asselin Ben Lobb Devinder Shory Earl Dreeshen Carolyn Bennett Ken Dryden Tom Lukiwski Joy Smith Leon Benoit Kirsty Duncan James Lunnev Kevin Sorenson Rick Dykstra Dave MacKenzie Brian Storseth Maxime Bernier Ed Fast Inky Mark David Sweet Dennis Bevington David Tilson James Bezan Royal Galipeau Pat Martin Steven Blaney Cheryl Gallant Tony Martin **Bradley Trost** Shelly Glover Justin Trudeau Kelly Block Colin Mayes Sylvie Boucher Peter Goldring Phil McColeman Merv Tweed Ray Boughen Jacques Gourde Cathy McLeod Tim Uppal Peter Braid Nina Grewal Ted Menzies Dave Van Kesteren Garry Breitkreuz Richard Harris Larry Miller Maurice Vellacott Gord Brown Rob Moore Mike Wallace Laurie Hawn Lois Brown Russ Hiebert Anita Neville Mark Warawa Patrick Brown Randy Hoback Rick Norlock Chris Warkentin Rod Bruinooge Candice Hoeppner Tilly O'Neill-Gordon Jeff Watson Dona Cadman Ed Holder Deepak Obhrai John Weston Carol Hughes Daniel Petit Rodney Weston Paul Calandra Blaine Calkins Bruce Hyer Pierre Poilievre Alice Wong Ron Cannan Brian Jean Joe Preston Stephen Woodworth Colin Carrie Randy Kamp John Rafferty Terence Young Gerald Keddy Rick Casson James Rajotte

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Vice-président:

Bernard Patry

Président:

Kevin Sorenson

			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Jim Abbott Lois Brown Johanne Deschamps	Paul Dewar Peter Goldring Francine Lalonde	James Lunney Deepak Obhrai	Glen Pearson Bob Rae	(12)
		Membres associés		
Harold Albrecht Mike Allen Dean Allison Rob Anders David Anderson Claude Bachand Larry Bagnell Leon Benoit Maxime Bernier James Bezan Dawn Black Steven Blaney Kelly Block Sylvie Boucher Ray Boughen Peter Braid Garry Breitkreuz Gord Brown Patrick Brown Rod Bruinooge Dona Cadman Paul Calandra Blaine Calkins Ron Cannan Serge Cardin Colin Carrie Rick Casson Michael Chong Rob Clarke Joe Comartin Irwin Cotler Nathan Cullen John Cummins Patricia Davidson	Dean Del Mastro Jean Dorion Ujjal Dosanjh Earl Dreeshen Ken Dryden John Duncan Rick Dykstra Mark Eyking Ed Fast Raymonde Folco Judy Foote Hedy Fry Royal Galipeau Cheryl Gallant Marc Garneau Shelly Glover Jacques Gourde Nina Grewal Monique Guay Claude Guimond Richard Harris Laurie Hawn Russ Hiebert Randy Hoback Candice Hoeppner Ed Holder Bruce Hyer Brian Jean Peter Julian Randy Kamp Jim Karygiannis Gerald Keddy Greg Kerr Ed Komarnicki	Mike Lake Guy Lauzon Jack Layton Pierre Lemieux Ben Lobb Tom Lukiwski Dave MacKenzie Inky Mark Wayne Marston Keith Martin Pat Martin Brian Masse Colin Mayes Phil McColeman David McGuinty John McKay Cathy McLeod Dan McTeague Ted Menzies Larry Miller Rob Moore Brian Murphy Richard Nadeau Rick Norlock Tilly O'Neill-Gordon Massimo Pacetti LaVar Payne Daniel Petit Pierre Poilievre Joe Preston John Rafferty James Rajotte Yasmin Ratansi Brent Rathgeber	Blake Richards Lee Richardson Greg Rickford Michael Savage Andrew Saxton Gary Schellenberger Bev Shipley Devinder Shory Bill Siksay Mario Silva Joy Smith Thierry St-Cyr Bruce Stanton Brian Storseth David Sweet Paul Szabo Ève-Mary Thaï Thi Lac David Tilson Alan Tonks Bradley Trost Merv Tweed Tim Uppal Dave Van Kesteren Maurice Vellacott Mike Wallace Mark Warawa Chris Warkentin Jeff Watson John Weston Rodney Weston Alice Wong Stephen Woodworth Borys Wrzesnewskyj Terence Young	
Bob Dechert	Daryl Kramp	Scott Reid		

SOUS-COMITÉ DES DROITS INTERNATIONAUX DE LA PERSONNE

Président: Scott Reid Vice-présidents: Mario Silva

Ève-Mary Thaï Thi Lac

Irwin Cotler Russ Hiebert Wayne Marston David Sweet (7)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Larry Miller Vice-présidents: André Bellavance

Mark Eyking

Alex Atamanenko Randy Hoback Blake Richards Brian Storseth (12)
France Bonsant Pierre Lemieux Bev Shipley Francis Valeriote

Wayne Easter

Colin Carrie

Membres associés

Carol Hughes Jim Abbott Rick Casson Joe Preston Harold Albrecht Michael Chong Brian Jean James Rajotte Brent Rathgeber Malcolm Allen Rob Clarke Randy Kamp Mike Allen Joe Comartin Gerald Keddy Scott Reid Dean Allison Lee Richardson Nathan Cullen Greg Kerr Rob Anders John Cummins Ed Komarnicki Greg Rickford David Anderson Patricia Davidson Daryl Kramp Andrew Saxton Mike Lake Charlie Angus Bob Dechert Gary Schellenberger Guy Lauzon Devinder Shory Niki Ashton Dean Del Mastro Carolyn Bennett Jean Dorion Ben Lobb Joy Smith Kevin Sorenson Leon Benoit Earl Dreeshen Tom Lukiwski Maxime Bernier John Duncan James Lunney Bruce Stanton James Bezan Kirsty Duncan Dave MacKenzie Peter Stoffer Steven Blaney Rick Dykstra Inky Mark David Sweet Kelly Block Ed Fast Pat Martin David Tilson Royal Galipeau Tony Martin Sylvie Boucher Bradley Trost Ray Boughen Cheryl Gallant Colin Mayes Merv Tweed Peter Braid Shelly Glover Phil McColeman Tim Uppal Garry Breitkreuz Yvon Godin Cathy McLeod Dave Van Kesteren Peter Goldring Ted Menzies Maurice Vellacott Gord Brown Jacques Gourde Rob Moore Mike Wallace Lois Brown Patrick Brown Claude Gravelle Joyce Murray Mark Warawa Rod Bruinooge Nina Grewal Anita Neville Chris Warkentin Paule Brunelle Claude Guimond Rick Norlock Jeff Watson Tilly O'Neill-Gordon John Weston Dona Cadman Richard Harris Deepak Obhrai Paul Calandra Rodney Weston Laurie Hawn Blaine Calkins Russ Hiebert LaVar Payne Alice Wong Ron Cannan Candice Hoeppner Daniel Petit Stephen Woodworth Serge Cardin Ed Holder Pierre Poilievre Terence Young

SOUS-COMITÉ SUR LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Président:Larry MillerVice-présidents:André Bellavance

Wayne Easter

Malcolm Allen David Anderson Carolyn Bennett Bev Shipley (7)

ANCIENS COMBATTANTS

 Président:
 David Sweet
 Vice-présidents:
 Judy Sgro

 Peter Stoffer

Rob Clarke

Guy André Judy Foote Greg Kerr Phil McColeman (12) Scott Andrews Roger Gaudet Ben Lobb Tilly O'Neill-Gordon

Membres associés

Jim Abbott John Cummins Mike Lake Blake Richards Harold Albrecht Patricia Davidson Guy Lauzon Lee Richardson Pierre Lemieux Greg Rickford Mike Allen Bob Dechert Dean Allison Dean Del Mastro Megan Leslie Michael Savage Earl Dreeshen Rob Anders Tom Lukiwski Andrew Saxton David Anderson John Duncan James Lunney Gary Schellenberger Dave MacKenzie Claude Bachand Rick Dykstra Bev Shipley Ed Fast Devinder Shory Leon Benoit Luc Malo Inky Mark Joy Smith Maxime Bernier Carole Freeman James Bezan Roval Galipeau Wavne Marston Kevin Sorenson Cheryl Gallant Pat Martin Dawn Black Bruce Stanton Steven Blaney Shelly Glover Tony Martin Brian Storseth Kelly Block Yvon Godin Colin Mayes David Tilson Sylvie Boucher Peter Goldring Cathy McLeod Bradley Trost Merv Tweed Ray Boughen Jacques Gourde Ted Menzies Nina Grewal Larry Miller Tim Uppal Peter Braid Garry Breitkreuz Jack Harris Rob Moore Dave Van Kesteren Gord Brown Richard Harris Rick Norlock Maurice Vellacott Lois Brown Laurie Hawn Deepak Obhrai Mike Wallace LaVar Payne Mark Warawa Patrick Brown Russ Hiebert Glen Pearson Chris Warkentin Rod Bruinooge Randy Hoback Dona Cadman Candice Hoeppner Daniel Petit Jeff Watson Paul Calandra Ed Holder Pierre Poilievre John Weston Blaine Calkins Brian Jean Joe Preston Rodney Weston Randy Kamp Alice Wong Ron Cannan James Rajotte Colin Carrie Gerald Keddy Brent Rathgeber Stephen Woodworth Rick Casson Ed Komarnicki Scott Reid Terence Young Michael Chong Daryl Kramp

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président:David TilsonVice-présidents:Maurizio Bevilacqua
Thierry St-Cyr

Paul Calandra Nina Grewal Alexandra Mendes Devinder Shory (12) Olivia Chow Jim Karygiannis Pascal-Pierre Paillé Alice Wong

Rick Dykstra

Bonnie Crombie

Membres associés

Jim Abbott John Cummins Daryl Kramp Scott Reid Harold Albrecht Patricia Davidson Mike Lake Blake Richards Mike Allen Francine Lalonde Lee Richardson Don Davies Dean Allison Libby Davies Guy Lauzon Greg Rickford Rob Anders Bob Dechert Jack Layton Andrew Saxton David Anderson Dean Del Mastro Pierre Lemieux Gary Schellenberger Bev Shipley Leon Benoit Johanne Deschamps Ben Lobb Sukh Dhaliwal Bill Siksay Maxime Bernier Tom Lukiwski James Lunney Michelle Simson James Bezan Jean Dorion Dawn Black Earl Dreeshen Dave MacKenzie Joy Smith Steven Blaney Inky Mark Kevin Sorenson John Duncan Kelly Block Ed Fast Pat Martin Bruce Stanton Sylvie Boucher Royal Galipeau Brian Masse Brian Storseth Ray Boughen Cheryl Gallant Colin Maves David Sweet Shelly Glover Ève-Mary Thaï Thi Lac Peter Braid Phil McColeman Peter Goldring Garry Breitkreuz Cathy McLeod Bradley Trost Gord Brown Jacques Gourde Ted Menzies Merv Tweed Lois Brown Monique Guay Larry Miller Tim Uppal Patrick Brown Richard Harris Rob Moore Dave Van Kesteren Laurie Hawn Richard Nadeau Maurice Vellacott Rod Bruinooge Russ Hiebert Rick Norlock Mike Wallace Dona Cadman Blaine Calkins Randy Hoback Tilly O'Neill-Gordon Mark Warawa Ron Cannan Candice Hoeppner Deepak Obhrai Chris Warkentin Colin Carrie Ed Holder Robert Oliphant Judy Wasylycia-Leis LaVar Payne Jeff Watson Rick Casson Brian Jean Daniel Petit Michael Chong Peter Julian John Weston David Christopherson Randy Kamp Pierre Poilievre Rodney Weston Rob Clarke Andrew Kania Joe Preston Stephen Woodworth Joe Comartin Gerald Keddy James Rajotte Terence Young Paul Crête Greg Kerr Brent Rathgeber Lise Zarac

Ed Komarnicki

COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Lee Richardson Vice-présidents: John Cannis Serge Cardin

Ron Cannan

Dean Allison Claude Guimond Ed Holder Gerald Keddy (12) Scott Brison Richard Harris Peter Julian Mario Silva

Membres associés

Jim Abbott Nathan Cullen Mike Lake Blake Richards Harold Albrecht John Cummins Francine Lalonde Greg Rickford Anthony Rota Malcolm Allen Guy Lauzon Patricia Davidson Mike Allen Bob Dechert Pierre Lemieux Michael Savage Rob Anders Ben Lobb Denise Savoie Dean Del Mastro David Anderson Johanne Deschamps Tom Lukiwski Andrew Saxton Gary Schellenberger Navdeep Bains Paul Dewar James Lunney Sukh Dhaliwal Dave MacKenzie Bev Shipley Leon Benoit Ruby Dhalla Inky Mark Devinder Shory Maxime Bernier James Bezan Jean Dorion Wavne Marston Joy Smith Pat Martin Kevin Sorenson Steven Blaney Earl Dreeshen Kelly Block Bruce Stanton John Duncan Colin Mayes Phil McColeman Robert Bouchard Rick Dykstra Brian Storseth Sylvie Boucher Wayne Easter Cathy McLeod David Sweet Ève-Mary Thaï Thi Lac Ray Boughen Ed Fast Ted Menzies Larry Miller Judy Foote David Tilson Peter Braid Garry Breitkreuz Royal Galipeau Rob Moore Bradley Trost Gord Brown Cheryl Gallant Thomas Mulcair Merv Tweed Lois Brown Shelly Glover Rick Norlock Tim Uppal Tilly O'Neill-Gordon Peter Goldring Dave Van Kesteren Patrick Brown Jacques Gourde Deepak Obhrai Maurice Vellacott Rod Bruinooge Robert Oliphant Dona Cadman Nina Grewal Robert Vincent Paul Calandra Laurie Hawn LaVar Payne Mike Wallace Blaine Calkins Russ Hiebert Daniel Petit Mark Warawa Chris Warkentin Colin Carrie Randy Hoback Pierre Poilievre Candice Hoeppner Rick Casson Joe Preston Jeff Watson Chris Charlton Bruce Hver John Rafferty John Weston Michael Chong Brian Jean James Rajotte Rodney Weston Yasmin Ratansi Bryon Wilfert Rob Clarke Randy Kamp Siobhan Coady Greg Kerr Brent Rathgeber Alice Wong Stephen Woodworth Paul Crête Ed Komarnicki Geoff Regan Bonnie Crombie Daryl Kramp Scott Reid Terence Young

Rick Casson

Rob Clarke

Michael Chong

COMPTES PUBLICS

Président: Shawn Murphy Vice-présidents: David Christopherson Daryl Kramp Bonnie Crombie Meili Faille Andrew Saxton John Weston (11)Luc Desnoyers Yasmin Ratansi Bev Shipley Terence Young Membres associés Jim Abbott Denis Coderre Greg Kerr James Rajotte Brent Rathgeber Harold Albrecht John Cummins Ed Komarnicki Malcolm Allen Patricia Davidson Mike Lake Scott Reid Mike Allen Guy Lauzon Blake Richards Bob Dechert Dean Allison Dean Del Mastro Jack Layton Lee Richardson Rob Anders Pierre Lemieux Greg Rickford Paul Dewar David Anderson Jean Dorion Ben Lobb Gary Schellenberger Leon Benoit Earl Dreeshen Tom Lukiwski Devinder Shory Joy Smith Maxime Bernier John Duncan James Lunney Rick Dykstra Dave MacKenzie Kevin Sorenson James Bezan Steven Blanev Ed Fast Jim Maloway Bruce Stanton Kelly Block Royal Galipeau Inky Mark Brian Storseth Sylvie Boucher Cheryl Gallant Pat Martin David Sweet Shelly Glover David Tilson Ray Boughen Colin Mayes Diane Bourgeois Peter Goldring Phil McColeman **Bradley Trost** Merv Tweed Peter Braid Jacques Gourde Cathy McLeod Garry Breitkreuz Nina Grewal Tim Uppal Ted Menzies Gord Brown Martha Hall Findlay Larry Miller Dave Van Kesteren Lois Brown Richard Harris Rob Moore Maurice Vellacott Patrick Brown Laurie Hawn Thomas Mulcair Mike Wallace Richard Nadeau Mark Warawa Rod Bruinooge Russ Hiebert Randy Hoback Anita Neville Chris Warkentin Dona Cadman Paul Calandra Candice Hoeppner Rick Norlock Judy Wasylycia-Leis Blaine Calkins Ed Holder Tilly O'Neill-Gordon Jeff Watson Ron Cannan Brian Jean Deepak Obhrai Rodney Weston Alice Wong Colin Carrie LaVar Payne Peter Julian

Daniel Petit

Joe Preston

Pierre Poilievre

Stephen Woodworth

Borys Wrzesnewskyj

Randy Kamp

Gerald Keddy

Gerard Kennedy

CONDITION FÉMININE

Président:	Hedy Fry	Vice-présidents:	Patricia Davidson Irene Mathyssen	
Sylvie Boucher	Luc Desnoyers	Cathy McLeod	Tilly O'Neill-Gordon	(11)
Nicole Demers	Candice Hoeppner	Anita Neville	Lise Zarac	()
		Membres associés		
Jim Abbott	Olivia Chow	Ed Komarnicki	Lee Richardson	
Harold Albrecht	Rob Clarke	Daryl Kramp	Greg Rickford	
Mike Allen	Jean Crowder	Mike Lake	Andrew Saxton	
Dean Allison	John Cummins	Guy Lauzon	Gary Schellenberger	
Rob Anders	Libby Davies	Jack Layton	Bev Shipley	
David Anderson	Bob Dechert	Pierre Lemieux	Devinder Shory	
Niki Ashton	Dean Del Mastro	Megan Leslie	Michelle Simson	
Carolyn Bennett	Jean Dorion	Ben Lobb	Joy Smith	
Leon Benoit	Earl Dreeshen	Tom Lukiwski	Kevin Sorenson	
Maxime Bernier	John Duncan	James Lunney	Bruce Stanton	
James Bezan	Linda Duncan	Dave MacKenzie	Brian Storseth	
Dawn Black	Rick Dykstra	Inky Mark	David Sweet	
Steven Blaney	Ed Fast	Pat Martin	Ève-Mary Thaï Thi Lac	
Kelly Block	Royal Galipeau	Colin Mayes	David Tilson	
France Bonsant	Cheryl Gallant	Phil McColeman	Bradley Trost	
Ray Boughen	Shelly Glover	Ted Menzies	Merv Tweed	
Peter Braid	Peter Goldring	Larry Miller	Tim Uppal	
Garry Breitkreuz	Jacques Gourde	Rob Moore	Dave Van Kesteren	
Gord Brown	Nina Grewal	Rick Norlock	Maurice Vellacott	
Lois Brown	Richard Harris	Deepak Obhrai	Mike Wallace	
Patrick Brown	Laurie Hawn	LaVar Payne	Mark Warawa	
Rod Bruinooge	Russ Hiebert	Glen Pearson	Chris Warkentin	
Dona Cadman	Randy Hoback	Daniel Petit	Judy Wasylycia-Leis	
Paul Calandra	Ed Holder	Pierre Poilievre	Jeff Watson	
Blaine Calkins	Carol Hughes	Joe Preston	John Weston	
Ron Cannan	Brian Jean	James Rajotte	Rodney Weston	
Colin Carrie	Randy Kamp	Brent Rathgeber	Alice Wong	
Rick Casson	Gerald Keddy	Scott Reid	Stephen Woodworth	
Chris Charlton	Greg Kerr	Blake Richards	Terence Young	
Michael Chong				

Nathan Cullen

John Cummins

Patricia Davidson

DÉFENSE NATIONALE

(12)

Président:Maxime BernierVice-présidents:Claude Bachand
Bryon WilfertSteven BlaneyCheryl GallantLaurie HawnPascal-Pierre Paillé

Ray Boughen Jack Harris Anita Neville LaVar Payne Denis Coderre

Membres associés

Jim Abbott **Bob Dechert** Francine Lalonde Todd Russell Harold Albrecht Dean Del Mastro Guy Lauzon Andrew Saxton Gary Schellenberger Pierre Lemieux Mike Allen Johanne Deschamps Dean Allison Paul Dewar Megan Leslie Bev Shipley Rob Anders Jean Dorion Ben Lobb Devinder Shory David Anderson Earl Dreeshen Tom Lukiwski Scott Simms Joy Smith Guy André Nicolas Dufour James Lunney Larry Bagnell Dave MacKenzie Kevin Sorenson John Duncan Leon Benoit Rick Dykstra Inky Mark Bruce Stanton Dennis Bevington Ed Fast Pat Martin Peter Stoffer Christiane Gagnon James Bezan Colin Mayes Brian Storseth Kelly Block Phil McColeman David Sweet Royal Galipeau Robert Bouchard Shelly Glover Cathy McLeod Paul Szabo Sylvie Boucher Peter Goldring Serge Ménard Ève-Mary Thaï Thi Lac Ted Menzies David Tilson Peter Braid Jacques Gourde Garry Breitkreuz Larry Miller Nina Grewal Bradley Trost Gord Brown Albina Guarnieri Rob Moore Merv Tweed Lois Brown Monique Guay Maria Mourani Tim Uppal Patrick Brown Richard Harris Richard Nadeau Dave Van Kesteren Russ Hiebert Maurice Vellacott Rod Bruinooge Rick Norlock Randy Hoback Tilly O'Neill-Gordon Robert Vincent Dona Cadman Paul Calandra Candice Hoeppner Deepak Obhrai Mike Wallace Blaine Calkins Ed Holder Daniel Petit Mark Warawa Ron Cannan Mark Holland Pierre Poilievre Chris Warkentin Jeff Watson Colin Carrie Brian Jean Joe Preston Rick Casson Peter Julian James Rajotte John Weston Michael Chong Randy Kamp Brent Rathgeber Rodney Weston Rob Clarke Gerald Keddy Scott Reid Alice Wong Blake Richards Stephen Woodworth Paul Crête Greg Kerr

Lee Richardson

Greg Rickford

Anthony Rota

Borys Wrzesnewskyj

Terence Young

Ed Komarnicki

Daryl Kramp

Mike Lake

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président:James BezanVice-présidents:Bernard BigrasFrancis Scarpaleggia

Peter Braid David McGuinty Justin Trudeau Jeff Watson (12)
Blaine Calkins Christian Ouellet Mark Warawa Stephen Woodworth

Linda Duncan

Membres associés

Jim Abbott Nathan Cullen Ed Komarnicki Scott Reid Harold Albrecht John Cummins Daryl Kramp Blake Richards Mike Allen Patricia Davidson Mike Lake Lee Richardson Dean Allison **Bob Dechert** Guy Lauzon Greg Rickford Rob Anders Dean Del Mastro Jack Layton Pablo Rodriguez David Anderson Jean Dorion Pierre Lemieux Denise Savoie André Bellavance Earl Dreeshen Ben Lobb Andrew Saxton Gary Schellenberger Leon Benoit Nicolas Dufour Tom Lukiwski John Duncan Bev Shipley Maxime Bernier James Lunney Dennis Bevington Kirsty Duncan Dave MacKenzie Devinder Shory Rick Dykstra Steven Blaney Inky Mark Joy Smith Kelly Block Ed Fast Pat Martin Kevin Sorenson France Bonsant Royal Galipeau Colin Mayes Bruce Stanton Robert Bouchard Cheryl Gallant Phil McColeman Peter Stoffer Sylvie Boucher Marc Garneau Cathy McLeod Brian Storseth Shelly Glover David Sweet Ray Boughen Ted Menzies Garry Breitkreuz Peter Goldring Larry Miller David Tilson Gord Brown Jacques Gourde Rob Moore Alan Tonks Lois Brown Nina Grewal Thomas Mulcair **Bradley Trost** Richard Harris Patrick Brown Joyce Murray Merv Tweed Rick Norlock Tim Uppal Rod Bruinooge Laurie Hawn Paule Brunelle Russ Hiebert Tilly O'Neill-Gordon Francis Valeriote Dona Cadman Randy Hoback Deepak Obhrai Dave Van Kesteren Paul Calandra Candice Hoeppner LaVar Payne Maurice Vellacott Daniel Petit Ed Holder Robert Vincent Ron Cannan Colin Carrie Bruce Hyer Pierre Poilievre Mike Wallace Rick Casson Brian Jean Joe Preston Chris Warkentin Michael Chong Peter Julian John Rafferty John Weston Rob Clarke Randy Kamp James Rajotte Rodney Weston Joe Comartin Gerald Keddy Brent Rathgeber Alice Wong Jean Crowder Greg Kerr Geoff Regan Terence Young

FINANCES

Président:James RajotteVice-présidents:Jean-Yves LaforestMassimo Pacetti

Maxime Bernier Daryl Kramp John McKay Thomas Mulcair (12) Robert Carrier John McCallum Ted Menzies Mike Wallace

Bob Dechert

Rob Clarke

Membres associés

Jim Abbott Siobhan Coady Randy Kamp Scott Reid Harold Albrecht Denis Coderre Gerald Keddy Blake Richards Mike Allen Jean Crowder Greg Kerr Lee Richardson Ed Komarnicki Dean Allison Nathan Cullen Greg Rickford Rob Anders John Cummins Mike Lake Anthony Rota David Anderson Patricia Davidson Guy Lauzon Jean-Yves Roy Jack Layton Gérard Asselin Libby Davies Andrew Saxton Gary Schellenberger Dean Del Mastro Pierre Lemieux Navdeep Bains Leon Benoit Ruby Dhalla Ben Lobb Bev Shipley James Bezan Jean Dorion Tom Lukiwski Devinder Shory Steven Blaney Bill Siksay Earl Dreeshen James Lunney Kelly Block Joy Smith John Duncan Dave MacKenzie Kevin Sorenson Sylvie Boucher Rick Dykstra Jim Maloway Ray Boughen Meili Faille Inky Mark Bruce Stanton Diane Bourgeois Ed Fast Pat Martin Brian Storseth Royal Galipeau Peter Braid David Sweet Colin Mayes Garry Breitkreuz Cheryl Gallant Phil McColeman David Tilson Scott Brison Shelly Glover David McGuinty **Bradley Trost** Gord Brown Peter Goldring Cathy McLeod Merv Tweed Lois Brown Jacques Gourde Larry Miller Tim Uppal Patrick Brown Nina Grewal Maria Minna Dave Van Kesteren Rod Bruinooge Martha Hall Findlay Rob Moore Maurice Vellacott Dona Cadman Jack Harris Rick Norlock Mark Warawa Paul Calandra Richard Harris Tilly O'Neill-Gordon Chris Warkentin Deepak Obhrai Judy Wasylycia-Leis Blaine Calkins Laurie Hawn Jeff Watson Ron Cannan Russ Hiebert LaVar Payne Colin Carrie Randy Hoback Daniel Petit John Weston Rick Casson Candice Hoeppner Pierre Poilievre Rodney Weston Ed Holder Alice Wong Chris Charlton Joe Preston Michael Chong Brian Jean Bob Rae Stephen Woodworth David Christopherson Peter Julian Brent Rathgeber Terence Young

INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Président: Michael Chong Robert Bouchard Vice-présidents: Anthony Rota

Gord Brown Mike Lake Dave Van Kesteren Mike Wallace (12)Chris Warkentin Siobhan Coady Brian Masse Robert Vincent

Marc Garneau

Jean Crowder

Membres associés

Brent Rathgeber Jim Abbott Nathan Cullen Ed Komarnicki Harold Albrecht John Cummins Daryl Kramp Scott Reid Guy Lauzon Blake Richards Mike Allen Patricia Davidson Dean Allison Don Davies Carole Lavallée Lee Richardson Greg Rickford Rob Anders Libby Davies Jack Layton David Anderson **Bob Dechert** Pierre Lemieux Jean-Yves Roy Scott Andrews Dean Del Mastro Ben Lobb Andrew Saxton Charlie Angus Sukh Dhaliwal Tom Lukiwski Francis Scarpaleggia Gary Schellenberger André Arthur Jean Dorion James Lunney Gérard Asselin Earl Dreeshen Dave MacKenzie Judy Sgro Bev Shipley Navdeep Bains John Duncan Luc Malo Jim Maloway Devinder Shory Leon Benoit Rick Dykstra Maxime Bernier Ed Fast Inky Mark Bill Siksay Dennis Bevington Carole Freeman Wayne Marston Mario Silva James Bezan Hedy Fry Pat Martin Joy Smith Steven Blaney Royal Galipeau Tony Martin Kevin Sorenson Kelly Block Cheryl Gallant Colin Mayes Bruce Stanton Sylvie Boucher Shelly Glover Phil McColeman Peter Stoffer Ray Boughen Yvon Godin David McGuinty Brian Storseth Peter Braid Peter Goldring John McKay David Sweet Garry Breitkreuz Jacques Gourde Cathy McLeod Glenn Thibeault Scott Brison Claude Gravelle Ted Menzies David Tilson Lois Brown Nina Grewal Larry Miller Bradley Trost Patrick Brown Claude Guimond Rob Moore Justin Trudeau Merv Tweed Rod Bruinooge Richard Harris Rick Norlock Dona Cadman Tilly O'Neill-Gordon Tim Uppal Laurie Hawn Paul Calandra Russ Hiebert Deepak Obhrai Francis Valeriote Blaine Calkins Randy Hoback Massimo Pacetti Maurice Vellacott LaVar Payne Ron Cannan Candice Hoeppner Joseph Volpe Serge Cardin Ed Holder Daniel Petit Mark Warawa Jeff Watson Colin Carrie Bruce Hver Pierre Poilievre Rick Casson Brian Jean Roger Pomerleau John Weston David Christopherson Randy Kamp Joe Preston Rodney Weston John Rafferty Alice Wong Rob Clarke Andrew Kania Joe Comartin Gerald Keddy James Rajotte Stephen Woodworth

SOUS-COMITÉ SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS CANADIENS

Yasmin Ratansi

Robert Bouchard Président: Dave Van Kesteren Vice-présidents:

Greg Kerr

Marc Garneau

Terence Young

Mike Lake Glenn Thibeault (5)

SOUS-COMITÉ SUR L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE AU CANADA

Président: Michael Chong Vice-présidents: Francis Valeriote

Robert Vincent

Mike Lake Brian Masse (5)

JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE

Président: Ed Fast Vice-présidents: Réal Ménard
Brian Murphy

Joe Comartin Marc Lemay Rick Norlock Brent Rathgeber (12) Ujjal Dosanjh Rob Moore Daniel Petit Brian Storseth

Dominic LeBlanc

Membres associés

Jim Abbott Libby Davies Guy Lauzon Scott Reid Harold Albrecht Bob Dechert Carole Lavallée Blake Richards Mike Allen Dean Del Mastro Derek Lee Lee Richardson Dean Allison Jean Dorion Pierre Lemieux Greg Rickford Rob Anders Earl Dreeshen Megan Leslie Denise Savoie David Anderson John Duncan Ben Lobb Andrew Saxton Larry Bagnell Gary Schellenberger Linda Duncan Tom Lukiwski Leon Benoit Rick Dvkstra James Lunney Bev Shipley Maxime Bernier Carole Freeman Dave MacKenzie Devinder Shory Bill Siksay James Bezan Hedy Fry Inky Mark Steven Blaney Royal Galipeau Wayne Marston Michelle Simson Kelly Block Cheryl Gallant Pat Martin Joy Smith Sylvie Boucher Shelly Glover Colin Mayes Kevin Sorenson Ray Boughen Peter Goldring Phil McColeman Bruce Stanton Peter Braid Jacques Gourde David Sweet John McKay Garry Breitkreuz Nina Grewal Cathy McLeod Ève-Mary Thaï Thi Lac Gord Brown Jack Harris Serge Ménard David Tilson Lois Brown Richard Harris Alexandra Mendes **Bradley Trost** Merv Tweed Patrick Brown Laurie Hawn Ted Menzies Rod Bruinooge Russ Hiebert Larry Miller Tim Uppal Maria Mourani Dona Cadman Randy Hoback Dave Van Kesteren Paul Calandra Candice Hoeppner Anita Neville Maurice Vellacott Blaine Calkins Ed Holder Tilly O'Neill-Gordon Mike Wallace Deepak Obhrai Mark Warawa Ron Cannan Mark Holland Colin Carrie Brian Jean Robert Oliphant Chris Warkentin Rick Casson Randy Kamp LaVar Payne Jeff Watson Pierre Poilievre Michael Chong Jim Karygiannis John Weston Gerald Keddy Roger Pomerleau Rodney Weston Rob Clarke Joe Preston Alice Wong Irwin Cotler Greg Kerr John Cummins Ed Komarnicki Bob Rae Stephen Woodworth Patricia Davidson Daryl Kramp James Rajotte Terence Young Don Davies Mike Lake

LANGUES OFFICIELLES

Président:Steven BlaneyVice-présidents:Yvon Godin
Lise Zarac

Michael Chong Shelly Glover Pierre Lemieux Daniel Petit (12)
Jean-Claude D'Amours Monique Guay Richard Nadeau Pablo Rodriguez

Royal Galipeau

John Cummins

Membres associés

Jim Abbott Patricia Davidson Guy Lauzon Lee Richardson Harold Albrecht Bob Dechert Carole Lavallée Greg Rickford Andrew Saxton Mike Allen Dean Del Mastro Jack Layton Dean Allison Jean Dorion Ben Lobb Gary Schellenberger Rob Anders Earl Dreeshen Tom Lukiwski Bev Shipley Devinder Shory David Anderson John Duncan James Lunney Joy Smith Alex Atamanenko Rick Dykstra Dave MacKenzie Ed Fast Inky Mark Kevin Sorenson Leon Benoit Cheryl Gallant Pat Martin Bruce Stanton Maxime Bernier James Bezan Peter Goldring Colin Maves Brian Storseth Kelly Block Jacques Gourde Phil McColeman David Sweet Sylvie Boucher Claude Gravelle David Tilson Cathy McLeod Ted Menzies Ray Boughen Nina Grewal Bradley Trost Peter Braid Richard Harris Larry Miller Merv Tweed Rob Moore Garry Breitkreuz Laurie Hawn Tim Uppal Rick Norlock Dave Van Kesteren Gord Brown Russ Hiebert Lois Brown Randy Hoback Tilly O'Neill-Gordon Maurice Vellacott Patrick Brown Candice Hoeppner Deepak Obhrai Mike Wallace Rod Bruinooge Ed Holder Pascal-Pierre Paillé Mark Warawa Carol Hughes LaVar Payne Chris Warkentin Dona Cadman Judy Wasylycia-Leis Paul Calandra Brian Jean Pierre Poilievre Blaine Calkins Peter Julian Roger Pomerleau Jeff Watson Ron Cannan Randy Kamp Joe Preston John Weston Colin Carrie Gerald Keddy James Rajotte Rodney Weston Greg Kerr Brent Rathgeber Alice Wong Rick Casson Rob Clarke Ed Komarnicki Scott Reid Stephen Woodworth Joe Comartin Daryl Kramp Blake Richards Terence Young

Mike Lake

LIAISON

Président:	Dean Allison	Vice-président:	Shawn Murphy							
Leon Benoit Maxime Bernier James Bezan Steven Blaney Garry Breitkreuz Michael Chong	Ed Fast Hedy Fry Peter Goldring Andrew Kania Derek Lee Larry Miller	Joe Preston James Rajotte Lee Richardson Gary Schellenberger Joy Smith Kevin Sorenson	Bruce Stanton David Sweet Paul Szabo David Tilson Merv Tweed Rodney Weston	(26)						
Membres associés										
Rob Anders Claude Bachand Mauril Bélanger André Bellavance Maurizio Bevilacqua Bernard Bigras Raynald Blais Robert Bouchard John Cannis Serge Cardin David Christopherson Jean Crowder Nathan Cullen	Patricia Davidson Mark Eyking Raymonde Folco Royal Galipeau Yvon Godin Michel Guimond Jack Harris Russ Hiebert Mark Holland Daryl Kramp Jean-Yves Laforest Mario Laframboise Carole Lavallée	Yves Lessard Lawrence MacAulay Pat Martin Brian Masse Irene Mathyssen Réal Ménard Brian Murphy Joyce Murray Massimo Pacetti Bernard Patry Marcel Proulx Pablo Rodriguez	Anthony Rota Todd Russell Francis Scarpaleggia Judy Sgro Bill Siksay Thierry St-Cyr Peter Stoffer Alan Tonks Joseph Volpe Judy Wasylycia-Leis Bryon Wilfert Lise Zarac							

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉS

Président: Dean Allison **Vice-président:** Shawn Murphy

Leon Benoit David Sweet Paul Szabo Merv Tweed (7)
Joe Preston

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président:Derek LeeVice-présidents:Rob AndersPat Martin

Diane Bourgeois Paul Calandra Jacques Gourde Jean-Yves Roy (11)
Patrick Brown Judy Foote Martha Hall Findlay Chris Warkentin

Membres associés

Jim Abbott Bob Dechert Jean-Yves Laforest Blake Richards Harold Albrecht Dean Del Mastro Mike Lake Lee Richardson Mike Allen Paul Dewar Guy Lauzon Greg Rickford Earl Dreeshen Pierre Lemieux Denise Savoie Dean Allison David Anderson John Duncan Ben Lobb Andrew Saxton Leon Benoit Rick Dykstra Tom Lukiwski Gary Schellenberger Maxime Bernier Meili Faille James Lunney Bev Shipley James Bezan Ed Fast Dave MacKenzie Devinder Shory Steven Blaney Royal Galipeau Joy Smith Jim Maloway Kelly Block Cheryl Gallant Inky Mark Kevin Sorenson Sylvie Boucher Shelly Glover Colin Mayes Bruce Stanton Ray Boughen Yvon Godin Phil McColeman Brian Storseth Peter Braid Peter Goldring Cathy McLeod David Sweet Dan McTeague Garry Breitkreuz Nina Grewal Glenn Thibeault Gord Brown Jack Harris Ted Menzies David Tilson Lois Brown Richard Harris Larry Miller Bradley Trost Rob Moore Merv Tweed Rod Bruinooge Laurie Hawn Dona Cadman Russ Hiebert Thomas Mulcair Tim Uppal Blaine Calkins Randy Hoback Richard Nadeau Dave Van Kesteren Ron Cannan Candice Hoeppner Rick Norlock Maurice Vellacott Tilly O'Neill-Gordon Colin Carrie Ed Holder Mike Wallace Robert Carrier Carol Hughes Deepak Obhrai Mark Warawa LaVar Payne Judy Wasylycia-Leis Rick Casson Brian Jean Chris Charlton Peter Julian Daniel Petit Jeff Watson Michael Chong Randy Kamp Pierre Poilievre John Weston Joe Preston Gerald Keddy Rodney Weston David Christopherson Rob Clarke Greg Kerr James Rajotte Alice Wong John Cummins Ed Komarnicki Brent Rathgeber Stephen Woodworth Patricia Davidson Daryl Kramp Scott Reid Terence Young

PATRIMOINE CANADIEN

Président:Gary SchellenbergerVice-présidents:Carole LavalléePablo Rodriguez

Charlie Angus Ruby Dhalla Nina Grewal Scott Simms (12) Rod Bruinooge Shelly Glover Roger Pomerleau Tim Uppal

Dean Del Mastro

Membres associés

Brent Rathgeber Jim Abbott John Cummins Mike Lake Harold Albrecht Patricia Davidson Guy Lauzon Scott Reid Don Davies Pierre Lemieux Blake Richards Mike Allen Dean Allison Libby Davies Ben Lobb Lee Richardson Rob Anders Bob Dechert Greg Rickford Tom Lukiwski David Anderson Jean Dorion James Lunney Andrew Saxton Francis Scarpaleggia Niki Ashton Earl Dreeshen Dave MacKenzie Bev Shipley Alex Atamanenko Nicolas Dufour Inky Mark Leon Benoit Wayne Marston Devinder Shory John Duncan Maxime Bernier Rick Dvkstra Pat Martin Bill Siksav Colin Mayes Joy Smith James Bezan Ed Fast Steven Blaney Hedy Fry Phil McColeman Kevin Sorenson Kelly Block Royal Galipeau Cathy McLeod Bruce Stanton Robert Bouchard Cheryl Gallant Réal Ménard Peter Stoffer Sylvie Boucher Marc Garneau Ted Menzies Brian Storseth Yvon Godin Larry Miller David Sweet Ray Boughen Peter Braid Peter Goldring Rob Moore Glenn Thibeault Garry Breitkreuz Jacques Gourde Brian Murphy David Tilson Gord Brown Monique Guay Richard Nadeau Bradley Trost Lois Brown Richard Harris Anita Neville Merv Tweed Patrick Brown Laurie Hawn Rick Norlock Dave Van Kesteren Dona Cadman Russ Hiebert Tilly O'Neill-Gordon Maurice Vellacott Paul Calandra Randy Hoback Deepak Obhrai Robert Vincent Blaine Calkins Candice Hoeppner Robert Oliphant Mike Wallace Mark Warawa Massimo Pacetti Ron Cannan Ed Holder Colin Carrie Mark Holland Pascal-Pierre Paillé Chris Warkentin Rick Casson Brian Jean LaVar Payne Jeff Watson Michael Chong Randy Kamp Daniel Petit John Weston Jim Karygiannis Pierre Poilievre David Christopherson Rodney Weston Rob Clarke Gerald Keddy Joe Preston Alice Wong Bonnie Crombie Greg Kerr John Rafferty Stephen Woodworth Jean Crowder Ed Komarnicki James Rajotte Terence Young Nathan Cullen Daryl Kramp

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Rodney Weston Vice-présidents: Raynald Blais
Lawrence MacAulay

Mike Allen Blaine Calkins Yvon Lévesque Dave Van Kesteren (12) Scott Andrews Randy Kamp Peter Stoffer John Weston

Gerry Byrne

Nathan Cullen

Membres associés

Jim Abbott John Cummins Ed Komarnicki Blake Richards Harold Albrecht Patricia Davidson Daryl Kramp Lee Richardson Malcolm Allen Mario Laframboise Greg Rickford Bob Dechert Dean Allison Dean Del Mastro Mike Lake Jean-Yves Roy Rob Anders Earl Dreeshen Guy Lauzon Todd Russell David Anderson John Duncan Pierre Lemieux Andrew Saxton Gary Schellenberger Gérard Asselin Linda Duncan Ben Lobb Bev Shipley Leon Benoit Rick Dykstra Tom Lukiwski Ed Fast James Lunney Devinder Shory Maxime Bernier James Bezan Roval Galipeau Dave MacKenzie Scott Simms Cheryl Gallant Joy Smith Steven Blaney Inky Mark Kelly Block Roger Gaudet Pat Martin Kevin Sorenson Sylvie Boucher Shelly Glover Colin Mayes Bruce Stanton Ray Boughen Yvon Godin Phil McColeman Brian Storseth Peter Braid Peter Goldring Cathy McLeod David Sweet Garry Breitkreuz Jacques Gourde David Tilson Ted Menzies Gord Brown Nina Grewal Larry Miller Bradley Trost Lois Brown Jack Harris Rob Moore Merv Tweed Patrick Brown Richard Harris Rick Norlock Tim Uppal Tilly O'Neill-Gordon Maurice Vellacott Rod Bruinooge Laurie Hawn Russ Hiebert Deepak Obhrai Robert Vincent Dona Cadman LaVar Payne Paul Calandra Randy Hoback Mike Wallace Ron Cannan Candice Hoeppner Daniel Petit Mark Warawa Colin Carrie Ed Holder Pierre Poilievre Chris Warkentin Jeff Watson Carol Hughes Rick Casson Joe Preston Michael Chong Brian Jean James Rajotte Alice Wong Rob Clarke Peter Julian Brent Rathgeber Stephen Woodworth Jean Crowder Gerald Keddy Scott Reid Terence Young

Greg Kerr

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

(12)

 Président:
 Joe Preston
 Vice-présidents:
 Michel Guimond

 Marcel Proulx

Harold Albrecht Claude DeBellefeuille Marlene Jennings Tom Lukiwski

Kelly Block Yvon Godin Guy Lauzon Scott Reid Rodger Cuzner

Membres associés

Jim Abbott David Christopherson Greg Kerr Blake Richards Mike Allen Rob Clarke Ed Komarnicki Lee Richardson Greg Rickford Dean Allison Daryl Kramp Joe Comartin Rob Anders John Cummins Mike Lake Andrew Saxton Pierre Lemieux David Anderson Patricia Davidson Gary Schellenberger Charlie Angus Libby Davies Ben Lobb Bev Shipley Gérard Asselin Bob Dechert James Lunney Devinder Shory Dave MacKenzie Joy Smith Mauril Bélanger Dean Del Mastro Leon Benoit Inky Mark Kevin Sorenson Earl Dreeshen Maxime Bernier John Duncan Pat Martin Bruce Stanton Rick Dykstra James Bezan Colin Mayes Brian Storseth Ed Fast Phil McColeman David Sweet Steven Blaney Christiane Gagnon Sylvie Boucher Cathy McLeod David Tilson Ray Boughen Royal Galipeau Alexandra Mendes **Bradley Trost** Merv Tweed Peter Braid Cheryl Gallant Ted Menzies Shelly Glover Garry Breitkreuz Larry Miller Tim Uppal Gord Brown Peter Goldring Rob Moore Dave Van Kesteren Lois Brown Jacques Gourde Joyce Murray Maurice Vellacott Patrick Brown Nina Grewal Rick Norlock Mike Wallace Richard Harris Tilly O'Neill-Gordon Mark Warawa Rod Bruinooge Laurie Hawn Deepak Obhrai Chris Warkentin Dona Cadman Paul Calandra Russ Hiebert Pierre Paquette Jeff Watson Blaine Calkins Randy Hoback LaVar Payne John Weston Ron Cannan Candice Hoeppner Daniel Petit Rodney Weston Louis Plamondon Alice Wong Colin Carrie Ed Holder Rick Casson Brian Jean Pierre Poilievre Stephen Woodworth Chris Charlton Randy Kamp James Rajotte Terence Young Michael Chong Gerald Keddy Brent Rathgeber

SOUS-COMITÉ DES CADEAUX EN VERTU DU CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DES DÉPUTÉS

Président: Scott Reid Vice-président:

Chris Charlton Claude DeBellefeuille Marlene Jennings (4)

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Vice-président: Vice-président:

Chris Charlton Christiane Gagnon Marcel Proulx Scott Reid (5)

RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Dean Allison Vice-présidents: Raymonde Folco

Yves Lessard

Josée Beaudin Ed Komarnicki Tony Martin Michael Savage (12) Dona Cadman Ben Lobb Maria Minna Maurice Vellacott

Ron Cannan

Membres associés

Jim Abbott Patricia Davidson Mike Lake Pablo Rodriguez Harold Albrecht Libby Davies Guy Lauzon Todd Russell Malcolm Allen **Bob Dechert** Pierre Lemieux Denise Savoie Mike Allen Dean Del Mastro Tom Lukiwski Andrew Saxton Rob Anders Luc Desnoyers James Lunney Gary Schellenberger David Anderson Jean Dorion Lawrence MacAulay Judy Sgro Dave MacKenzie Bev Shipley Leon Benoit Earl Dreeshen Maxime Bernier Nicolas Dufour Inky Mark Devinder Shory Wayne Marston Bill Siksay James Bezan John Duncan Steven Blaney Rick Dykstra Pat Martin Joy Smith Kelly Block Ed Fast Irene Mathyssen Kevin Sorenson Sylvie Boucher Carole Freeman Colin Mayes Thierry St-Cyr Bruce Stanton Ray Boughen Hedy Fry Phil McColeman Royal Galipeau Peter Braid Cathy McLeod Brian Storseth Garry Breitkreuz Chervl Gallant Ted Menzies David Sweet Shelly Glover Larry Miller David Tilson Gord Brown Yvon Godin Rob Moore **Bradley Trost** Lois Brown Patrick Brown Peter Goldring Anita Neville Justin Trudeau Jacques Gourde Rick Norlock Mery Tweed Rod Bruinooge Tilly O'Neill-Gordon Paul Calandra Nina Grewal Tim Uppal Blaine Calkins Richard Harris Deepak Obhrai Francis Valeriote Colin Carrie Christian Ouellet Dave Van Kesteren Laurie Hawn LaVar Pavne Rick Casson Russ Hiebert Mike Wallace Chris Charlton Randy Hoback Daniel Petit Mark Warawa Chris Warkentin Pierre Poilievre Michael Chong Candice Hoeppner Judy Wasylycia-Leis Ed Holder Joe Preston Olivia Chow Jeff Watson David Christopherson Brian Jean James Rajotte Rob Clarke Peter Julian Brent Rathgeber John Weston Siobhan Coady Randy Kamp Scott Reid Rodney Weston Jean Crowder Gerald Keddy Blake Richards Alice Wong Nathan Cullen Gerard Kennedy Lee Richardson Stephen Woodworth John Cummins Greg Kerr Greg Rickford Terence Young Jean-Claude D'Amours Daryl Kramp

Navdeep Bains

RESSOURCES NATURELLES

Président:Leon BenoitVice-présidents:Nathan CullenAlan Tonks

Mike Allen France Bonsant Russ Hiebert Devinder Shory (12)
David Anderson Paule Brunelle Geoff Regan Bradley Trost

Membres associés

Jim Abbott Rob Clarke Gerald Keddy Scott Reid Harold Albrecht Jean Crowder Greg Kerr Blake Richards Ed Komarnicki Lee Richardson Dean Allison John Cummins Rob Anders Patricia Davidson Daryl Kramp Greg Rickford Scott Andrews Mike Lake Andrew Saxton Bob Dechert Larry Bagnell Dean Del Mastro Guy Lauzon Gary Schellenberger André Bellavance Jean Dorion Pierre Lemieux Bev Shipley Ben Lobb Joy Smith Maxime Bernier Earl Dreeshen Dennis Bevington Kevin Sorenson John Duncan Tom Lukiwski James Bezan Rick Dvkstra James Lunnev Bruce Stanton Bernard Bigras Ed Fast Dave MacKenzie Brian Storseth Steven Blaney Royal Galipeau Inky Mark David Sweet Kelly Block Cheryl Gallant Pat Martin Glenn Thibeault Colin Mayes Robert Bouchard Shelly Glover David Tilson Yvon Godin Sylvie Boucher Phil McColeman Merv Tweed Peter Goldring Cathy McLeod Ray Boughen Tim Uppal Peter Braid Jacques Gourde Ted Menzies Dave Van Kesteren Garry Breitkreuz Claude Gravelle Larry Miller Maurice Vellacott Gord Brown Nina Grewal Rob Moore Robert Vincent Lois Brown Jack Harris Rick Norlock Mike Wallace Patrick Brown Richard Harris Tilly O'Neill-Gordon Mark Warawa Rod Bruinooge Laurie Hawn Deepak Obhrai Chris Warkentin Dona Cadman Randy Hoback LaVar Payne Jeff Watson Paul Calandra Candice Hoeppner Daniel Petit John Weston Blaine Calkins Pierre Poilievre Rodney Weston Ed Holder Ron Cannan Carol Hughes Joe Preston Alice Wong Colin Carrie Bruce Hyer John Rafferty Stephen Woodworth Rick Casson Brian Jean James Rajotte Terence Young Michael Chong Randy Kamp Brent Rathgeber

SANTÉ

Président: Joy Smith Vice-présidents: Joyce Murray
Judy Wasylycia-Leis

Colin Carrie

Carolyn Bennett Patricia Davidson Kirsty Duncan Cathy McLeod (12)
Patrick Brown Nicolas Dufour Luc Malo Tim Uppal

Membres associés

Jim Abbott Nathan Cullen Daryl Kramp James Rajotte Harold Albrecht John Cummins Mike Lake Brent Rathgeber Guy Lauzon Scott Reid Malcolm Allen Bob Dechert Mike Allen Dean Del Mastro Jack Layton Blake Richards Dean Allison Pierre Lemieux Lee Richardson Jean Dorion Rob Anders Earl Dreeshen Megan Leslie Greg Rickford David Anderson John Duncan Ben Lobb Andrew Saxton Gary Schellenberger Guy André Rick Dykstra Tom Lukiwski Ed Fast James Lunney Bev Shipley Alex Atamanenko Leon Benoit Carole Freeman Dave MacKenzie Devinder Shory Hedy Fry Maxime Bernier Inky Mark Kevin Sorenson Royal Galipeau Keith Martin Bruce Stanton James Bezan Steven Blaney Cheryl Gallant Pat Martin Brian Storseth Kelly Block Shelly Glover Brian Masse David Sweet Robert Bouchard Peter Goldring Irene Mathyssen David Tilson Jacques Gourde Sylvie Boucher Colin Mayes Bradley Trost Merv Tweed Ray Boughen Nina Grewal Phil McColeman Peter Braid Richard Harris Ted Menzies Dave Van Kesteren Garry Breitkreuz Laurie Hawn Larry Miller Maurice Vellacott Maria Minna Robert Vincent Gord Brown Russ Hiebert Mike Wallace Lois Brown Randy Hoback Rob Moore Rod Bruinooge Candice Hoeppner Anita Neville Mark Warawa Dona Cadman Ed Holder Rick Norlock Chris Warkentin Paul Calandra Carol Hughes Tilly O'Neill-Gordon Jeff Watson Blaine Calkins Deepak Obhrai John Weston Brian Jean Ron Cannan Peter Julian Robert Oliphant Rodney Weston Rick Casson Randy Kamp Pascal-Pierre Paillé Alice Wong Chris Charlton Gerald Keddy LaVar Payne Stephen Woodworth Daniel Petit Michael Chong Gerard Kennedy Terence Young Rob Clarke Greg Kerr Pierre Poilievre Lise Zarac Jean Crowder Ed Komarnicki Joe Preston

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

 Président:
 Garry Breitkreuz
 Vice-présidents:
 Don Davies

 Mark Holland

Andrew Kania Serge Ménard Rick Norlock Brent Rathgeber (12)
Dave MacKenzie Maria Mourani Robert Oliphant Blake Richards

Phil McColeman

Rob Clarke

Membres associés

Jim Abbott Joe Comartin Ed Komarnicki Lee Richardson Harold Albrecht John Cummins Daryl Kramp Greg Rickford Mike Lake Andrew Saxton Mike Allen Patricia Davidson Dean Allison Bob Dechert Guy Lauzon Gary Schellenberger Rob Anders Dean Del Mastro Pierre Lemieux Bev Shipley Devinder Shory David Anderson Earl Dreeshen Ben Lobb Bill Siksay Claude Bachand John Duncan Tom Lukiwski Joy Smith Leon Benoit Kirsty Duncan James Lunney Rick Dykstra Inky Mark Kevin Sorenson Maxime Bernier James Bezan Ed Fast Wavne Marston Bruce Stanton Raymonde Folco Pat Martin Steven Blaney Brian Storseth Kelly Block Judy Foote Irene Mathyssen David Sweet France Bonsant Royal Galipeau Colin Mayes David Tilson Sylvie Boucher Cheryl Gallant Cathy McLeod **Bradley Trost** Shelly Glover Merv Tweed Ray Boughen Réal Ménard Peter Goldring Peter Braid Tim Uppal Ted Menzies Gord Brown Jacques Gourde Larry Miller Dave Van Kesteren Lois Brown Nina Grewal Rob Moore Maurice Vellacott Patrick Brown Richard Harris Brian Murphy Robert Vincent Tilly O'Neill-Gordon Mike Wallace Rod Bruinooge Laurie Hawn Russ Hiebert Deepak Obhrai Mark Warawa Dona Cadman LaVar Payne Paul Calandra Randy Hoback Chris Warkentin Blaine Calkins Candice Hoeppner Daniel Petit Jeff Watson Ron Cannan Ed Holder Pierre Poilievre John Weston Colin Carrie Joe Preston Rodney Weston Brian Jean Rick Casson Randy Kamp Bob Rae Alice Wong Michael Chong Gerald Keddy James Rajotte Stephen Woodworth Olivia Chow Greg Kerr Scott Reid Terence Young

TRANSPORTS, DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS

Président: Merv Tweed Vice-présidents: Mario Laframboise

Joseph Volpe

Dennis Bevington Roger Gaudet Brian Jean Colin Mayes (12) Lois Brown Candice Hoeppner Gerard Kennedy Jeff Watson

Membres associés

Jim Abbott Bonnie Crombie Greg Kerr Lee Richardson Harold Albrecht Nathan Cullen Ed Komarnicki Greg Rickford Anthony Rota Daryl Kramp Mike Allen John Cummins Dean Allison Patricia Davidson Mike Lake Andrew Saxton Guy Lauzon Francis Scarpaleggia Rob Anders Don Davies David Anderson Libby Davies Jack Layton Gary Schellenberger Judy Sgro Scott Andrews Bob Dechert Pierre Lemieux Bev Shipley Leon Benoit Dean Del Mastro Ben Lobb Devinder Shory Maxime Bernier Paul Dewar Tom Lukiwski James Bezan Jean Dorion James Lunnev Joy Smith Kevin Sorenson Steven Blaney Earl Dreeshen Dave MacKenzie Kelly Block Inky Mark Bruce Stanton John Duncan Robert Bouchard Rick Dykstra Pat Martin Peter Stoffer Sylvie Boucher Wayne Easter Brian Masse Brian Storseth Ray Boughen Ed Fast Phil McColeman David Sweet Judy Foote Peter Braid Cathy McLeod David Tilson Garry Breitkreuz Royal Galipeau Ted Menzies Alan Tonks Gord Brown Cheryl Gallant Larry Miller **Bradley Trost** Patrick Brown Shelly Glover Rob Moore Tim Uppal Francis Valeriote Peter Goldring Rick Norlock Rod Bruinooge Jacques Gourde Tilly O'Neill-Gordon Dave Van Kesteren Dona Cadman Paul Calandra Nina Grewal Deepak Obhrai Maurice Vellacott Blaine Calkins Richard Harris LaVar Payne Robert Vincent Ron Cannan Laurie Hawn Daniel Petit Mike Wallace Pierre Poilievre Mark Warawa Colin Carrie Russ Hiebert Randy Hoback Rick Casson Joe Preston Chris Warkentin Michael Chong Ed Holder John Rafferty John Weston Olivia Chow Bruce Hyer James Rajotte Rodney Weston Peter Julian Brent Rathgeber Alice Wong Rob Clarke Denis Coderre Randy Kamp Geoff Regan Stephen Woodworth Joe Comartin Andrew Kania Scott Reid Terence Young Paul Crête Gerald Keddy Blake Richards

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MISSION CANADIENNE EN AFGHANISTAN

Président: Rick Casson Vice-président: Bryon Wilfert

Jim Abbott Paul Dewar Francine Lalonde Deepak Obhrai (12) Claude Bachand Laurie Hawn Dave MacKenzie Bob Rae

Claude Bachand Laurie Hav Denis Coderre Greg Kerr

Sukh Dhaliwal

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents:Sharon CarstairsVice-coprésident:Mauril Bélanger

Peter Goldring

Représentant le Sénat: Représentant la Chambre des communes:

Les honorables sénateurs

Stephen Greene Jean Lapointe Gérard Asselin Carol Hughes (17)
Mobina S.B. Jaffer Terrance Stratton Carolyn Bennett Gurbax Malhi

Terrance Stratton

Carolyn Bennett

Ray Boughen

Peter Braid
Ed Holder

Gurbax Malhi

Louis Plamondon

Scott Reid

Greg Rickford

Membres associés

Jim Abbott John Cummins Lee Richardson Guy Lauzon Harold Albrecht Patricia Davidson Carole Lavallée Andrew Saxton Mike Allen Bob Dechert Pierre Lemieux Gary Schellenberger Dean Allison Dean Del Mastro Bev Shipley Ben Lobb Rob Anders Tom Lukiwski Devinder Shory Earl Dreeshen Joy Smith David Anderson Ken Dryden James Lunney Leon Benoit John Duncan Dave MacKenzie Kevin Sorenson Rick Dykstra Inky Mark Bruce Stanton Maxime Bernier Ed Fast Colin Mayes Brian Storseth James Bezan Phil McColeman Steven Blaney Royal Galipeau David Sweet Kelly Block Cheryl Gallant Cathy McLeod David Tilson Sylvie Boucher Shelly Glover Ted Menzies **Bradley Trost** Merv Tweed Garry Breitkreuz Jacques Gourde Larry Miller Gord Brown Nina Grewal Rob Moore Tim Uppal Rick Norlock Lois Brown Richard Harris Dave Van Kesteren Patrick Brown Laurie Hawn Tilly O'Neill-Gordon Maurice Vellacott Deepak Obhrai Mike Wallace Rod Bruinooge Russ Hiebert LaVar Payne Mark Warawa Gerry Byrne Randy Hoback Daniel Petit Dona Cadman Candice Hoeppner Chris Warkentin Paul Calandra Brian Jean Pierre Poilievre Jeff Watson Blaine Calkins Randy Kamp Roger Pomerleau John Weston Ron Cannan Gerald Keddy Joe Preston Rodney Weston James Rajotte Colin Carrie Greg Kerr Alice Wong Ed Komarnicki Brent Rathgeber Stephen Woodworth Rick Casson Michael Chong Daryl Kramp Blake Richards Terence Young Rob Clarke Mike Lake

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: J. Trevor Eyton Vice-coprésidents: Royal Galipeau Andrew Kania

Brian Masse

Représentant le Sénat: Représentant la Chambre des communes: Les honorables sénateurs

George Baker Céline Hervieux-Payette Gérard Asselin Derek Lee (19)

John Bryden Wilfred P. Moore Dona Cadman Andrew Saxton Earl Dreeshen Fred Dickson John Wallace Paul Szabo Christiane Gagnon Terence Young

Randy Hoback

Membres associés

Jim Abbott John Cummins Guy Lauzon Blake Richards Harold Albrecht Patricia Davidson Marc Lemay Lee Richardson Mike Allen Bob Dechert Pierre Lemieux Greg Rickford Dean Allison Dean Del Mastro Ben Lobb Gary Schellenberger Rob Anders John Duncan Tom Lukiwski Bev Shipley David Anderson Rick Dykstra Devinder Shory James Lunney Leon Benoit Ed Fast Dave MacKenzie Joy Smith Kevin Sorenson Maxime Bernier Carole Freeman Inky Mark James Bezan Chervl Gallant Colin Mayes Bruce Stanton Shelly Glover Phil McColeman Steven Blaney Brian Storseth Kelly Block Peter Goldring Cathy McLeod David Sweet Sylvie Boucher Jacques Gourde Réal Ménard David Tilson Serge Ménard Ray Boughen Nina Grewal **Bradley Trost** Peter Braid Richard Harris Ted Menzies Merv Tweed Garry Breitkreuz Larry Miller Tim Uppal Laurie Hawn Gord Brown Dave Van Kesteren Russ Hiebert Rob Moore Rick Norlock Maurice Vellacott Lois Brown Candice Hoeppner Patrick Brown Ed Holder Tilly O'Neill-Gordon Mike Wallace Mark Warawa Deepak Obhrai Rod Bruinooge Brian Jean LaVar Payne Chris Warkentin Paul Calandra Randy Kamp Daniel Petit Blaine Calkins Gerald Keddy Jeff Watson Ron Cannan Greg Kerr Pierre Poilievre John Weston Colin Carrie Ed Komarnicki Joe Preston Rodney Weston Rick Casson Daryl Kramp James Rajotte Alice Wong Michael Chong

Rob Clarke

Stephen Woodworth Brent Rathgeber Mario Laframboise Mike Lake Scott Reid

Comité des présidents des comités législatifs

Le Vice-président et président des comités pléniers

M. ANDREW SCHEER

La vice-présidente des comités pléniers

MME DENISE SAVOIE

Le vice-président adjoint des comités pléniers

M. BARRY DEVOLIN

M. MIKE ALLEN

M. Peter Braid

M. GORD BROWN

MME LOIS BROWN

MME CANDICE HOEPPNER

L'HON. KEITH MARTIN

L'HON. MARIA MINNA

M. BERNARD PATRY

M. MIKE WALLACE

MME JUDY WASYLYCIA-LEIS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper premier ministre

L'hon. Rob Nicholson ministre de la Justice et procureur général du Canada

L'hon. Jean-Pierre Blackburn ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture)

L'hon. Greg Thompson ministre des Anciens Combattants

L'hon. Marjory LeBreton leader du gouvernement au Sénat et ministre d'État (Aînés)

L'hon, Chuck Strahl ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral

auprès des Métis et des Indiens non inscrits

L'hon. Peter MacKay ministre de la Défense nationale et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique L'hon. Stockwell Day ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-

Pacifique

L'hon. Vic Toews président du Conseil du Trésor

L'hon. Rona Ambrose ministre du Travail

L'hon. Diane Finley ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

L'hon. Bev Oda ministre de la Coopération internationale

L'hon. Jim Prentice ministre de l'Environnement

L'hon. John Baird ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

L'hon. Lawrence Cannon ministre des Affaires étrangères

L'hon. Tony Clement ministre de l'Industrie L'hon. Jim Flaherty ministre des Finances

L'hon. Josée Verner ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la

Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie

L'hon. Jay Hill leader du gouvernement à la Chambre des communes

L'hon. Peter Van Loan ministre de la Sécurité publique

L'hon. Gerry Ritz ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission

canadienne du blé

L'hon. Jason Kenney
L'hon. Christian Paradis
L'hon. James Moore
ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme
ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

L'hon. James Woole ministre du l'aumionie canadien et des Langues of

L'hon. Leona Aglukkaq ministre de la Santé

L'hon. Lisa Raitt ministre des Ressources naturelles L'hon. Gail Shea ministre des Pêches et des Océans

L'hon. Gary Lunn ministre d'État (Sports)

L'hon. Gordon O'Connor ministre d'État et whip en chef du gouvernement

L'hon. Helena Guergis ministre d'État (Condition féminine)

L'hon. Diane Ablonczy ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)

L'hon. Rob Merrifield ministre d'État (Transports)

L'hon. Lynne Yelich ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)

L'hon. Steven Fletcher ministre d'État (Réforme démocratique)
L'hon. Gary Goodyear ministre d'État (Sciences et Technologie)

L'hon. Denis Lebel ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les

régions du Québec)

L'hon. Keith Ashfield ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)

L'hon. Peter Kent ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Pierre Poilievre du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales

M. Rob Moore du ministre de la Justice M. Daniel Petit du ministre de la Justice

M. Jacques Gourde du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du

ministre du Revenu national

M. Greg Kerr du ministre des Anciens Combattants

M. John Duncan du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

M. Laurie Hawn
M. Gerald Keddy
M. Andrew Saxton

du ministre de la Défense nationale
du ministre du Commerce international
du président du Conseil du Trésor

M. Ed Komarnicki de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

et de la ministre du Travail

L'hon. Jim Abbott de la ministre de la Coopération internationale

M. Mark Warawa du ministre de l'Environnement

M. Brian Jean du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

M. Deepak Obhrai du ministre des Affaires étrangères

M. Mike Lake du ministre de l'Industrie M. Ted Menzies du ministre des Finances

M. Tom Lukiwski du leader du gouvernement à la Chambre des communes

M. Dave MacKenzie du ministre de la Sécurité publique du ministre de l'Agriculture

M. David Anderson de la ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du

blé

M. Rick Dykstra du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Mme Alice Wong pour le Multiculturalisme

M. Dean Del Mastro du ministre du Patrimoine canadien

Mme Sylvie Boucher
Mme Shelly Glover
M. Colin Carrie

Mme Sylvie Boucher
pour la Condition féminine
pour les Langues officielles
de la ministre de la Santé

M. Randy Kamp de la ministre des Pêches et des Océans

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 29 mai 2009

INITIATIVES MINISTERIELLES		QUESTIONS ORALES	
L'Accord de libre-échange Canada-Pérou	L'économie		
Projet de loi C-24. Étape du rapport	3929	M. Goodale	3940
M. O'Connor (au nom du ministre du Commerce		M. Menzies	3940
international)	3929	M. Goodale	3940
Motion d'adoption	3929	M. Menzies	3940
Adoption de la motion	3929	L'Office d'investissement du régime de pensions du	
M. O'Connor (au nom du ministre du Commerce	2020	Canada	
international)	3929	M. Goodale	3940
Troisième lecture	3929	M. Menzies	3940
M. Keddy	3929	L'assurance amplei	
M. McKay	3931	L'assurance-emploi	3940
M. Angus	3932	M. Rae	3940
M. Easter	3933		
M. Bezan	3935	M. Rae.	3941 3941
M. Julian	3935	M. Komarnicki	3941
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		L'industrie forestière	
DECLARATIONS DE DEPUTES		M. Paquette.	3941
Le Festival international des enfants		M. Gourde	3941
M. Rathgeber	3936	M. Paquette	3941
Le programme Roots and Shoots		M. Gourde	3941
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	3936	L'assurance-emploi	
· •		Mme DeBellefeuille	3941
Roger Miron	2026	M. Gourde	3941
M. Dufour	3936	Mme DeBellefeuille	3941
L'infrastructure		M. Gourde	3941
Mme Savoie	3937	I log - diameter and de africa de accione de	
Le Prix du Gouverneur général pour l'entraide		L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	
M. Bezan	3937	Mme Crowder	3942
		M. Menzies	3942
La fiscalité	2025		3742
Mme Folco	3937	L'économie	
L'économie		Mme Crowder	3942
M. Komarnicki	3937	M. Menzies	3942
Sylvie Harvey		Mme Crowder	3942
Mme Bonsant	3938	M. Poilievre	3942
	2,20	L'assurance-emploi	
Le chef du Parti libéral du Canada	2020	M. Savage	3942
M. Warkentin	3938	M. Komarnicki	3942
L'école primaire Saint-Rédempteur de Gatineau		M. Savage	3942
M. Proulx.	3938	M. Komarnicki	3943
Le Parti libéral du Canada		Les dépenses gouvernementales	
Mme Boucher	3938	Mme Mendes	3943
		M. Del Mastro	3943
Le parc Quetico	2020	Mme Mendes	3943
M. Rafferty	3938	M. Lake	3943
Le Parti libéral du Canada			5715
M. Lukiwski	3939	L'environnement	
Marcel Robidas		M. Bigras	3943
Mme Beaudin	3939	M. Warawa	3943
		M. Bigras	3943
La maladie de Lou Gehrig	2020	M. Warawa	3944
Mme Hall Findlay	3939	Les isotopes médicaux	
Le Parti libéral du Canada		M. Malo	3944
Mme Glover	3939	Mme Aglukkaq	3944

Énergie atomique du Canada limitée		M. Dewar
Mme Brunelle	3944	A PER A INDICA COMPANIENCE
Mme Aglukkaq	3944	AFFAIRES COURANTES
L'économie		Réponse du gouvernement à des pétitions
M. McKay	3944	M. Lukiwski
M. Poilievre	3944	Les délégations interparlementaires
M. McKay	3944	M. Bezan
M. Poilievre	3944	Les comités de la Chambre
Les isotopes médicaux		Opérations gouvernementales et prévisions budgétai-
Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	3945	res
Mme Aglukkaq	3945	M. Gourde
M. Patry	3945	
Mme Aglukkaq	3945	La Loi sur les télécommunications
La fiscalité		M. Angus
M. Payne	3945	Projet de loi C-398. Présentation et première lecture
M. Poilievre	3945	Adoption des motions; première lecture et impression du projet loi
	27.0	
Les infrastructures	2015	Le Budget principal des dépenses de 2009-2010 —
M. Dewar.	3945	Finances
M. Poilievre	3945	Le Président
M. Dewar	3946	Adoption de la motion
M. Poilievre	3946	
L'aéroport de Mirabel		Les comités de la Chambre
M. Laframboise	3946	Examen de la réglementation
M. Poilievre	3946	M. O'Connor
M. Laframboise	3946	Motion
M. Poilievre	3946	Adoption de la motion
L'Agence canadienne de développement international		Sécurité publique et nationale
M. Pearson	3946	M. O'Connor
M. Abbott	3946	Motion
M. Pearson	3946	Adoption de la motion
M. Abbott	3947	Commerce international
	27.7	M. O'Connor
Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail		Motion
Mme Wasylycia-Leis	3947	Adoption de la motion
Mme Aglukkaq	3947	Pétitions
Mme Wasylycia-Leis	3947	La protection de la vie humaine
Mme Aglukkaq	3947	M. Lukiwski
ічіне Адійккац	3947	L'impôt sur le revenu
L'économie		M. Simms
M. Dechert	3947	La Banque du Canada
M. Menzies	3947	M. Carrier
La pêche au homard		La Société canadienne des postes
M. MacAulay	3947	M. Tweed
M. Kamp	3948	Le Sri Lanka
•		M. McKay
La coopération internationale Mme Thi Lac	3948	•
M. Abbott	3948 3948	Questions transformées en ordres de dépôt de documents
	3340	M. Lukiwski.
L'industrie minière		INITIATIVES MINISTÉRIELLES
M. Angus	3948	Initiatives ministerielles
M. Anderson	3948	Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange
L'économie		Canada-Pérou
M. Galipeau	3948	Projet de loi C-24. Troisième lecture
M. Gourde	3948	M. Guimond (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les
	-	Basques)
Recours au Règlement		M. Julian
Questions orales	20.40	M. D'Amours
M. Goodale	3948	M. Laframboise
M. Poilievre	3949	M. Julian

Mme McLeod M. Rafferty		INITIATIVES PARLEMENTAIRES Le système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre pour l'Amérique du Nord	
Suspension de la séance		M. Dewar.	3960
La présidente suppléante (Mme Savoie)	3959	M. Bezan	396
La presidente suppleante (withe Savoie)	3737	Mme Brunelle	3962
Suspension de la séance à 13 h 20	3959	M. Bezan	396
Reprise de la séance		M. Dufour	396
		Mme DeBellefeuille	396
Reprise de la séance à 13 h 43	3959	Report du vote sur la motion	396
La présidente suppléante (Mme Denise Savoie)	3959	ANNEXE	



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Poste–lettre

Postage paid Lettermail

1782711 Ottawa

En case de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à : Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to: Publishing and Depository Services Public Works and Government Services Canada Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
http://publications.gc.ca

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
http://publications.gc.ca